

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**



Séance du 16 novembre 2023 - Délibération n° 2023-093

**RAPPORT D'ACTIVITÉS ET RAPPORT SUR LES DÉCHETS
DE REDON AGGLOMÉRATION**

EXERCICE 2022

COMMUNICATION

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 10 novembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Anne-Cécile Hurtel, pouvoir donné à Monsieur Benoit Quélard.

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Rola Abi Fadel, pouvoir donné à Madame Delphine Penot.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie Massicot.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement pour l'année précédente.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI peuvent être entendus. Le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le **22 NOV. 2023**
ID : 035-213502362-20231116-SG2023_438-DE

Il est donc fait communication du rapport d'activités et du rapport sur les déchets de Redon Agglomération pour l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-39,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

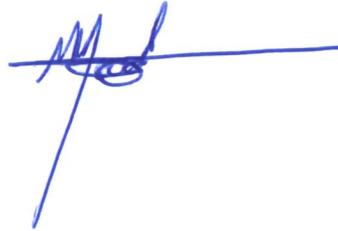
PREND CONNAISSANCE du rapport d'activités et du rapport sur les déchets de Redon Agglomération pour l'exercice 2022.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,
Sylvie Massicot
Conseillère Municipale



Mis en ligne le **22 NOV. 2023**

RAPPORT **2022** D'ACTIVITÉS



Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit. Il est de notre devoir de satisfaire cette exigence démocratique. C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport d'activités de l'année 2022, témoignant fidèlement de notre action dans la réalisation de notre projet de territoire 2021/2026.

Notre action est marquée par une collaboration renforcée entre le bloc communal, nos partenaires institutionnels, associatifs et économiques. Dans un engagement commun envers le développement durable, nous avons réalisé des progrès significatifs dans tous nos domaines de compétences, malgré un contexte économique et social inédit.

Grâce à une communication transparente et à des efforts concertés, nous avons renforcé nos liens avec les communes, avec nos partenaires institutionnels (Etat, régions, départements...), avec les acteurs économiques, la société civile... Les 15 commissions facultatives, le Conseil de développement, et l'Agence de développement et d'attractivité ont été parmi les moteurs de cette coopération. Ensemble, nous avons conduit des projets pour favoriser le développement des entreprises, consolider les services à la population, et soutenir la culture et le bien-être de nos concitoyens.

Notre engagement envers un avenir durable s'est ainsi traduit par des actions concrètes en 2022.

Nous avons renforcé notre engagement en faveur du développement durable en lançant de nouveaux projets. Parmi eux, la location et la conciergerie de vélos, la rénovation énergétique des bâtiments, l'expérimentation de l'autopartage et la mise en place d'une nouvelle ligne de transport interurbain entre Plélan le Grand et Redon ont contribué à réduire notre empreinte carbone. De plus, nous avons promu les énergies renouvelables avec notre station solaire au siège de REDON Agglomération ou des partenariats avec des associations comme Energie en Pays de Vilaine. Nous avons également amélioré la gestion des déchets grâce à des initiatives telles que le Programme agricole et alimentaire de territoire, la promotion du compostage et la mise en place de la démarche Territoire économe en ressources. Nous avons encouragé l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement chez les entreprises locales et les ménages, grâce à des programmes de sensibilisation et d'éducation.

Au-delà, des réalisations notables ont été menées dans tous les domaines. Notre Communauté d'Agglomération a investi dans les infrastructures, en améliorant les transports publics, les réseaux routiers communautaires et en déployant la fibre optique à haut débit. Ces projets ont amélioré la qualité de vie de nos habitants et renforcé l'attractivité de notre région sur le plan humain et économique. Par ailleurs, nous avons soutenu activement les initiatives culturelles et sportives en offrant des espaces et des événements qui ont rassemblé notre communauté et promu le bien-être de tous. La programmation itinérante sur le territoire de REDON Agglomération, le Théâtre à l'Hôpital, les prêts illimités de documents à la Médiathèque, la création de l'orchestre symphonique de REDON Agglomération "Concordances" et l'apprentissage nautique en sont quelques exemples éloquentes.

Nous remercions tous les élus (maires, conseillers communautaires...), acteurs économiques, culturels... pour leur engagement dans le projet de territoire, notre feuille de route.

Ce rapport d'activités témoigne de notre engagement envers le progrès, la collaboration et le développement durable. Nous sommes fiers des réalisations de notre Communauté et nous exprimons notre gratitude envers tous ceux qui y ont contribué. Toutefois, nous sommes conscients que le travail n'est pas terminé. Nous restons résolus à poursuivre nos efforts pour créer une communauté encore plus dynamique, inclusive et durable. Et nous le ferons avec vous.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-François MARY
Président de REDON Agglomération
Maire d'Allaire



© Thomas Crabot

Sommaire

REDON Agglomération en chiffres	4	Direction de l'Aménagement	29
Les commissions	5	Pôle Patrimoine bâti	29
Les élus communautaires	6	Stratégie immobilière	31
Les communes	8	Voirie infrastructures	32
Les compétences	10	Transports et mobilités durables	33
Pour suivre toute l'actualité intercommunale	12	Pôle Développement urbain	36
Direction des Ressources Humaines	13	Habitat	36
Direction des Finances et de la Commande Publique	16	Urbanisme	39
Finances	16	Accueil des gens du voyage	40
Financement - Contractualisations	19	Politique de la Ville	41
Commande publique	19	Confluences 2030	42
Direction de la Communication	20	Petites Villes de demain	43
Direction des Systèmes d'Information	21	Pôle Planification	43
Systèmes d'information	21	Direction Petite Enfance, Santé, Social	44
Aménagement numérique du territoire	23	Petite Enfance	44
Direction de l'Économie	24	Animation Territoriale de Santé	47
Entreprises	24	CLIC	49
Agriculture et alimentation	25	Direction Environnement	51
Emploi et insertion	26	Gestion des déchets	51
Tourisme	27	Eau et assainissement	54
		Plans d'eau rivières	55
		Direction de la Culture	58
		Le 7, Conservatoire intercommunal de musique	58
		Médiathèque	60
		Le Canal, Théâtre du Pays de Redon	61
		Direction des Activités de Loisirs	63
		Sports de plein-air et de pleine nature	63
		Port de plaisance	65
		Piscines	66

REDON Agglomération en chiffres

Les 14 Vice-présidents de REDON Agglomération :

Isabelle Barathon, Daniel Barre, Rémi Besté, Françoise Boussekey, Florence de Deyn, Pascal Duchêne, Philippe Jegou, Lionel Jouneau, Jean-Luc Levesque, Delphine Penot, Thierry Poulain, Rose-Line Prévert, Jérôme Ricordel, Fabrice Sanchez.

Les 5 conseillers délégués :

Albert Guihard, Louis Le Coz, Aurélie Mézière, Franck Pichot, Bernard Ryo

76 conseillers communautaires :

63 titulaires, 13 suppléants

68 911

habitants*

*Population légale 2020

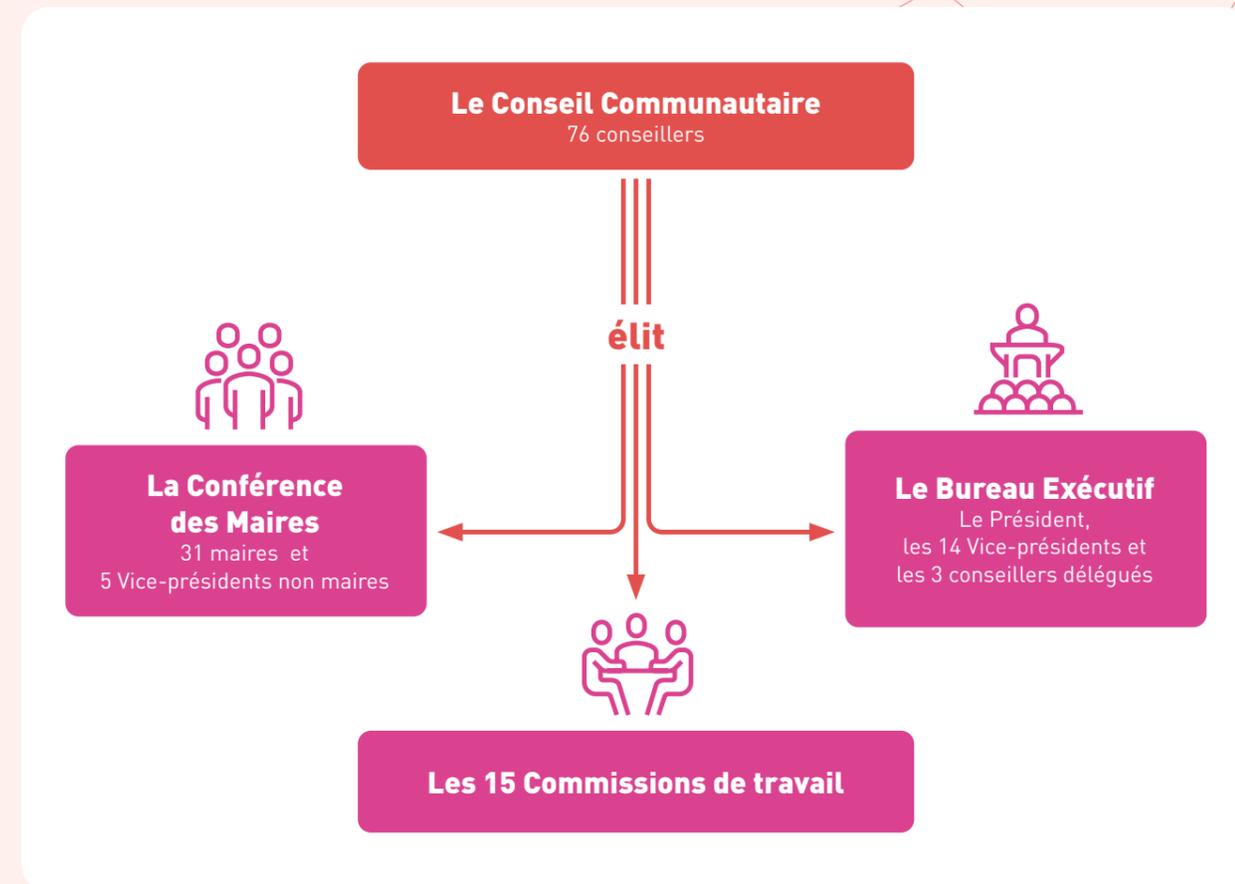
31

communes

991 km²

superficie du territoire

Le fonctionnement

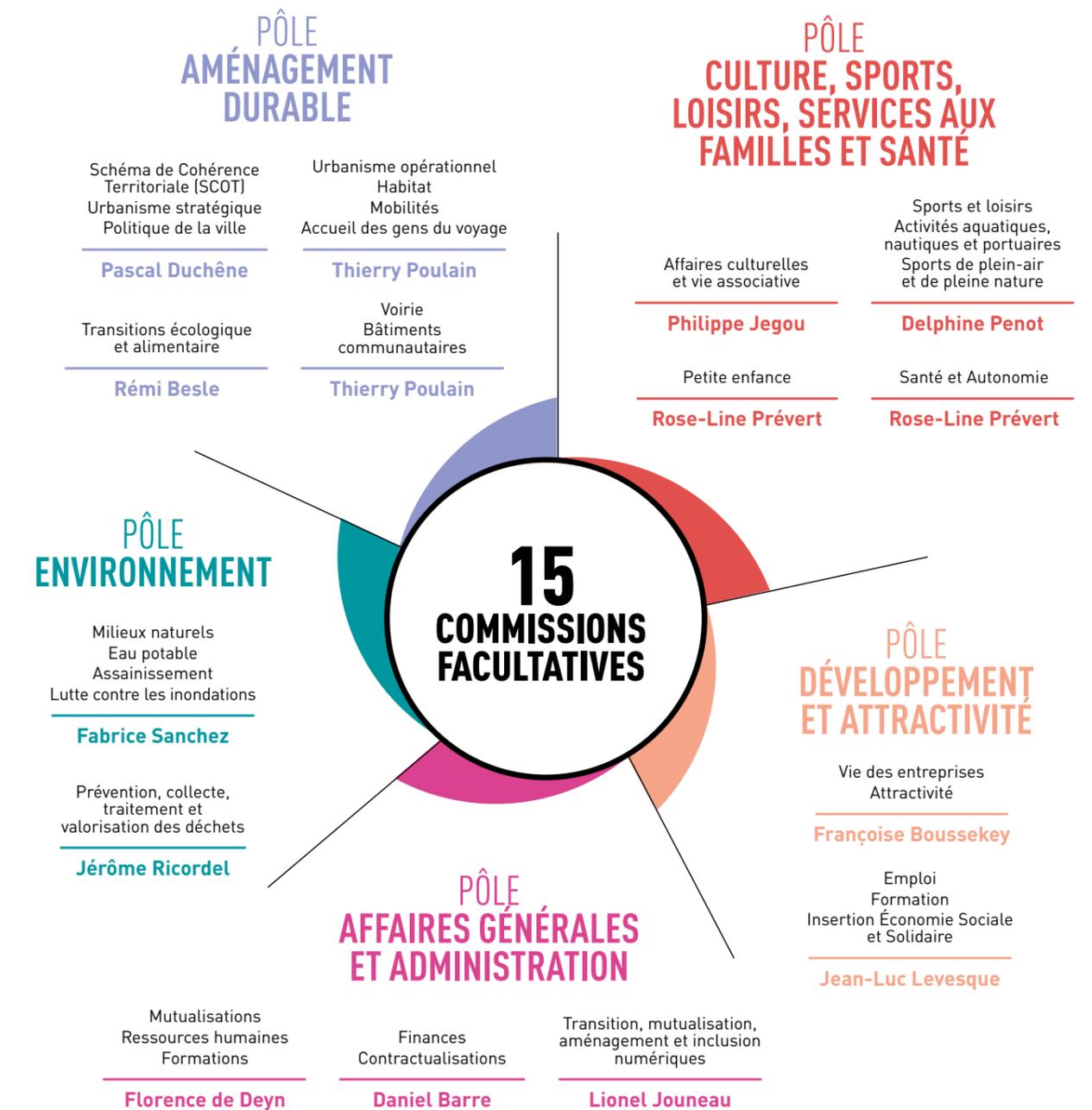


Les commissions

5 Pôles de compétences regroupent 15 commissions. Chaque commission est présidée et animée par un vice-président (selon le champ de compétences qui lui a été délégué) et compte entre 20 et 35 membres :

- maires,
- conseillers communautaires,
- conseillers municipaux.

Organes de consultation et de proposition, elles n'ont pas de pouvoir de décision, mais permettent d'analyser des thématiques, débattre et préparer les décisions de la collectivité.



Les élus communautaires

2020-2026



Jean-François MARY
Maire d'Allaire (56)
Président de REDON
Agglomération



Pascal DUCHÈNE
Maire de Redon (35)
Vice-président délégué à
l'Aménagement durable et à la
politique de la ville



Françoise BOUSSEKEY
Maire de Sainte-Marie (35)
Vice-présidente déléguée à
l'Economie



Isabelle BARATHON-BAZELLE
Maire de Guéméné-Penfao (44)
Vice-présidente déléguée à
l'Attractivité et au Tourisme



Thierry POULAIN
Maire de Rieux (56)
Vice-président délégué à
l'Habitat, accueil des gens du
voyage, accessibilité



Daniel BARRE
Maire de Bains-sur-Oust (35)
Vice-président délégué
aux contractualisations, au
patrimoine communautaire et
aux Finances



Rémi BESLE
Vice-président délégué à
la Transition écologique et
Alimentaire



Jean-Luc LEVESQUE
Vice-président délégué Emploi,
Insertion, Economie Sociale et
Solidaire



Lionel JOUNEAU
Maire de Saint-Perreux (56)
Vice-président délégué au
Numérique : Transition,
Couverture, Inclusion



Fabrice SANCHEZ
Maire de Massérac (44)
Vice-président délégué à la
gestion des milieux naturels,
Eau et Assainissement



Delphine PENOT
Vice-présidente déléguée
aux Activités de loisirs et aux
équipements sportifs



Philippe JEGOU
Maire de Peillac (56)
Vice-président délégué aux
Affaires Culturelles et à la vie
associative



Rose-Line PRÉVERT
Maire de Lieuron (35)
Vice-présidente déléguée Petite
Enfance, Santé et Autonomie



Florence DE DEYN
Maire adjointe Guéméné-
Penfao (44)
Vice-présidente déléguée aux
Ressources Humaines et à la
Mutualisation



Jérôme RICORDEL
Maire de Fégréac (44)
Vice-président délégué aux
Déchets et à l'Economie
circulaire



Albert GUIHARD
Maire de Saint-Nicolas-de-
Redon (44)
Conseiller communautaire
délégué à la formation



Louis LE COZ
Conseiller communautaire
délégué à la commande
publique



Aurélie MÉZIÈRE
Maire de Plessé (44)
Conseillère communautaire
déléguée à la communication



Franck PICHOT
Maire de Pipriac (35)
Conseiller communautaire
délégué aux mobilités



Bernard RYO
Maire de Béganne (56)
Conseiller communautaire
délégué aux Mobilités et
Transports Scolaires



Maryse PARIS
Déléguée communautaire
Allaire (56)



Jean-Paul GAUTIER
Délégué communautaire
Allaire (56)



Hubert DU PLESSIS
Maire d'Avessac (44)



Marzhina BILLON
Déléguée communautaire
Avessac (44)



Marie-Laure PONDARD
Déléguée communautaire
Bains-sur-Oust (35)



Philippe RENAUD
Maire de Bains-sur-Oust (35)



Emmanuelle LEBRUN
Déléguée communautaire
Béganne (56)



Philippe ESLAN
Maire de Bruc-sur-Aff (35)



Jacques POULAIN
Maire de Conquereuil (44)



Laetitia BARREAU
Déléguée communautaire
Fégréac (44)



Jacques LEGENDRE
Délégué communautaire
Guéméné-Penfao (44)



Serge BESNIER
Délégué communautaire
Guéméné-Penfao (44)



Yohann MORISOT
Maire de La Chapelle-de-Brain
(35)



Jean-Yves COLLEAUX
Maire de Langon (35)



Andrée LE ROUX
Déléguée communautaire
Langon (35)



Yannick CHESNAIS
Maire de Les Fougerêts (56)



Isabelle DERUYTER
Déléguée communautaire
Peillac (56)



Florent COUTANT
Maire de Pierric (44)



Brigitte MELLERIN
Déléguée communautaire
Pipriac (35)



Armelle DEGUEN
Déléguée communautaire
Plessé (44)



Bertrand ROUSSEAU
Délégué communautaire
Plessé (44)



Géraldine DENIGOT
Déléguée communautaire
Redon (35)



Jacques CARPENTIER
Délégué communautaire
Redon (35)



Karen LANSON
Déléguée communautaire
Redon (35)



Loïc L'HARIDON
Délégué communautaire
Redon (35)



Patrick BAUDY
Maire de Renac (35)



Marie-Claire BONHOMME
Déléguée communautaire
Rieux (56)



Denis HUET
Délégué communautaire
Rieux (56)



Fabienne COTTAIS
Maire de Saint-Ganton (35)



Patrick GICQUEL
Maire de Saint-Gorgon (56)



Didier GUILLOTIN
Maire de Saint-Jacut-les-
Pins (56)



Béatrice STEVANT
Déléguée communautaire
Saint-Jacut-les-Pins (56)



Alexis MATULL
Maire de Saint-Jean-la-Poterie
(56)



Jany LE BEL
Déléguée communautaire
Saint-Jean-la-Poterie (56)



Daniel MAHÉ
Maire de Saint-Just (35)



Marie-Hélène BUSSON
Déléguée communautaire
Saint-Nicolas-de-Redon (44)



Franck HERSEMEULE
Délégué communautaire
Saint-Nicolas-de-Redon (44)



Pierrick LE BOTERFF
Maire de Saint-Vincent-sur-
Oust (56)



Nadège DAVID
Déléguée communautaire
Saint-Vincent-sur-Oust (56)



Daniel GLOUX
Délégué communautaire
Sainte-Marie (35)



René RIAUD
Maire de Sixt-sur-Aff (35)



Nathalie BERTY
Déléguée communautaire
Sixt-sur-Aff (35)



Christian LEMÉE
Maire de Théillac (56)

Les suppléants

Jean POUESSEL Bruc-sur-Aff
Marie CAER Conquereuil
Sébastien RANDONNET La Chapelle-de-Brain
Pierre AUDRAN Les Fougerêts
Thierry BRIAND Lieuron
Régis CLAVIER Massérac
Sabrina MOREAU Pierric
Anne PATAULT Renac
Catherine DUTHU-DEBRAY Saint-Just
Marc-Thérèse THEOU Saint-Perreux
Marc CHRISTIE Saint-Ganton
Guénaël BREGER Saint-Gorgon
Gilles HAURIGNÉ Théillac

Les communes

Données INSEE - 2018



ILLE-ET-VILAINE



BAINS-SUR-OUST

Maire : **Daniel Barre**
3 491 habitants / 44,6 km²



BRUC-SUR-AFF

Maire : **Philippe Eslan**
866 habitants / 21,2 km²



LA CHAPELLE-DE-BRAIN

Maire : **Yohann Morisot**
981 habitants / 17,7 km²



LANGON

Maire : **Jean-Yves Colléaux**
1 401 habitants / 36,5 km²



LIEURON

Maire : **Rose-Line Prévert**
786 habitants / 16,7 km²



PIPRIAC

Maire : **Franck Pichot**
3 779 habitants / 48,7 km²



REDON

Maire : **Pascal Duchêne**
9 151 habitants / 15,1 km²



RENAC

Maire : **Patrick Baudy**
1 028 habitants / 25,9 km²



SAINT-GANTON

Maire : **Fabienne Cottais**
428 habitants / 14,1 km²



SAINT-JUST

Maire : **Daniel Mahé**
1 062 habitants / 28,1 km²



SAINTE-MARIE

Maire : **Françoise Boussekey**
2 257 habitants / 25,3 km²



SIXT-SUR-AFF

Maire : **René Riaud**
2 144 habitants / 42,5 km²

LOIRE ATLANTIQUE



AVESSAC

Maire : **Hubert Du Plessis**
2 468 habitants / 76,5 km²



CONQUEREUIL

Maire : **Jacques Poulain**
1 105 habitants / 32,9 km²



FÉGRÉAC

Maire : **Jérôme Ricordel**
2 395 habitants / 44,2 km²



GUÉMÉNÉ-PENFAO

Maire : **Isabelle Barathon-Bazelle**
5 207 habitants / 105,5 km²



MASSÉRAC

Maire : **Fabrice Sanchez**
691 habitants / 18,8 km²



PIERRIC

Maire : **Florent Coutant**
989 habitants / 27,3 km²



PLESSÉ

Maire : **Aurélien Mezière**
5 257 habitants / 104,4 km²



SAINT-NICOLAS-DE-REDON

Maire : **Albert Guihard**
3 211 habitants / 22,3 km²

MORBIHAN



ALLAIRE

Maire : **Jean-François Mary**
3 866 habitants / 41,7 km²



BÉGANNE

Maire : **Bernard Ryo**
1 401 habitants / 35,5 km²



LES FOUGERÊTS

Maire : **Yannick Chesnaïs**
952 habitants / 19,9 km²



PEILLAC

Maire : **Philippe Jégou**
1 853 habitants / 24,6 km²



RIEUX

Maire : **Thierry Poulain**
2 855 habitants / 11,6 km²



SAINT-GORGON

Maire : **Patrick Gicquel**
393 habitants / 5,7 km²



SAINT-JACUT-LES-PINS

Maire : **Didier Guillotin**
1 740 habitants / 22,8 km²



SAINT-JEAN-LA-POTERIE

Maire : **Alexis Matull**
1 485 habitants / 8,4 km²



SAINT-PERREUX

Maire : **Lionel Jouneau**
1 110 habitants / 6,2 km²



SAINT-VINCENT-SUR-OUST

Maire : **Pierrick Le Boterff**
1 528 habitants / 15,7 km²



THÉHILLAC

Maire : **Christian Lemée**
598 habitants / 14,5 km²

Les compétences

-  **Développement économique**
-  **Insertion par l'activité économique**
-  **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)**
-  **Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) (jusque mi-2022)**
-  **Aménagement de l'espace**
-  **Habitat social**
-  **Politique de la ville**
-  **Aménagement numérique**
-  **Accueil des gens du voyage**
-  **Voirie d'intérêt communautaire**
-  **Santé : Animation territoriale de santé**

-  **Maisons de santé**
-  **Environnement : collecte et traitement des déchets, déchèteries**
-  **Eau et assainissement**
-  **Transports et mobilités**
-  **Petite enfance : multi-accueils et Ripame**
-  **Activités de plein-air et de pleine nature**
-  **Tourisme**
-  **Ports**
-  **Plans d'eau, rivières et milieux aquatiques**
-  **Culture : théâtre, médiathèque, conservatoire de musique à rayonnement intercommunal**
-  **Sports : piscines**

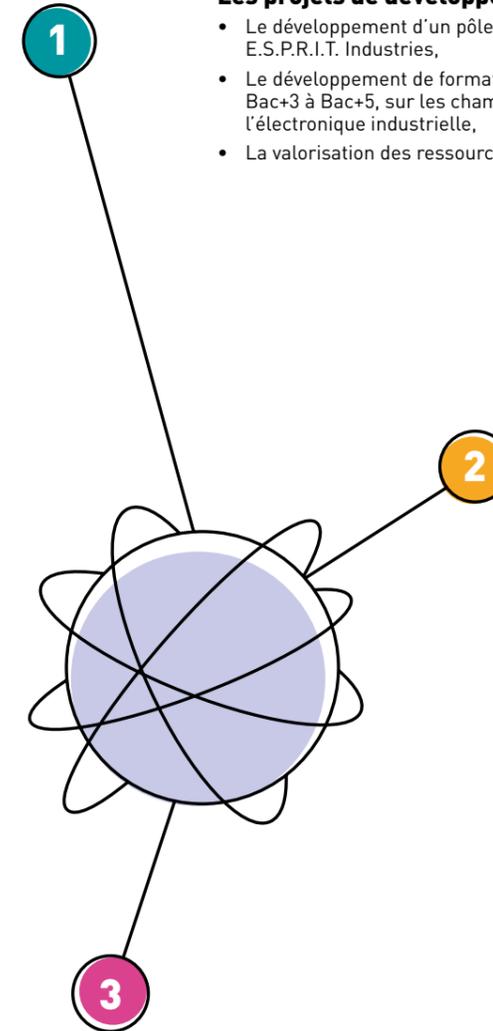
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Les domaines d'action

- Aménager des parcs d'activités (création, extension, modernisation),
- Gérer et construire de l'immobilier pour l'accueil d'entreprises,
- Développer des projets structurants,
- Animer le développement économique du territoire,
- Développer des parcours d'accès à l'emploi pour les salariés.

Les projets de développement économique

- Le développement d'un pôle de formation supérieure industrielle : Campus E.S.P.R.I.T. Industries,
- Le développement de formations professionnelles en alternance, de niveau Bac+3 à Bac+5, sur les champs de l'industrie, du traitement de surface et de l'électronique industrielle,
- La valorisation des ressources naturelles et locales.



CONSOLIDER LES SERVICES À LA POPULATION

Petite enfance

- Accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins,
- Participer à la professionnalisation des assistants maternels,
- Accueillir les enfants dans les 6 multi-accueils du territoire.

Santé

- Appui au développement de dynamiques et pilotage de projets dans le champ de la prévention, la promotion de la santé et l'accès aux soins,
- Coordination du Contrat Local de Santé (CLS).

Social

- Accompagner, informer et conseiller les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches dans toutes les étapes de leurs démarches (maintien à domicile, structures d'accueil, accès aux droits...),
- Méthode d'action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (jusque mi-2022).

Environnement

- Gestion et prévention des déchets,
- Travaux de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Sports : Piscines et Activités de plein-air et de pleine nature

- 3 piscines : Redon, Guémené-Penfao et Peillac (ouverte durant l'été),
- Développement des sports de plein-air et de pleine nature, soutien aux associations sportives et éducatives, Formation des jeunes du territoire aux sports de pleine nature promus en Pays de Redon.

Culture

- Une offre de services variés avec la gestion de trois établissements culturels (Théâtre, Conservatoire, Médiathèque),
- Soutien à la culture traditionnelle.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Attractivité

- Engagement d'une réflexion sur les mobilités et déplacements.
- Des actions confortées par le déploiement de la fibre optique et du très haut débit sur le territoire.

Tourisme

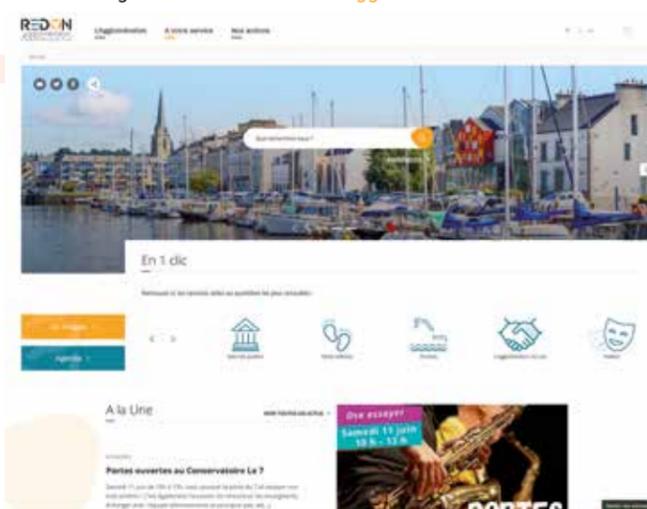
- Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique,
- Portage d'études ou investissements pour créer des conditions de développement d'activités touristiques.

Pour suivre TOUTE L'ACTUALITÉ INTERCOMMUNALE

Le semestriel

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE REDON AGGLOMÉRATION

- Édité à **33 500** exemplaires
- Distribué dans les boîtes aux lettres du territoire
- Téléchargeable sur www.redon-agglomeration.bzh



Le site internet

WWW.REDON-AGGLOMERATION.BZH

91 635 utilisateurs sur le site internet

Les réseaux sociaux

- Près de **500** publications sur les réseaux sociaux pour tenir les usagers informés
- **4 898** abonnés à la page Facebook
- **1 347** abonnés au compte Twitter
- **1 250** abonnés à la page LinkedIn



L'application intramuros



Direction des RESSOURCES HUMAINES



BUDGET TOTAL*

438 663 €



3
RÉUNIONS
COMITÉ TECHNIQUE

LES MISSIONS

La Direction des Ressources Humaines intervient dans de nombreux domaines. Une des principales missions est d'informer et d'accompagner les agents de REDON Agglomération durant leurs parcours professionnel dans la collectivité, depuis leur recrutement jusqu'à leur départ.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- Gestion de la crise sanitaire,
- Refonte des grilles indiciaires et intégration de divers cadres d'emplois médico-sociaux,
- Réforme des Instances médicales - Conseils médicaux,
- Attribution de la *Prime Inflation*,
- Débat sur la protection sociale complémentaire,
- Évolution de la *Charte Télétravail*,
- Mise en place du *Forfait Mobilités Durables*,
- Mise en place de l'apprentissage,
- Déploiement de la dématérialisation sur d'autres domaines RH : formation,
- Élections Professionnelles 2022.

LES PROJETS 2023

- Évolution de la politique salariale : instauration du CIA...
- Mise en place des nouvelles instances : *Comité Social Territorial* et *Formation Spécialisée*,
- Déploiement de la *Protection Sociale Complémentaire*,
- Audit organisationnel du Pôle Mobilités,
- Développement du conseil RH en proximité avec les services : rendez-vous RH,
- Développement du Conseil en évolution professionnelle des agents,
- Gestion de l'impact du passage en comptabilité M57,
- Organisation du service concernant la gestion des agents de droit privé,
- Déploiement de la dématérialisation sur d'autres domaines RH : recrutement,
- Modernisation des modes de diffusion des annonces de recrutement,
- Actualisation du règlement du temps de travail,
- Réflexion sur un guide d'intégration des agents,
- Réflexion sur les actions à mener dans le cadre de la *Marque Employeur*.

REDON Agglomération en chiffres

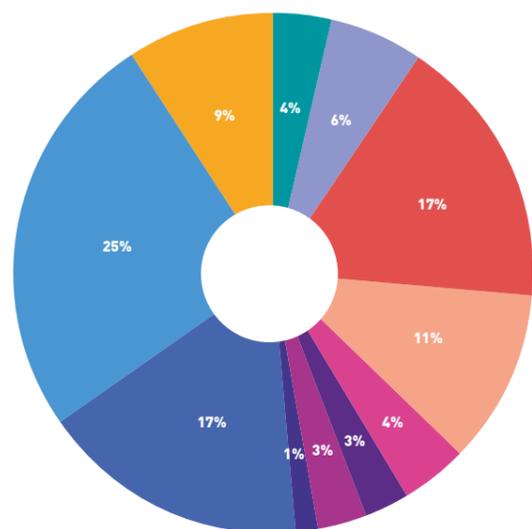
Une équipe de
276
personnes au service
des habitants

86%
de titulaires

14%
de non-titulaires



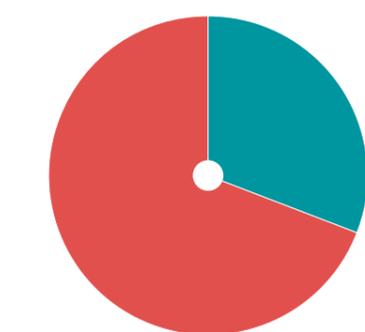
Répartition de l'effectif par direction



Directions	Effectif Titulaire	Effectif Non-Titulaire	Effectif Total
Direction Générale et Cabinet	8	3	11
Direction Économie	6	11	17
Direction de l'Environnement	34	15	49
Direction de l'Aménagement	25	6	31
Direction des Systèmes d'Information	8	4	12
Direction des Ressources Humaines	8	0	8
Direction des Finances et Commande Publique	9	0	9
Direction de la Communication	4	0	4
Direction de la Culture	45	3	48
Direction de la Petite Enfance - Santé - Social	58	16	74
Direction des Activités de Loisirs	21	5	26
Totaux	226	63	289

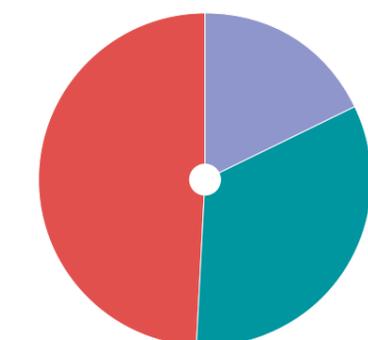
L'effectif du personnel titulaire

Genre	2021	2022
Hommes	71	71
Femmes	157	155
Totaux	228	226



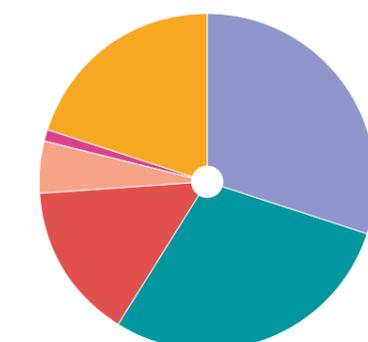
● Hommes / 31%
● Femmes / 69%

Catégorie	2021	2022
A	40	42
B	63	74
C	125	110
Totaux	228	226



● Catégorie A / 18%
● Catégorie B / 33%
● Catégorie C / 49%

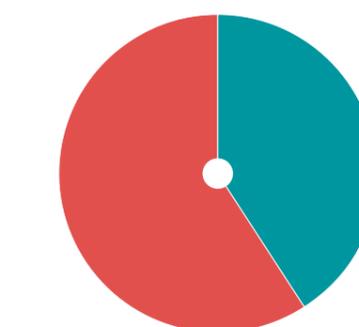
Filière	2021	2022
Administrative	66	69
Technique	69	65
Culturelle	32	33
Sportive	12	11
Animation	2	2
Médico-Sociale	47	46
Totaux	228	226



● Filière administrative / 30%
● Filière technique / 29%
● Filière culturelle / 15%
● Filière sportive / 5%
● Filière animation / 1%
● Filière médico-sociale / 20%

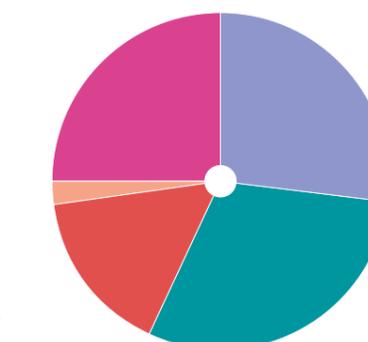
L'effectif du personnel non-titulaire

Genre	2021	2022
Hommes	22	26
Femmes	30	37
Totaux	52	63



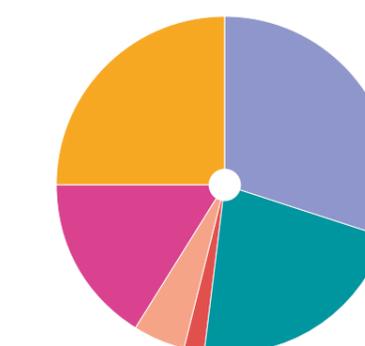
● Hommes / 41%
● Femmes / 59%

Catégorie	2021	2022
A	16	17
B	15	19
C	9	10
Collaborateurs de cabinet	1	1
Agents de droit privé	11	16
Totaux	52	63



● Catégorie A / 27%
● Catégorie B / 30%
● Catégorie C / 16%
● Collaborateurs de cabinet / 2%
● Agents de droit privé / 25%

Filière	2021	2022
Administrative	18	19
Technique	10	14
Culturelle	3	1
Sportive	2	3
Médico-Sociale	8	10
Droit Privé	11	16
Totaux	52	63



● Filière administrative / 30%
● Filière technique / 25%
● Filière culturelle / 2%
● Filière sportive / 5%
● Filière animation / 16%
● Filière médico-sociale / 25%

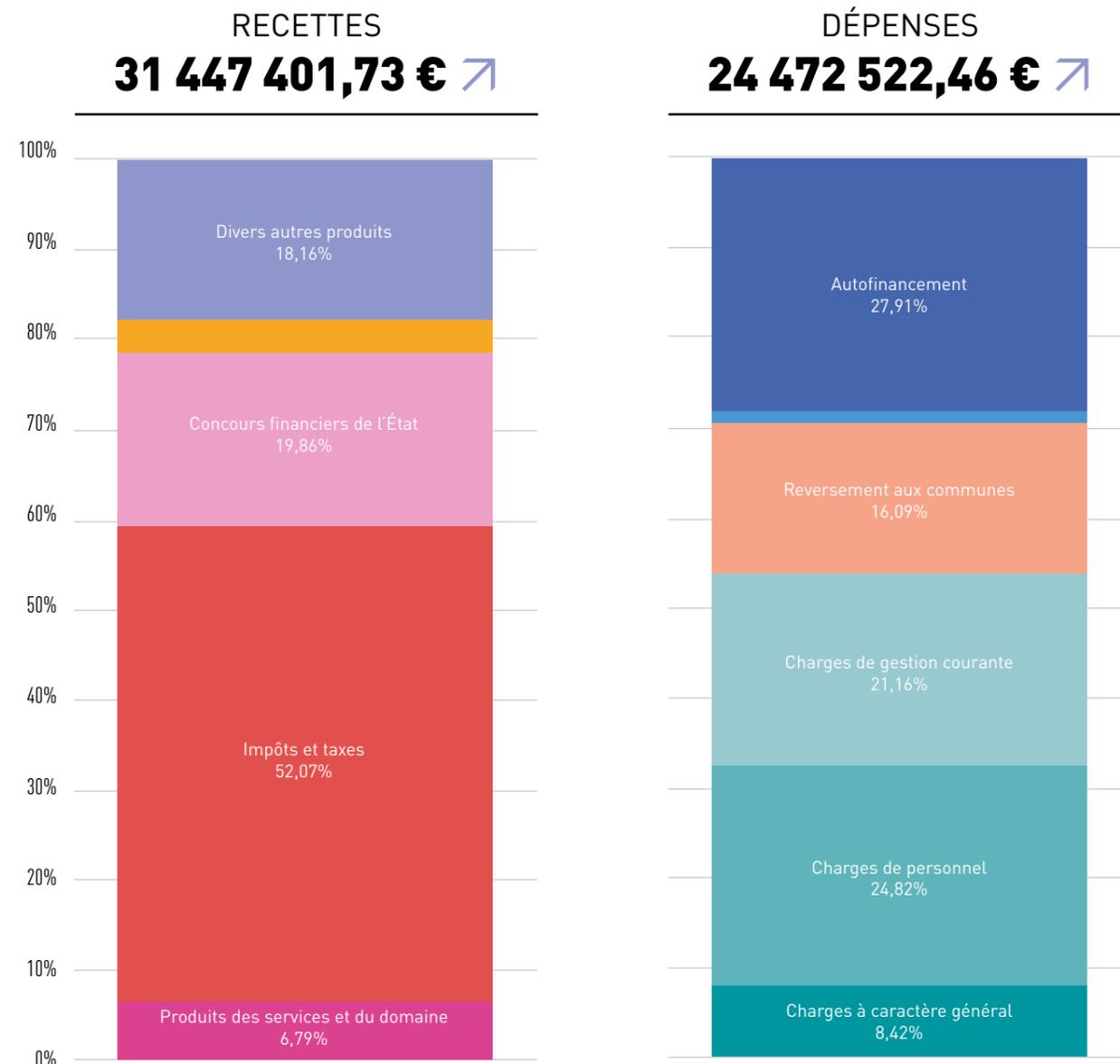




Direction des FINANCES et de la COMMANDE PUBLIQUE

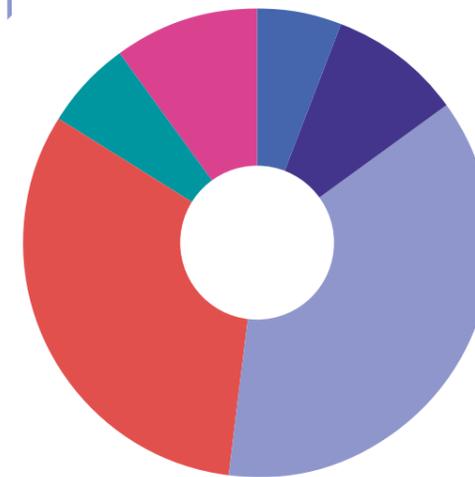
FINANCES

Les recettes et dépenses de fonctionnement



La fiscalité (hors rôles supplémentaires)

9 232 869 €



Sans augmentation des taux

- Taxe d'habitation / 6%
- Divers (taxe sur le foncier non bâti, taxe additionnelle FNB, GEMAPI) / 12%
- Cotisation foncière des entreprises / 35%
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises / 33%
- Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux / 5%
- Taxe sur les surfaces commerciales / 9%

Soit

133,98 €

par habitant

2022 marque la fin de la taxe d'habitation (dernière année avant suppression définitive).

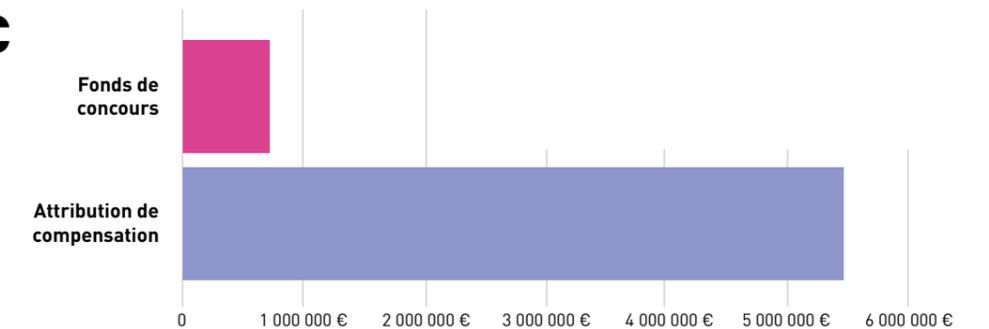
La solidarité

6 134 831 €



102 €

par habitant



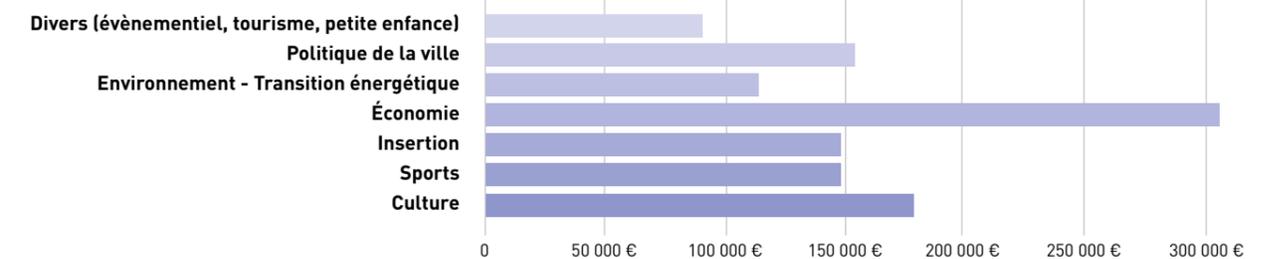
Le soutien aux associations

1 131 976 €



67

associations subventionnées



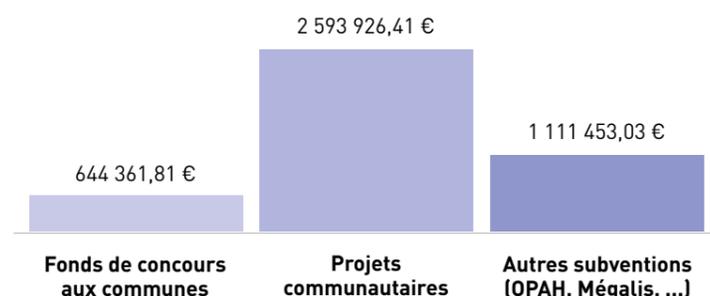


Un programme d'investissement maintenu

4 349 741 €

Soit **63,12 €** par habitant

Total des investissements sur le budget « administration générale » uniquement.

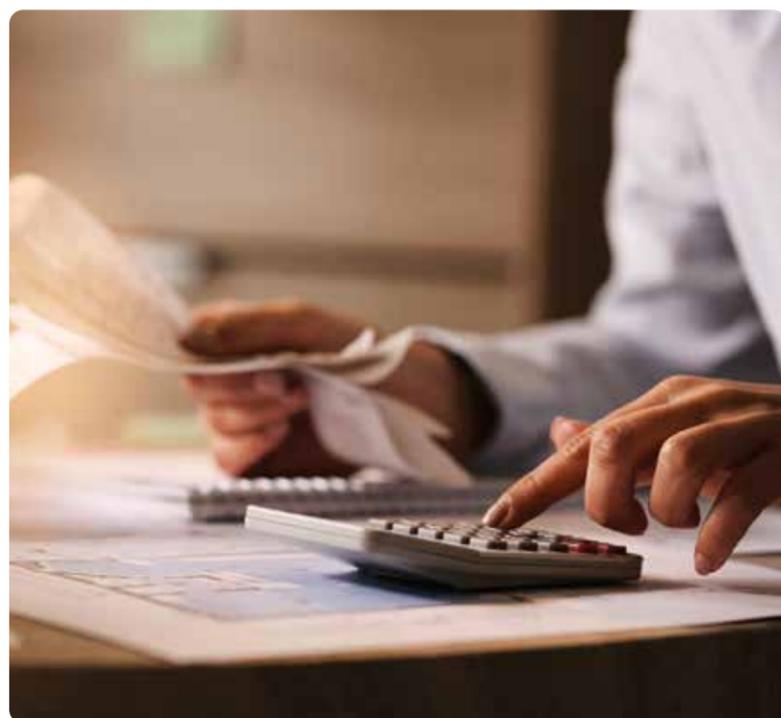


Une dette consolidée

41 099 997 €

Avec une capacité de désendettement de **8.96 années**.

L'année 2022 est marquée par un effort de réduction du montant total de la dette.



Un zoom sur l'environnement budgétaire

42,48%

BUDGET GÉNÉRAL

31,07%

Services publics administratifs

- Développement économique
- Théâtre
- Piscines
- Lotissements (X9)
- Transports scolaires et urbains

26,45%

Services publics industriels & commerciaux

- Régie des ports
- Production d'énergie photovoltaïque
- Chantier d'insertion poterie
- Gestion des déchets
- Eau potable
- Assainissement
- SPANC

Les chiffres clés

1 budget principal et **20** budgets annexes

21 424 mandats

2 786 titres

FINANCEMENT CONTRACTUALISATION

LES MISSIONS

- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs contractuels (contrat départemental de solidarité territoriale, contrat Pays de La Loire 2026, etc.) et leurs programmations financières,
- Renseigner les acteurs locaux (communes, associations, entreprises) sur les contractualisations entre REDON Agglomération et les différents partenaires financiers au bénéfice du territoire,
- Assurer l'ingénierie financière auprès des porteurs de projets souhaitant bénéficier de financements pour leurs projets,
- Animer et gérer le programme européen LEADER de développement rural.

LES PROJETS 2023

- 1 atelier sur les financements publics pour les communes de REDON Agglomération sur le déploiement du fonds vert sur la plateforme de recherche de subventions « aides-territoires » (<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>),
- Signature du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2023-2028 entre le Département d'Ille-et-Vilaine et REDON Agglomération,
- Signature du Contrat intercommunal entre le Département de la Loire-Atlantique et REDON Agglomération,
- Lancement du nouveau programme européen LEADER 2023-2027,
- Accueil d'une Commission Régionale de la Programme Européenne (CRPE), co-présidée par la Préfecture de région et la Région Bretagne.

Les chiffres clés

2 comités uniques de programmation, organisés avec la Région Bretagne, pour l'attribution de subventions du programme européen LEADER 2014-2022 à 8 porteurs de projets

1 candidature co-construite pour le nouveau programme européen LEADER sur la période 2023-2027 avec l'ensemble des parties prenantes et menée par REDON Agglomération

COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

LES MISSIONS

Le service Commande Publique de REDON Agglomération :

- Gère les procédures des passations des contrats de la commande publique ainsi que le suivi de leur exécution administrative et financière,
- Assure la gestion des contentieux de la commande publique en lien avec les cabinets d'avocats,
- Gère les déclarations de sinistres auprès des assurances (14 dossiers en 2022).

L'activité du service en chiffres

Consultation avec publication (à partir de 40 000 € HT)

36 procédures de passation

9 procédures formalisées :
7 appels d'offres ouverts,
2 procédures négociées
27 procédures adaptées (avec publicité et mise en concurrence ouverte)

148

offres reçues et analysées
➤ Plus de 75% sont originaires des régions Bretagne - Pays de la Loire

54

marchés notifiés pour un montant total de 11 585 330 € HT

➤ Plus de 75% sont originaires des régions Bretagne - Pays de la Loire

Consultation directe : mise en concurrence 3 prestataires (de 5 000 à 39 999 € HT)

148

contrats notifiés pour un montant total de 951 000 € HT

➤ Plus de 70% sont originaires des régions Bretagne - Pays de la Loire

Direction de la COMMUNICATION



BUDGET TOTAL*

243 600 € ↘

LES MISSIONS

La direction de la communication est en charge de la communication externe de REDON Agglomération et de ses services. L'objectif est d'informer le mieux possible les habitants du territoire sur les services et les actions proposés par l'Agglomération. Elle s'accompagne d'un volet non-négligeable en communication interne.

Cette communication passe par la réalisation et l'actualisation de supports imprimés (dépliants, affiches...), les supports numériques (site internet, réseaux sociaux ...), l'organisation d'événements (inauguration, pose de la première pierre...), les relations avec la presse, ...

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- Actualisation de la plaquette « Chiffres Clés »,
- Réalisation de deux magazines communautaires distribués aux habitants de REDON Agglomération,
- Édition du *Rapport d'activités 2021* et du *Rapport de Développement Durable 2021*.
- Mise en forme du *ROB*,
- Accompagnement sur le séminaire *Elus*,
- Poursuite de la déclinaison visuelle présentant les métiers de l'Agglomération.
- Conseil et accompagnement des services de REDON Agglomération dans la communication de leurs actions, notamment :
 - Direction Environnement : Focus élus, courriers d'accompagnement de la facturation, information sur la mise en place de la collecte des bio-déchets,
 - Direction Petite Enfance Santé et Autonomie : CLS, livret alimentation multi-accueils,
- Consultations pour la mission de plipostage des courriers de l'Agglomération, la prestation de mise en page du magazine.

Les actions ou grands événements marquants réalisés sur l'année écoulée

- Inauguration de la Passerelle et de la Capitainerie de Redon
- Edition et Diffusion du Projet de Territoire 2021-2026
- Réalisation d'un motion design de valorisation du Projet de Territoire
- Marketing territorial : Réflexion transversale menée avec l'Agence d'attractivité et de développement
- Confluences 2030 : réalisation des supports de communication et d'information
- Lancement d'une newsletter générique
- Accueil de 3 stagiaires
- Participation au Réseau Intercom 35



LES PROJETS 2023

- Communication interne : Refonte de l'intranet,
- Exposition des visuels des métiers de l'Agglomération,
- Réalisation d'un motion design de valorisation des compétences de REDON Agglomération,
- Signalétique des Parcs d'activités,
- Accompagnement de la Direction Ressources Humaines sur la plateforme de gestion des candidatures,
- Terres de Jeux / JO 2024.

Les chiffres clés

107

Actions programmées par les services pour la mise en œuvre des dossiers de communication

29

actualités et communiqués de presse

Et près de **500**

publications sur les réseaux sociaux pour tenir les usagers informés

51

actualités créés sur le site internet

4 898

abonnés à la page Facebook (+41.6 % par rapport à 2021)

1 347

abonnés au compte Twitter (+12.8% par rapport à 2021)

1 250

abonnés à la page LinkedIn (+109% par rapport à 2021)

91 635

utilisateurs sur le site internet

Direction des SYSTÈMES D'INFORMATION



SYSTÈMES D'INFORMATION

BUDGET TOTAL*

847 946 € ↘

LES MISSIONS

- Assure la conception, la mise en œuvre et l'animation de la politique communautaire des systèmes d'Information de REDON Agglomération et d'aménagement numérique du territoire,
- Accompagne le développement de la collectivité, contribue à l'attractivité du territoire, déploie les usages du numérique au sein des services, auprès des citoyens en collaboration avec des partenaires publics et privés,
- Administre et garantit la qualité, la disponibilité, la continuité et la sécurité de l'ensemble des ressources du système d'information (maintien en conditions opérationnelles et de sécurité des actifs logiciels, réseaux, systèmes, télécoms, postes de travail, reprographiques).

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Pôle Management de l'information

- Mise en œuvre :
 - d'une ferme à sites Internet mutualisés,
 - d'un logiciel de gestion de la commande public (*Marcoweb*),
 - d'un service de mailing mutualisé (mailing, newsletter, ...),
 - du nouveau système d'information Petite Enfance (*Abelium*),
 - d'un outil de cartographie du SI (préconisation de l'ANSSI),
 - de services bases de données bibliographiques au profit du réseau des médiathèques,
- Mise en service de la plateforme *Immoweb* (logement social) avec conventionnement Créha Ouest,
- Développement et conception du site Internet des conseillers numériques (CnFS) du territoire,
- Finalisation du guichet numérique des autorisations administratives (GNAU).

Pôle Management de l'infrastructure et du parc

- Déploiement de bornes Wifi sur les sites Douves, Piscine de Redon, Conservatoire, Théâtre,
- Renforcement de la sécurisation du système d'information, sur la base des recommandations de l'audit ANSSI,
- Déploiement d'un logiciel de téléphonie sur les postes de télétravail (Softphone MiTel),
- Unification des solutions de sauvegarde,
- Mise en œuvre d'un système de Visio conférence sur le site des Douves.



* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



En plus...

Création d'un service commun informatique, qui cible deux objectifs principaux :

- Faire converger, mutualiser les solutions informatiques qui peuvent l'être à l'échelle du territoire,
- Elever le niveau de sécurité informatique des communes adhérentes.

Les chiffres clés

Le système d'information couvre une trentaine de sites et représente environ

70 applications métier, structurées en sous-systèmes d'information

Le parc compte environ

850 équipements d'infrastructure et de proximité, répartis sur les 35 sites. La salle serveurs est équipée de deux baies avec une capacité de stockage d'environ 15 To (sauvegardes incluses)



À ce jour 16 communes du territoire ont rejoint ce nouveau dispositif. Elles bénéficieront ainsi du conseil et de l'expertise de la DSI de REDON agglomération, d'une capitalisation de la connaissance terrain, de groupements d'achats favorisant les économies d'échelle.

Accompagnement des habitants du territoire dans leur accès au numérique

- Le recrutement d'un conseiller numérique, dans le cadre du plan France relance de l'Etat, a permis de programmer des rencontres d'inclusion numérique sur des thématiques très diverses (découvrir les bases des outils numériques, la sécurité des appareils sur internet, gérer sa boîte mail, gérer ses données, démarches sur internet, aide au premier achat sur internet, impression 3D, etc.) :
- 127 permanences à la médiathèque de Redon
- 141 accompagnements personnalisés au 3CS et à la maison de l'emploi de Guéméné-Penfao
- 24 ateliers collectifs à la salle d'animation du château du Mail de Redon



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

BUDGET TOTAL*

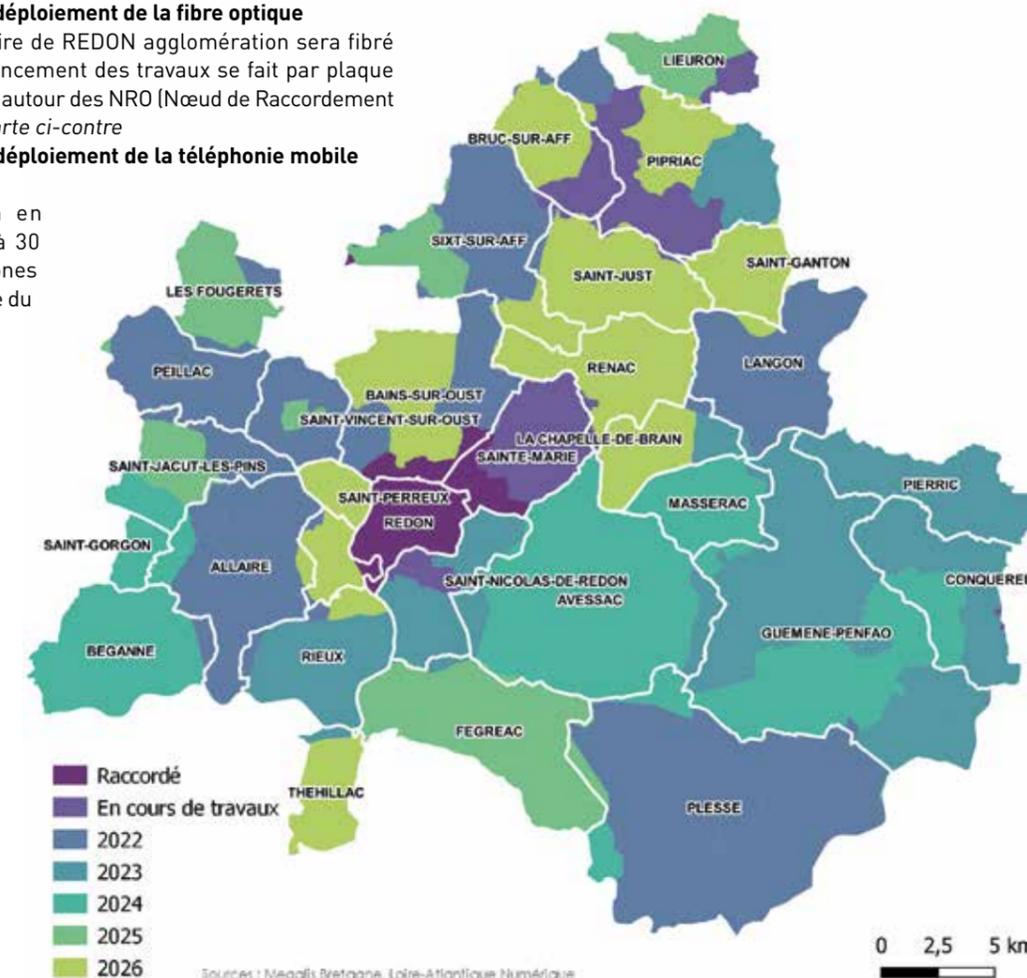
803 403 € =

LES MISSIONS

- Participe au financement du réseau d'initiative publique très haut débit
- Gère la relation avec les maîtrises d'ouvrage Mégalis Bretagne et Loire Atlantique Numérique,
- Suit et communique sur le déploiement de la couverture THD fixe et mobile (prises FTTH, FTTO, MED, antennes 4G).

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- **Poursuite du déploiement de la fibre optique**
Tout le territoire de REDON agglomération sera fibré en 2026. L'avancement des travaux se fait par plaque géographique, autour des NRO (Nœud de Raccordement Optique). Cf carte ci-contre
- **Poursuite du déploiement de la téléphonie mobile 4G-5G**
Implantation en cours de 20 à 30 nouveaux pylônes sur l'ensemble du territoire.



Déploiement de la fibre optique (FTTH) de REDON Agglomération

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

7 570 900 €



7
COMMISSIONS
ÉCONOMIE

LES MISSIONS

La Direction de l'économie de REDON Agglomération se mobilise pour animer, accompagner, fédérer, impulser, soutenir :

- Le dynamisme économique du territoire productif et résidentiel,
- La création d'activités, d'emploi & insertion, formation,
- Les transitions et mutations économiques, notamment écologiques et sociales,
- L'attractivité globale du territoire.

Pour cela, les grandes missions de la Directions reposent sur plusieurs pôles :

- Accompagnement du parcours, développement et transitions des entreprises,
- Emploi, Formation, Insertion,
- Agriculture-Alimentation durable du territoire,
- Tourisme (développement, promotion).

ACTION TRANSITION DES ENTREPRISES - FONCIER-IMMOBILIER

Schéma d'accueil des entreprises



- 3 – Accompagner une économie innovante de proximité
- Partenaires mobilisés : Communes, promoteurs immobiliers, aménageurs, entreprises, salariés, associations

Le contexte national impose de repenser les conditions et objectifs d'aménagement des parcs d'activités : ZAN, stratégie foncière vis-à-vis du monde agricole, contraintes budgétaires des collectivités, nouvelles attentes des entreprises en matière d'animation et d'accompagnement. C'est pourquoi ce schéma va permettre de planifier à l'échelle de la collectivité les aménagements économiques et proposer des solutions alternatives aux entreprises, selon le secteur d'activité, pour s'implanter plus facilement dans les centre-bourgs répondant ainsi également aux enjeux de développement local, de mobilité, etc.

Il s'agit de favoriser, pour le territoire :

- la planification coordonnée des implantations d'entreprises à l'échelle de l'Agglo,
- le renforcement du parcours résidentiel des entreprises en favorisant les solutions alternatives aux parcs d'activités et donc à la consommation foncière,
- l'optimisation des surfaces urbanisées existantes,
- la meilleure spécification des parcs d'activités existants,
- le renforcement de la coopération inter-entreprises.

ACTION PAAT

Programme Agricole et Alimentaire de Territoire



- Relever les défis de la transition écologique – poursuivre la transition alimentaire
- Partenaires mobilisés : Structures d'accompagnement des transitions alimentaires, structures agricoles, structures de l'emploi-insertion, acteurs locaux, communes...

REDON Agglomération porte un Programme Agricole et Alimentaire de Territoire qui vise « à faire du Pays de Redon un territoire de productions et de consommations responsables ».

Les actions réalisées en 2022 :

- Poursuite de l'accompagnement vers une alimentation durable :
 - lancement du 3^e programme de sensibilisation scolaire,
 - accompagnement de la restauration collective vers plus de produits locaux de qualité (temps d'échanges, visites, formations, travail de planification de la production de légume pour la restauration collective...),
 - clôture de la 3^e édition du Défi Alimentation Positive (axe 2 du plan d'action).
- Nouveau plan d'action 2022-2024 :
 - impulsion d'un travail avec les partenaires agricoles et de l'emploi autour des enjeux de l'installation-transmission et de l'attractivité des métiers agricoles,
 - formation des élus sur la maîtrise et gestion du foncier agricole (axe 1 du plan d'action).



Réseau des cuisiniers en visite à la ferme Saint-Yves à Avesnac chez Mathilde et Yoann Roger-Louet

© REDON Agglomération



Programme Alimentation durable dans les écoles primaires. Anne Béraud en intervention dans la classe de Chantal Mayeux, enseignante à l'école Les Ardoisières de Sainte-Marie.

© Chantal Mayeux



ACTION EMPLOI-FORMATION-INSERTION

Insertion par l'activité économique



- 2 outils : Chantiers d'insertion Nature et Patrimoine de Saint-Jacut-les-Pins et Décoration sur Faïence de Saint-Jean-la-Poterie
- Déployer un tissu économique solidaire – S'engager pour être un territoire inclusif
- Partenaires mobilisés : Acteurs sociaux, entreprises, DDETS, CD 56, Europe avec le FSE+, collectivités, habitants

REDON Agglomération agit en faveur de l'inclusion en soutenant la gestion de deux chantiers d'insertion, Nature et Patrimoine et Décoration sur Faïence dont l'objectif est d'encourager la transition professionnelle, développer les compétences et favoriser le retour à l'emploi en alliant production économique éco-responsable et solidaire et accompagnement.

Indicateurs 2022

32
personnes
accueillies

65%
bénéficiaires de
minima-sociaux

82%
de sorties dynamiques
dont 47% en emploi
durable, 6% en emploi
de transition, 23% en
formation qualifiante
et 6% en poursuite de
parcours d'insertion

50%
de femmes et
50%
d'hommes

80%
issus du territoire de
REDON Agglomération

18 423
heures travaillées



Maison de l'emploi espace France services



- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes
- Partenaires mobilisés : Pôle emploi, mission locale, CCAS, services sociaux, association caritatives, CPAM, CARSAT, CAF

Cette structure de proximité accueille, informe et oriente toute personne en recherche d'information sur l'emploi, la formation, la création d'activité. Labellisée espace France services, la structure accompagne dans les démarches administratives du quotidien. Elle accompagne au plus près les utilisateurs afin d'éviter l'isolement et la dégradation des situations pouvant parfois entraîner une très grande précarité. Favoriser l'accès aux droits en informant et en accompagnant : RSA, prime d'activité, minimum vieillesse,...



982
personnes différentes
accompagnées en 2022
(554 personnes en 2020)

Maison de l'emploi espace France services



- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Partenaires mobilisés : Pôle emploi, unité emploi, mission locale, agence intérimaire,...

Afin de favoriser l'accès à l'emploi et la formation, des actions de recrutements, de formation sont menées tout au long de l'année : sessions de recrutements ciblées par entreprise, job dating, information sur les métiers, suivi individualisé des parcours, accompagnement des entreprises dans le processus de recrutement.

9
sessions de
recrutement

1
job dating

2
actions de formation
d'orientation



ACTION TOURISME DURABLE

Proposition de la location vélo (dont vélo à assistance électrique) et conciergerie vélo dans le centre de Redon, face à l'Office de Tourisme



- Relever les défis de la transition écologique – poursuivre la transition alimentaire
- Partenaires mobilisés : Ville de Redon

Proposer aux touristes et habitants, de mi-juin à mi-septembre, de la location de vélo, en alternative à la voiture pour rejoindre 4 sites touristiques (Ile aux Pies, Brain sur Vilaine, Etang Aumée, Rieux) :

- Faire la promotion des vacances en train + vélo,
- Désengorger la voiture de certains sites touristiques (ex : Ile aux Pies).

+27%
de location de vélo
entre 2021 et 2022

215
locations de vélo



Étude de fréquentation du site de l'Île aux Pies et proposition pré-opérationnelles



- Créer les conditions de bien vivre ensemble sur le territoire – Reconquérir la qualité de notre patrimoine naturel
- Région Bretagne, Département du Morbihan, Département d'Ille et Vilaine, Oust à Brocéliande Communauté, Commune de Bains sur Oust, St Vincent sur Oust et Glénac

- Qualifier et quantifier la fréquentation de l'Île aux Pies pour concilier développement touristique et préservation de la biodiversité,
- Analyser les dysfonctionnements de l'accueil du public et de proposer des solutions d'amélioration tant sur la diversification des modes de déplacement que d'accueil,
- Définir / identifier les zones à enjeux écologiques pour éviter les zones de conflit entre le tourisme et la biodiversité,
- Cette étude répond aux enjeux de :
 - préservation de la biodiversité,
 - développement touristique maîtrisé,
 - compréhension globale du site qui est situé sur 3 communes.

67 375 € TTC

Étude : diagnostic + proposition pré-opérationnelles



© S. Boursier

Direction de l'AMÉNAGEMENT



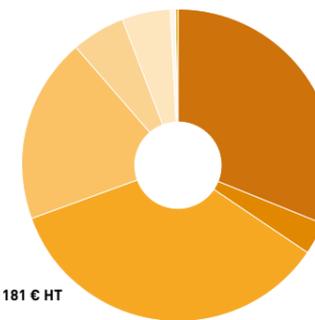
PÔLE PATRIMOINE BÂTI

BUDGET TOTAL*

2 337 071 €

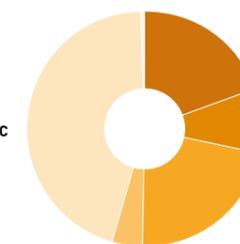
En fonctionnement

- Piscines / 521 508 € HT
- Éco / 56 113 € HT
- Administration Générale / 583 172 € TTC
- Déchets / 319 513 € TTC
- Théâtre / 89 205 € HT
- Port / 85 601 € HT
- SPANC / 6 457 € HT
- Installations solaires Photovoltaïques / 4 181 € HT
- Insertion / 0 € HT



En investissement

- Piscines / 131 425 € HT
- Éco / 59 398 € HT
- Administration Générale / 147 714 € TTC
- Déchets / 27 398 € TTC
- Théâtre / 0 € HT
- Port / 302 336 € HT
- SPANC / 3 050 € HT
- Installations solaires Photovoltaïques / 0 € HT
- Insertion / 0 € HT



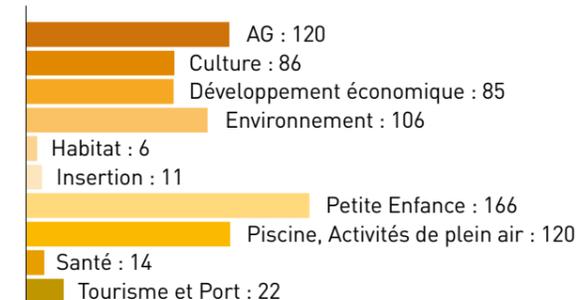
LES MISSIONS

- Maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti (entretien et maintenance des bâtiments de la collectivité),
- Maintien ou mises en conformité réglementaires des bâtiments (sécurité incendie, sécurité des travailleurs, accessibilité des personnes à mobilité réduite...),
- Améliorations constructives et fonctionnelles des bâtiments existants (aménagement de locaux, amélioration thermique des bâtiments, renouvellement d'équipements techniques...),
- Pilotage d'études et conduite d'opérations pour les projets de grande envergure.

Suivi de

736

demandes de travaux pour les différents services de l'agglomération



Conduite d'opérations en régie pour les directions

- Capitainerie – 27 Rue de Vannes – Phases Travaux et GPA,
- IT6 – Le Victor Hugo – Aménagement Plateau R+1 – Phase études.

Conduite d'opérations avec maîtrise d'œuvre pour les directions

- IT6 – Le Victor Hugo – Aménagement RdC – Restaurant « Le Revenzy » - Suivi de la GPA,
- Quai de Transfert – Saint Nicolas de Redon – Phase études,
- Multi accueil La Barbotine – Redon – Réaménagement / Agrandissement – Phase études,
- Réhabilitation 66 Rue des Douves et Conservatoire : Phase études.

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



Liste non exhaustive des contrats gérés par le Pôle Patrimoine Bâti

- Maintenance Bâtiments
- Vérifications Périodiques
- Fournitures Energie
- Nettoyage
- Véhicules

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Aménagement d'une capitainerie - Redon

- Travaux d'Octobre 2021 à Avril 2022
- Réception le 12 Avril 2022
- Coût des études (CT, SPS) : 3 559.00 € HT
- Montant du Marché de travaux: 271 424.06 € HT

Opérations Diverses :

- Frais d'études divers : 189 009.22 € HT
- Réfection des chéneaux atelier Cotard : 13 281.19 € HT
- Réfection CTA piscine de REDON : 4 190.10 € HT
- Mise au norme cuve chlore piscine de REDON : 15 853.97 € HT
- Changement ballon ECS piscine de REDON : 14 541.64 € HT
- Système de support bateau club aviron : 13 843.90 € HT
- Création prise green-up IT2 : 4 829.78 € HT
- Achat de véhicules : un Citroën jumper, une Clio et une Zoé : 52 235.38 € HT
- Fournitures d'électroménager : 22 767 € HT

LES PROJETS 2023

Construction d'un quai de transfert - Saint -Nicolas- de-Redon :

- Estimation des travaux : 1 800 000 € HT
- Objectif : Livraison : 2024

Réhabilitation du Conservatoire :

- Estimation des travaux Conservatoire : 805 000 € HT
- Objectif : travaux à compter de 2023. Livraison en 2024

Restructuration du Multi Accueil La Barbotine - Redon :

- Estimation des travaux : 181 666.67 € HT

Aménagement d'un plateau de bureaux -Immeuble Victor Hugo - Redon :

- Estimation des travaux : 196 520.00 € HT

Travaux ferme de Cranhoet - Thehillac :

- Estimation des travaux : 101 280.00 € HT

Reprise Carrelage - Piscine Peillac :

- Suite à expertise et goulottes

Opérations Diverses :

- Changement terrasse bois du multi-accueil de Guéméné-Penfao : 10 456.35 € HT
- Changement de la porte piétonne piscine de Redon : 5 013.15 € HT

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

BUDGET TOTAL*

76 555 €

LES MISSIONS

REDON Agglomération déploie sa stratégie immobilière afin d'affiner la gestion technique, financière et écologique de son parc bâti.

Réalisation d'un diagnostic complet sur les 4 thématiques : technique/usages/environnemental/économie, des bâtiments de REDON Agglomération, il s'agit de mettre en place d'un schéma directeur immobilier visant à prévoir une orientation d'actions pertinentes (cession, démolition, rénovation ou construction) et une priorisation de programmes de travaux à travers une programmation pluriannuelle d'investissement et une optimisation des budgets de fonctionnement associés.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

La stratégie immobilière est en cours d'écriture et son action transversale inter-service est peu quantifiable pour l'instant. En 2022, la cession de 3 bâtiments de la direction de l'économie a été effective (Gestionnaire DirEco).

LES PROJETS 2023

- La cession d'un bâtiment de la Direction de l'économie a été actée pour 2023 (Trésorerie de Pipriac) et la cession d'un second bâtiment est prévue. D'autres cessions d'immobilier sont en cours d'étude,
- Un schéma directeur immobilier et énergétique du patrimoine bâti de REDON Agglomération sera établi en 2023.

Les chiffres clés

4

scénarios de rénovation énergétique, dont l'un d'entre eux est actuellement en phase opérationnelle : le 7 (Conservatoire de musique)

2

études de faisabilité sont en cours sur 2 bâtiments qui nécessitent une rénovation globale : la piscine et le multi-accueil de Redon (La Barbotine).



Capitainerie de Redon



Piscine de Redon

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



VOIRIE INFRASTRUCTURES

BUDGET TOTAL*

988 742 €


LES MISSIONS

Le service gère 212 kilomètres de voirie d'intérêt communautaire sur le territoire de l'Agglomération, dont 180 km de voirie communale et 32 km en parc d'activités. Attenant à la voirie, le patrimoine des ouvrages hydrauliques référencie plus de 240 ouvrages routiers dont 33 ouvrages d'art de 2 à 49 m d'ouverture. Le service intervient dans les inspections périodiques et la réhabilitation de ces ouvrages d'art ou hydrauliques. Il gère également les espaces extérieures de 34 sites bâtis communautaires (multi-accueils, déchèteries, ateliers relais...), du port de Redon et les espaces verts des 30 parcs d'activités communautaires. Tous les entretiens et les travaux sont réalisés par des entreprises spécialisées, les communes ou des associations d'insertion. Les domaines d'intervention sont : les revêtements de chaussées, ouvrages d'art, dépendances de voirie, signalisation de police, éclairage public, espaces verts ...

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Programme d'amélioration et d'entretien des revêtements et accessoires de voirie

- 4 800 m de voie en revêtement type bi-couche 6/10-4/6 en bitume fluxé,
- 600 m de voie en enrobés dosés à 120 kg/m² (voirie lourde de parc d'activité ou structurante en agglomération),
- 1 950 m de voie en pontage de fissures.

Le maintien en bon état de ces chaussées nécessite aussi un entretien courant de l'assainissement de la route notamment par le bon écoulement des eaux dans les fossés et par le confortement des accotements.

En 2022, plus de 6 300 ml de curage de fossé et dérasement d'accotement et près de 7 500 ml d'épaulement de rives ont été réalisés.

Maitrise d'œuvre en régie pour la réfection des chaussées et trottoirs sur la rue de Normandie à Redon

Ponctuellement des travaux ont été réalisés sur le réseau d'eaux pluviales pour un montant de 20 880 €. Les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée en enrobé s'élèvent à 205 205 €.

Inspections sur les ouvrages d'art et hydrauliques

Marché sur 4 ans : 150 140 € HT

Un marché de prestations pour la réalisation d'inspections des ouvrages d'art a été notifié le 25 mai 2022 pour une durée de 4 ans. Une série de 13 ouvrages a été inspectée.

Ces campagnes de surveillance régulières permettent de s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages, notamment de suivre l'évolution de l'état général des matériaux. Un carnet de santé est établi pour chaque ouvrage. Un chiffrage de travaux préconisés permet de planifier les entretiens d'ordre courant ou spécialisé sur plusieurs années.



Les chiffres clés

212 km
de voirie d'intérêt
communautaire
soit

180 km
de voirie
communautaire
dont

32 km
en parc d'activités

34
sites bâtis
communautaires

LES PROJETS 2023 DU SERVICE

- Réalisation du programme d'entretien de la voirie et ses dépendances,
- Poursuites des Inspections Détaillées des ouvrages d'art et des Visites Simplifiées Comparées sur 31 ouvrages d'arts ou hydrauliques,
- Entretiens courant et spécialisés sur les ouvrages d'art et hydrauliques,
- Participation à l'accompagnement du groupement de commande du Plan Corps de Rue Simplifié Vecteur (PCRS Vecteur) établi par le SDE 35 et suivi par l'Agence d'Attractivité de développement.

LES PROJETS 2023 EN CONDUITE D'OPÉRATION PAR LE SERVICE

- Remplacement du pont routier (ouvrage d'art) de l'Eclapas par un pont cadre à Saint-Jacut-les-Pins,
- Réfection de chaussée et enfouissement de réseaux télécom sur le PA Tournebride à Bains-sur-Oust.



TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES

BUDGET TOTAL*

5 801 915 €


2

COMMISSIONS
AMÉNAGEMENT SUR LES MOBILITÉS

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Gestion des transports scolaires

Objectif : Offrir un service de transport scolaire de qualité

- 2 campagnes de sensibilisation, des contrôles terrains renforcés et deux contrôles de gilets et de carte réalisées avec les élus locaux à la rentrée de septembre 2022/23,
- Réalisation d'un plan d'action en cas de pénurie de conducteurs,
- Gestion de la fermeture du passage à niveau 395 à Saint-Nicolas-de-Redon (restructuration du réseau et modification des pôles d'échanges).

La rentrée des transports scolaires EN QUELQUES CHIFFRES



3 983 élèves
inscrits qui empruntent
les transports scolaires



dont

- ▶ 883 au primaire
- ▶ 2029 au collège
- ▶ 1007 au lycée
- ▶ 36 en études supérieures
- ▶ 28 autres

36 élèves vont à l'école en train.

Régime scolaire
des élèves

- ▶ 3833 sont demi pensionnaires
- ▶ 116 sont externes
- ▶ 34 sont internes

Expérimentation d'auto partage

- Objectif : Déployer une offre de mobilité durable,
- Cible de l'action : Tout public,
- Localisation : Centre de Redon (volonté d'extension en 2023).

REDON Agglomération est partenaire de l'Association Energies Citoyennes en Pays de Vilaine, qui porte ce projet. REDON Agglomération, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, souhaite donc soutenir les initiatives locales comme celle de l'association Energies en Pays de Vilaine (EPV) qui contribue au changement des pratiques de mobilité sur le territoire en organisant un service d'auto partage : Osecar. REDON Agglomération a décidé de mettre à disposition un des véhicules de sa propre flotte afin de l'intégrer au service. Ledit véhicule sera donc mutualisé et utilisé non seulement par les agents et élus de l'agglomération mais également par tout autre usager qui en aurait besoin.

Enquête sur les déplacements domicile-travail

- Objectif : Déployer une offre de mobilité durable,
- Cible de l'action : Salarié(e)s ou dirigeant(e)s d'entreprises,
- Localisation : Territoire de REDON Agglomération.

Lancement d'une enquête sur les déplacements domicile-travail à l'automne 2022 afin de repérer les besoins, les attentes et de comprendre les pratiques de mobilité sur le territoire de REDON Agglomération. Cette enquête permettra d'alimenter les projets et réflexions de REDON Agglomération.

Élaboration d'un schéma vélo de territoire

- Objectif : Déployer une offre de mobilité durable,
- Cible de l'action : Tout public,
- Localisation de l'action : Territoire de REDON Agglomération (31 communes),
- Partenaires mobilisés : Communes, associations, collectifs, services et élus de REDON Agglomération, entreprises, Agence d'Urbanisme de la Région de Saint Nazaire et l'Agence d'Attractivité et de Développement.

À travers son plan vélo de territoire REDON Agglomération entend développer sa pratique, que ce soit pour un usage utilitaire, de loisirs ou de tourisme. Définition des enjeux et des axes de travail pour un territoire cyclable. Méthode de travail participative.

Les 4 objectifs stratégiques :

- Constituer un réseau cyclable structurant,
- Conforter la destination de vélotourisme,
- Constituer un écosystème vélo participant à la multi-modalité et à l'intermodalité,
- Accompagner le changement des modes de vie.

Cette phase opérationnelle est soutenue par l'ADEME via le dispositif AVELO2.

En mai 2022, REDON Agglomération a accompagné la mobilisation citoyenne autour du *Défi vélo*, initié par un collectif d'associations du territoire investi sur le sujet des mobilités actives.

Indicateurs de résultat :



© Simon Bourcier

Service Vélila

- Objectif : Déployer une offre de mobilité durable
- Localisation : Service destiné aux habitants des 8 communes ligériennes de REDON Agglomération

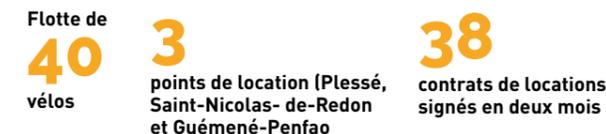
Le Département de Loire-Atlantique et REDON Agglomération ont lancé en octobre 2022 Vélila, un nouveau service de vélo à assistance électrique (VAE). Accessible aux habitants des communes d'Avessac, Conquereuil, Fégréac, Guémené-Penfao, Massérac, Pierric, Plessé et Saint-Nicolas-de-Redon, Vélila offre la possibilité de louer un vélo électrique, d'un mois à un an, le temps de découvrir tous les avantages du vélo pour les trajets quotidiens.

Les deux choses essentielles pour le trajet domicile-travail : la rapidité et le coût.



© Paul Pascal - Département Loire-Atlantique

Les chiffres clés



Finalisation de l'installation d'abris vélos sécurisés

- Objectif : Déployer une offre de mobilité durable,
- Localisation : Territoire de REDON Agglomération (6 communes concernées : Langon, Allaire, Pipriac, Massérac, Redon, Guémené),
- Partenaires : L'Etat (co-financeur), les communes, qui réalisent la poste l'entretien et la maintenance des abris.

Installation d'abris vélos sécurisés afin de favoriser la multimodalité et les modes de transports durables.



Les chiffres clés



LES PROJETS 2023

- Étudier la restructuration des services de transport urbain et de transport à la demande avec le bureau d'étude Mobhilis. L'objectif : faire un diagnostic et état des lieux de ces services et voir les possibilités de développement pour les années à venir,
- Travailler avec les entreprises pour promouvoir les modes de déplacements alternatifs : animations, communication, accompagnement,
- Réunir les acteurs de la mobilité dans un comité des partenaires,
- Construire une stratégie de développement d'aménagements cyclables : Planification stratégique, diagnostic, Maitrise d'ouvrage pré opérationnelle, Maitrise d'œuvre opérationnelle, évaluation de certains itinéraires,
- Animer et promouvoir les politiques cyclables intégrées : campagne de publicité, organisation d'événements, ateliers vélo, remise en selle, accompagnement des employeurs pour le développement de mobilités actives auprès des salariés,
- Développer la sensibilisation autour des transports scolaires dans les établissements secondaires.

Les chiffres clés



En plus...

La stratégie Mobilités

REDON Agglomération a commencé en 2022 à élaborer sa stratégie mobilités afin d'avoir une ligne directrice politique pour le territoire.

La transversalité propre à la mobilité connecte cette thématique à de nombreuses autres politiques publiques locales. Acter une stratégie permettra d'avancer sur les problématiques liées aux déplacements, et de créer un lien avec d'autres stratégies territoriales (projet de territoire, emploi, santé, etc.).



PÔLE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Habitat

BUDGET TOTAL*

632 832 €



2

COMMISSIONS
DÉVELOPPEMENT URBAIN

LES MISSIONS

Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH), animation du Point Rénov' Habitat Bretagne (réseau FAIRE), Politique de la Ville et accueil des gens du voyage.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

PLH

Budget prévisionnel : 756 660 €

Budget réalisé : 534 613 €

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) 2016 - 2022

Actions 2, 4 et 20 du PLH

Objectif : Reconquête du parc privé ancien.

En 2022 : réalisation : 231 logements réhabilités dont :

- 120 dossiers pour la lutte contre la précarité énergétique,
- 96 dossiers pour l'adaptation du logement pour les personnes âgées et/ou handicapées,
- 15 dossiers pour traiter des logements moyennement dégradés, très dégradés ou indignes.

Bilan 2016 -2022 : **1 278 logements réhabilités**

Montant de travaux générés : **26 593 041,41 €**

Montant d'aides versées : **13 822 801,56 €**

dont **1 018 849,89 € par REDON Agglomération.**

Encourager la réhabilitation thermique des logements sociaux existants

Action 3 du PLH

Objectif : Favoriser les économies d'énergie pour les ménages ayant des revenus modestes.

15 à 20 logements pour un budget de 42 400 €.

Réalisation : **10 logements** à Béganne pour un montant de **16 000 €** (résidence « Le Pré du Bourg » - géré par ESPACIL - logement agréés PLA - équivalent PLUS).

Encourager l'accession des primo-accédants dans les logements vacants en centre-bourg ou centre-ville

Action 5 du PLH

Objectifs : Lutter contre la vacance dans le parc privé et faciliter l'accession à la propriété.

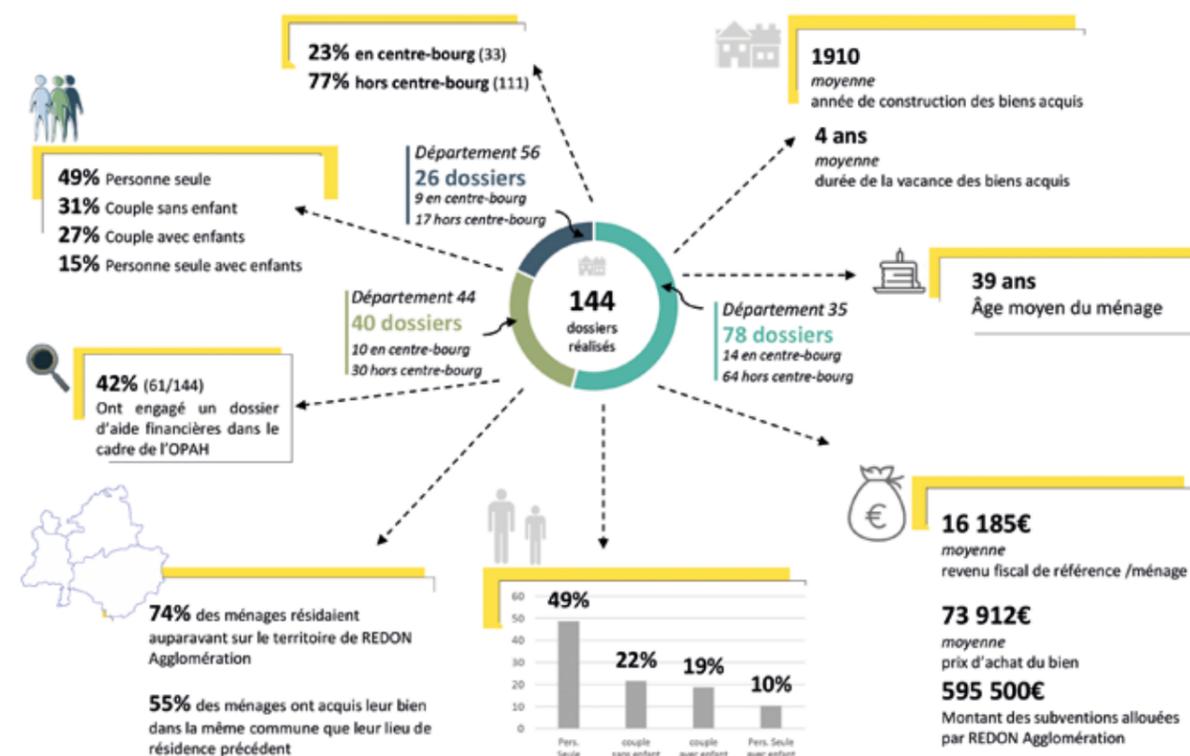
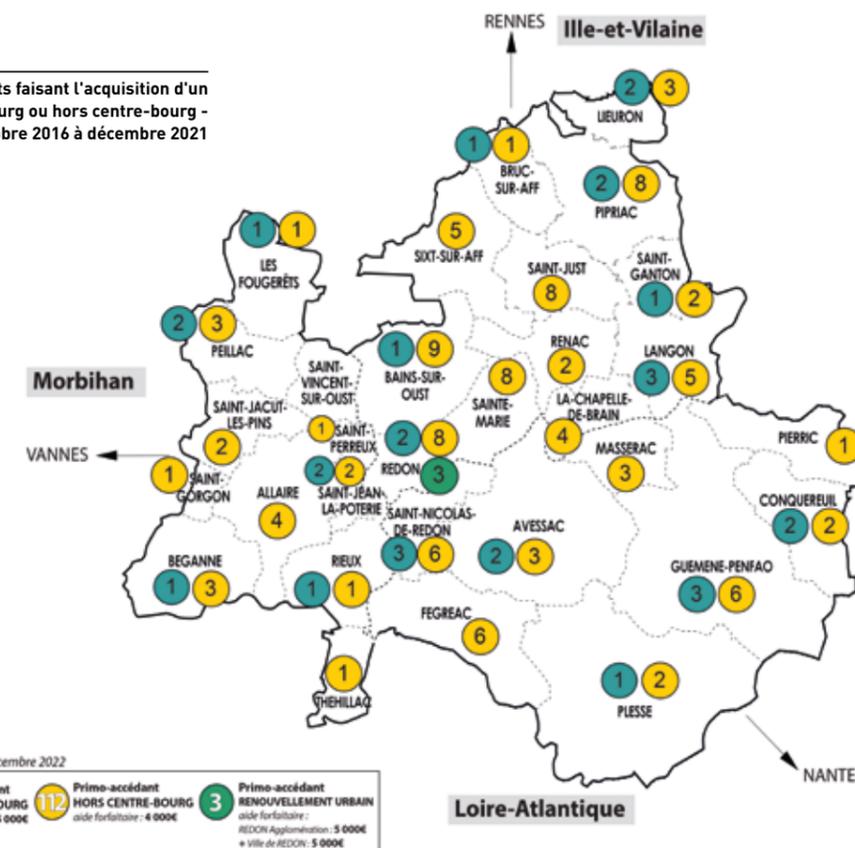
Budget de 122 500 €.

Réalisation : **21 logements réhabilités** pour un budget de **86 000 €**.

Pour info...

Nouveau dispositif mis en place par le gouvernement, au 1^{er} janvier 2020, pour massifier la rénovation énergétique : « Ma prime Renov' » permet de financer, par poste, des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique sans condition de gain énergétique et les aides sont ouvertes à tous les ménages et modulées en fonction des revenus. Sur le territoire communautaire : 1091 dossiers réalisés de 2020 à 2022 (117 en 2020, 566 en 2021 et 408 en 2022).

Aide aux primo-accédants faisant l'acquisition d'un bien vacant en centre-bourg ou hors centre-bourg - Octobre 2016 à décembre 2021



Profil des acquéreurs et du type de bien acquis depuis le début de l'action

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

Appel à projets « des centres-bourgs et des centres-villes vivants pour un territoire durable – requalification des îlots anciens »

Action 7 du PLH

Objectif : 2 projets soutenus – budget : 40 000 €.

Réalisation : 1 projet retenu : projet de requalification du centre-bourg – phase 2 à Lieuron (réhabilitation d'un logement pour créer un logement locatif social (T5) pour accueillir une famille ; une ancienne étable pourra également être rénovée pour un grand logement locatif social (nombre de pièces à définir) et le délaissé de terrain pourrait accueillir un ensemble de logements locatifs adaptés pour les personnes âgées (demande de T3 de plein pied, accessible PMR). Ce projet permettra de répondre à la problématique de mobilité en milieu rural et cela permettrait de libérer de grands logements afin d'accueillir de nouvelles familles.

Renforcer les partenariats avec les acteurs de l'habitat

Action 18 du PLH

Objectif : Mettre en réseau les acteurs de l'habitat à l'échelle de l'agglomération.

Bilan d'activités de la Maison de l'Habitat

Action 19 du PLH

Budget prévisionnel : 25 000 € - budget réalisé : 11 400 €.

Les chiffres clés

104

participants aux réunions publiques

180

kits de mesure du radon ont été distribués. Une réunion d'information relative aux résultats sera réalisée en juin 2023.

LES PERSPECTIVES PLH 2023

- Prorogation du PLH 1 jusqu'au 8/08/2023,
- Élaboration du PLH 2,
- Étude pré-opérationnelle lancée pour mettre en place un nouveau dispositif opérationnel pour continuer la reconquête et l'amélioration du parc privé ancien,
- Mise en place de la politique locale de l'habitat pour le parc public.

Point Rénov'Habitat de la Maison de l'Habitat

Budget prévisionnel : 36 000 €

Budget réalisé : 32 635 €

Les missions des conseillers info-énergie sont :

- D'apporter des conseils techniques, neutres et indépendants pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat (isolation, chauffage, éclairage, équipements et appareils électriques...).

Deux types de structures ont été rencontrées en 2022 :

- Les structures professionnelles locataires au siège social de REDON Agglomération près desquelles un temps de sensibilisation aux écogestes au bureau a été organisé le 17 novembre, dans le cadre du programme 'Mieux vivre ensemble'. Il y avait 35 personnes représentant différentes structures (REDON Agglomération, Pôle Emploi, La Mission Locale...). Une réflexion a été amorcée sur l'intérêt d'intervenir régulièrement sur des thèmes à approfondir : eau, électricité, chauffage...
- Une structure d'animation locale : Energie Citoyenne en Pays de Vilaine (ECPV) avec qui des animations sont développées en lien avec d'autres acteurs comme Noria et Cie. Une rencontre a été organisée le 7 avril pour mieux se connaître (suite à la prise de poste de la nouvelle conseillère énergie) et construire une fiche de route commune sur la thématique de la Rénovation Énergétique.

Réalisation : **1 121 conseils délivrés** en permanence

- De participer aux événements locaux en lien avec l'habitat et d'organiser des animations afin de sensibiliser le grand public aux thématiques des économies d'énergie, de l'habitat performant et des énergies renouvelables.

Urbanisme

BUDGET TOTAL*

266 718 € 

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS DE L'ANNÉE 2022

- 1^{er} janvier : mise en place de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme,
- 25 avril : ouverture du guichet numérique des autorisations d'urbanisme,
- Septembre : ateliers de travail avec les élus et techniciens sur le renouvellement de la convention relatif au service mutualisé,
- 28 novembre : délibération approuvant le renouvellement de la convention relatif au service mutualisé.

LES PERSPECTIVES 2023

En termes de projets

Adhésion

- Rappel sur la délégation de signature des courriers d'incomplétude et de majoration de délais dans un objectif de simplification et gain de temps,
- Réflexion sur le financement du service commun,
- Accompagnement des communes sur les avant-projets : réunions en amont du permis.

Dématérialisation

Continuité de la démarche :

- Consultation dématérialisée des services internes et externes en cours,
- Phase d'expérimentation sur une numérisation totale des dossiers papiers (suppression de l'envoi postal).

Conformité de travaux

- Récolement des travaux,
- Assermentation des agents.

Les chiffres clés

462

logements ont été autorisés en 2022, dont

451

logements individuels (Données SITADEL 2021 : 425 logements)

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



Accueil des gens du voyage

LES MISSIONS

Gestion des trois aires d'accueil de REDON Agglomération et d'un terrain de grands passages.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Bilan d'occupation des terrains d'accueil des gens du voyage

- Allaire (9 emplacements - 18 places)
Taux d'occupation : **71%**
- Redon (9 emplacements - 18 places)
Taux d'occupation : **42%**
- Saint-Nicolas-de-Redon (4 emplacements - 8 places)
Taux d'occupation : **65%**

Aire de grands passages

- 1 mission accueillie en 2021,
- 1 groupe familial accueilli du 4 au 9 septembre.

Actualisation des tarifs, les horaires d'accueil et les règlements intérieurs par une délibération du Bureau Exécutif du 7 juin 2022 afin d'intégrer les nouvelles dispositions du décret n°2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil et aux terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage.

Les objectifs étaient de :

- répondre aux obligations du décret mentionné qui impose un règlement intérieur unique,
- améliorer la qualité d'accueil des aires permanentes avec la création d'un dossier d'accueil. Il comprendra un livret d'accueil et le règlement intérieur avec ses annexes (grille tarifaire, convention temporaire d'occupation, état des lieux),
- favoriser une harmonisation des tarifs des aires des EPCI voisins.

Mise en concurrence du marché d'entretien, de gestion et d'animation des terrains d'accueil des gens du voyage.

LES PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre la réflexion sur la réalisation d'un terrain de grands passages de petite capacité (= terrain soupape) et de terrains familiaux,
- Poursuivre la mise en place du tri sélectif sur les différentes aires.



Pour info...

Les tarifs pour les 3 aires permanentes

Dépôt de garantie (caution)

50 €

Droit d'emplacement

2 €/nuît

Électricité

0.12 €/kWh

Eau

2 €/m³

Les tarifs pour l'aire de grands passages

Électricité

13 €
par caravane et
par semaine

Eau

5 €
par caravane et
par semaine

Location de la benne et
traitement des ordures
ménagères

5 €
par caravane et
par semaine

Politique de la Ville Quartier prioritaire de Bellevue à Redon

Le quartier de Bellevue à Redon a été classé « quartier prioritaire » et un contrat ville a été signé en 2015 pour une durée de 6 ans. Il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

La politique de la ville se fixe pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le territoire environnant, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitant-e-s.

Le cadre stratégique s'articule autour de trois piliers :

- le pilier cohésion sociale,
- le pilier cadre de vie et renouvellement urbain,
- le pilier développement économique et emploi.

Le contrat de ville est l'outil co-construit entre les différents acteurs (collectivités territoriales, État, bailleurs sociaux, acteurs économiques et conseil citoyen ...) afin de fixer des orientations sur les projets, renforcer les partenariats et mobiliser le droit commun.

Pour mettre en œuvre ce contrat de ville, deux appels à projets sont lancés annuellement.

Une enveloppe annuelle de 30 000 € a été validée lors du vote du budget communautaire.

17 projets retenus avec un soutien financier de 25 047 € de REDON Agglomération.

- 1^{er} appel à projets : 7 projets retenus avec un soutien financier de **14 130 €**
- 2^e appel à projets : 10 projets retenus avec un soutien financier de **10 917 €**.

Perspectives 2022

Etude d'évaluation de fin de contrat.

Objectif : évaluer le contrat de ville en tant que dispositif et les actions prévues par celui-ci pour identifier la plus-value du contrat ville pour les habitants du quartier de Bellevue et les partenaires au regard des objectifs fixés.



Spectacle « Les Madeines de Poulpes », Cie Kadavresky
Festival Quartier Libre !



Cinéma en plein-air



Exemple d'actions des appels à projets en 2022

Chantier artistique
Cours FLE et alphabétisation
Conseil Citoyen
Aide au devoir
Belle'Vacances été
Ludo mobile
Semaine du sport et de la culture
Quartier libre 2 (projet théâtre)

CONFLUENCES 2030

Dans la continuité de l'année 2022 et à l'appui du pacte de gouvernance validé par les trois collectivités partenaires, REDON Agglomération poursuit son implication dans la mise en œuvre du projet urbain Confluences 2030 au côté de Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

Les missions consistent en :

- l'assistance et conseils auprès des collectivités : pilotage et gestion de la comitologie du projet, veiller aux opportunités et aux risques inhérents au projet global,
- la coordination et gestion de projet : veille à la cohérence dans la mise en œuvre du plan guide de programmation, mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation, transversalité,
- le développement et animation des partenariats publics et privés,
- l'organisation et animation de la concertation,
- la coordination de la communication et du marketing du projet.

REDON Agglomération assure toujours le pilotage administratif et financier du projet sous la responsabilité de la direction de projet qui réunit les trois collectivités partenaires.

Faits marquants :

- **Garnier – ville de Redon**
Mission d'élaboration des préconisations pré-opérationnelles. Accompagnement aux réflexions menées sur la transition « Garnier ».
- **Stef – REDON Agglomération / ville de Redon**
Lancement de la mission des préconisations pré-opérationnelles. Suivi des relations avec le GIP Campus et EPFR.
- **Espace public quai Jean Bart – ville de Redon**
Finalisation de l'AVP et des marchés de travaux pour un lancement début 2023. Organisation de la concertation avec les habitants du quartier.
- **Passerelle Vilaine – Redon et Saint-Nicolas-de-Redon**
Recherche de financement.
- **Nautisme – REDON Agglomération**
Inauguration de la passerelle et de la capitainerie
Finalisation de l'étude pour la création d'un port technique.
- **Aménagement de la Digue Nord**
Suivi de l'étude d'aménagement et mobilisation citoyenne des habitants du quartier.
- **Autres projets**
Aménagement du PNR 395, Poursuite des réflexions sur le devenir de la Corderie, des espaces Romi et zones portuaires.

Au regard des objectifs de mobilisation citoyennes et d'attractivité du territoire et dans le respect des contraintes sanitaires :

- **Participation au Forum des Projets Urbains à Bordeaux**, présentation du projet, stand et atelier ciblé plus particulièrement sur les opérations Garnier et Stef et les opérations des Petites villes de demain) auprès d'investisseurs et professionnels de l'urbanisme.



Forum des Projets Urbains de Bordeaux

- **Renouvellement des Confluences d'été** avec l'appui de moyen humain mutualisé avec la ville de Redon.



Affiche des Confluences d'été

- **Accueil de l'association Café vélo- La sonnette à la Maison Confluences** en soutien au développement de leur activité sur le territoire.
- **Création de ZAU, Zone d'Art Urbain**, en partenariat avec l'association West Graffiti.



PETITES VILLES DE DEMAIN

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

En 2022, la direction du développement a poursuivi son accompagnement des 3 communes lauréates du dispositif de l'Etat « Petites Villes de Demain » : Allaire, Pipriac et Guéméné-Penfao. Les communes ont signé à l'été 2022 une convention valant « Opération de Revitalisation du Territoire » avec l'Etat, les Régions et les Départements. Cette convention met en avant les stratégies de revitalisation des centres-bourgs, avec une liste d'actions prioritaires sur le logement, le commerce, les équipements ou encore les mobilités. Des premières actions ont déjà été mises en œuvre par les communes : réalisation d'un trottoir et d'une voie cyclable rue de l'Avenir à Pipriac, construction d'une pumtrack sur l'ancien vélodrome de Guéméné-Penfao.



Pumtrack - Guéméné-Penfao

PÔLE PLANIFICATION

LES MISSIONS

Le pôle planification de la direction de l'aménagement assure le pilotage du schéma de cohérence territoriale et accompagne les communes sur les sujets d'urbanisme.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** : il a été procédé au bilan du SCOT dont la dernière révision remontait à 2016. Ce travail d'évaluation a été réalisé avec l'appui de l'agence d'urbanisme de la région nazairienne à laquelle REDON Agglomération adhère. Le bilan a été présenté et approuvé lors du conseil communautaire du 12 décembre 2022. Le conseil communautaire a validé également le principe de sa mise en révision dont les modalités seront définies en 2023.
- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** : en début de mandat, dans un contexte sanitaire ne permettant pas de favoriser le débat en présentiel, les élus avaient décidé de le reporter à mi-mandat afin de prendre le temps de s'approprier le sujet. A cette fin, 4 réunions territoriales ont été organisées en novembre et décembre 2022 sur les communes d'Allaire, Pipriac, Plessé et Redon. L'ensemble des conseillers municipaux y ont été invités afin d'être informés sur ce sujet et de pouvoir exprimer les conditions de réussite d'un tel document d'urbanisme.

LES PROJETS 2023

- Finalisation du débat sur le PLUi avec présentation ou non d'une délibération de prise de compétence par l'agglomération en juin 2023,
- Lancement de la procédure de révision du SCOT avec l'assistance en maîtrise d'ouvrage de l'ADDRN.

Les chiffres clés

260
élus municipaux qui ont participé aux rencontres territoriales relatives au plan local d'urbanisme intercommunal

4
rencontres territoriales plan local d'urbanisme

2
valeurs socles, conditions de réussite, d'un PLUi : proximité et réactivité

1
bilan du SCOT réalisé avant mise en œuvre de sa révision



Direction PETITE ENFANCE, SANTÉ, SOCIAL



PETITE ENFANCE

BUDGET TOTAL*

3 001 828 €


5
RÉUNIONS
DE COMMISSION


LES MISSIONS

Observatoire du territoire en matière d'accueil de la Petite enfance et des besoins des familles ; détermination d'une politique concertée sur le territoire pour y répondre, accompagnement des acteurs (communes, professionnels, structures) dans leurs contributions à la réponse aux besoins et déploiement des services communautaires dans leurs champs de compétence :

- Pour les Relais Petite enfance (RPE) :
 - L'information et l'accompagnement des familles dans la recherche du mode d'accueil adapté à leurs besoins, dans le recours à un accueil individuel et dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur
 - L'information et l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel en proposant un lieu d'information, de rencontre et d'échanges et en accompagnant la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques. Mener des actions pour renforcer l'attractivité du métier.
- Pour les Multi-accueils : proposer différentes modalités d'accueil répondant aux besoins divers des familles : accueil régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence et favorisant le retour à l'emploi des parents. Accueillir les enfants et leurs familles en offrant un cadre propice au développement de l'enfant et prenant en compte le parent, premier éducateur de l'enfant.

Ces services participent à l'attractivité du territoire pour les familles qui trouvent dans les multi-accueils et les RPE un accompagnement à la reprise d'activité professionnelle. Les professionnels du service sont également là pour guider les enfants dans leur développement, soutenir les parents dans leur nouveau rôle et accompagner les assistantes maternelles dans leur métier.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Orientations stratégiques

• Convention Territoriale globale

C'est un document stratégique partagé entre les CAF et les collectivités (31 communes et Agglomération) qui détermine des actions pour répondre aux besoins des familles. En 2022, un diagnostic partagé a permis de dégager de grands enjeux pour la CTG : Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, précarité.

• L'observatoire

Les Relais Petite enfance sont des services de référence de l'accueil du jeune enfant. Ils doivent être bien identifiés tant par les parents, les professionnels que les partenaires. Les relais sont allés à la rencontre des communes pour présenter leurs missions et échanger sur les problématiques de la petite enfance avec les élus. Cette démarche alimente l'observatoire du territoire.

L'accompagnement des familles dans l'emploi et la parentalité

• Les Relais, un outil pour accompagner les familles

Les familles en recherche d'un mode d'accueil sont systématiquement reçues par l'une des six animatrices de Relais Petite enfance du territoire (à Redon, Saint-Nicolas-de-Redon/Plessé, Guéméné-Penfao, Allaire, Saint-Vincent-sur-Oust, Pipriac) pour être accompagnées dans leurs choix d'accueil en fonction de leur situation familiale et d'emploi. Pour l'entrée en Multi-accueils, en accueil régulier, la commission se réunit 2 fois par an.

• L'ouverture du Portail Famille

Le portail Familles permet aux parents de déposer leur dossier en ligne, de réserver des créneaux d'accueil, de visualiser leurs factures. C'est une interface de communication entre le service et les familles.

• L'accompagnement à la parentalité

- Temps fort « petit déjeuner » organisé avec la PMI de Saint Nicolas au multi accueil la « Colombine » à Guéméné-Penfao au mois de juin, sur l'alimentation,
- Reprise des temps conviviaux avec les parents : café, goûter des parents dans les structures, fêtes d'été,
- Lettre d'information des Multi-accueils.

• « Les Minuscules » 2022

Le temps fort a été un succès pour partager un temps culturel et de découverte en famille : des spectacles, ateliers et lectures animées sur 17 communes (7 sur le 35, 4 sur le 44, 6 sur le 56).

Le partenariat avec le Conservatoire Le 7 est affirmé par deux propositions sur 4 communes :

- Le spectacle « Duo nomade » créé par deux dumistes (intervenants musique en milieu scolaire),
- Des lectures musicales en partenariat avec les médiathèques.

Environ 150 parents et 200 enfants ont bénéficié de 3 propositions en moyenne.

• Des temps dédiés

Quelques soirées « Et les petits ? Causeries... » pour les parents mais aussi des assistantes maternelles ont été organisées en partenariat entre le centre social Confluence à Redon et le RPE de Redon.

4 soirées « Chuchoteries » ont été organisées à Guéméné-Penfao et Plessé.

L'accompagnement des assistants maternelles et un travail sur l'attractivité des métiers pour consolider les ressources

• L'accompagnement des assistants maternelles

- 118 assistant(e)s maternel(le)s ont participé à des ateliers d'éveils et des interventions collectives. 387 enfants accueillis chez les assistants maternelles ont pu bénéficier des ateliers d'éveil,
- Un cycle de sophrologie au RPE de Redon et un cycle d'analyse de pratique ont été mis en place pour les assistantes maternelles afin de leur permettre un espace de paroles hors du temps de présence des enfants et de prendre du recul sur leur quotidien professionnel,
- des ateliers d'éveil à la nature avec l'association « Le Jardin de Pirouette » sur le secteur de Guéméné-Penfao.



• Le partenariat avec les établissements scolaires et de formation

Poursuite du partenariat avec les établissements scolaires et de formation du territoire : le lycée Beaumont de Redon, l'ISSAT (Institut Secondaire et Supérieur d'Agro-Technologies) de Redon, le CLPS pour l'accueil de ces stagiaires.

Le service a accueilli 40 stagiaires allant des stages de 3^e aux éducatrices de jeunes enfants, en passant par les formations d'auxiliaires de puériculture, les formations professionnelles en lycée, le CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance).

L'accueil d'apprenties auxiliaires de puériculture. Le projet a été élaboré en 2022, pour un accueil effectif de deux apprenties à compter du 1er janvier 2023 aux Multi-accueils



d'Allaire et Saint-Nicolas-de-Redon.

Le 23 mai, une réunion a été proposée en partenariat avec l'ISSAT et le CLPS pour informer les assistants maternels sur l'accueil de stagiaires en formation CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance), à domicile et en MAM et développer cette pratique. 16 assistantes maternelles ont pu y participer.

La consolidation du service

• Les mouvements

Arrivée d'une responsable de service à temps plein en septembre 2022 et de deux nouvelles animatrices pour les RPE de Pipriac et Redon.

• La formation

- Deux jours de formation sur le sommeil ont été organisés en octobre en commun pour les équipes des crèches de Plessé et Allaire,
- En équipe sur les gestes de 1^{er} secours assurés par un agent petite enfance formateur en sauvetage et secourisme du travail dans les équipes de Plessé, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao,
- Une intervention de sophrologue à la crèche de Saint-Nicolas-de-Redon et pour les assistantes maternelles du secteur pour pouvoir ensuite proposer cette activité aux enfants,
- Une formation en équipe à Pipriac sur l'accueil et l'accompagnement des parents,
- Une formation Soutenir le développement langagier des tout-petits par la CAF 35 pour les relais petite enfance,
- Deux jours de formation à l'habilitation électrique pour 5 agents,
- Formations individuelles sur le développement de l'enfant, les activités, l'accompagnement à la parentalité, l'alimentation, l'accueil en collectivité pour 74 jours.

L'accueil des enfants en Multi-accueil

- Les équipes des Multi-accueils ont organisé des sorties avec les enfants en utilisant le Minibus de l'agglomération,
- Le Multi-accueil de Pipriac a expérimenté le projet « rien », c'est-à-dire un temps dédié sans jouet où les enfants évoluent et communiquent par eux-mêmes en s'inventant des activités, La structure a également testé les siestes en extérieur dans le pati,
- Le Multi-accueil de Guéméné-Penfao a mis en place un partenariat avec l'école et les élèves de CE1-CE2 qui viennent lire des livres aux tout-petits.



LES PROJETS 2023

- Élaboration du plan d'action de la CTG (Convention Territoriale Globale),
- Accentuer la promotion de l'accueil individuel auprès des parents et promouvoir les métiers de la petite enfance,
- Travail sur les critères d'admission en Multi-accueils et sur les modes d'accueils possibles : régulier, occasionnel, ponctuels, d'urgence pour s'adapter mieux aux besoins des familles,
- Mise en conformité des Multi-accueils communautaires dans le cadre de la nouvelle réglementation de la Petite enfance,
- Poursuite de l'étude de faisabilité de la Barbotine,
- Projet de fonctionnement des RPE pour les quatre prochaines années.

Les chiffres clés

6
multi-accueils et
6 Relais Petite
enfance (RPE)

70
professionnels
aux services des
enfants, familles, et
professionnels de la
garde individuelle

367 ↘
enfants accueillis dans
les multi-accueils

190 ↘
demandes d'accueil
régulier, 74 réponses
positives

ANIMATION TERRITORIALE DE SANTÉ

BUDGET TOTAL*

143 332 € ↗

10
RÉUNIONS
DE COMMISSION

LES MISSIONS

- L'appui au développement de dynamiques et projet en prévention et promotion de la santé
 - Contribution aux dynamiques locales et régionales
 - Appui aux acteurs du territoire
 - Diffusion d'information
 - La coordination du Contrat local de santé (CLS)
 - Animation des instances
 - Mettre en œuvre les modalités de suivi et d'évaluation du CLS
 - Le pilotage d'actions dans le champ de la prévention, de la promotion de la santé, de l'accès aux soins (actions du programme d'actions du CLS ou en lien avec le CLS)
- Les Agences Régionales de Santé Bretagne et Pays de la Loire apportent un soutien financier à la mise en œuvre de ces missions.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- **Accompagnement des communes et des professionnels de santé autour des problématiques de démographie médicale**
 - 14 communes accompagnées en suivi individualisé ou territorialisé :



- Acteurs de santé : Association Sens, Dispencare,
- Toutes ces communes ont été accompagnées dans leur recherche de professionnels de santé, ainsi que les professionnels y étant installés où s'y installant (exemple association Sens). A de nombreuses reprises le service ATS a fait le lien avec l'ARS Bretagne sur des problématiques complexes afin que les dynamiques puissent se construire.

- **Contribution aux dynamiques locales et régionales**

- Participation aux dynamiques départementales et régionales : dans le cadre des temps d'échanges entre chargés de mission CLS au niveau Bretagne, Ille-et-Vilaine, réunion de construction du Projet Régional de Santé Environnement Bretagne, Plan santé Pays de la Loire 2022-2028,
- Organisation d'une conférence le 14 octobre animée par Jordy Stefan sur les bienfaits de la nature sur notre santé, dans le cadre de la Semaine d'Information en Santé Mentale - 43 participants.

- **Accompagnement des acteurs sur des actions et dynamiques de prévention et promotion de la santé**

- GEM Oxygène - association La Bicoque : recherche de financement et de locaux,
- Point Accueil Ecoute Jeunes du Pays de Redon : accompagnement à la structuration d'un projet,
- Appui au tutorat d'un jeune en service Civique - ambassadeur santé à la Mission Locale.

- **La construction du Contrat Local de Santé 2 - 2023-2027**

- Finalisation de l'élaboration du Contrat Local de Santé 2. Celle-ci s'est notamment appuyée en 2022 sur deux COTECH et un COPIL,
- Le CLS 2 du Pays de Redon a été signé le 14 décembre 2022.

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



Le pilotage d'actions du Contrat Local de Santé

- **Action 2.1 : Faire connaître le territoire et ses atouts auprès des étudiants et professionnels de santé bretons ou ligériens en recherche d'un territoire d'installation**
 - Organisation du premier week-end annuel de découverte du territoire le week-end du 29 avril au 1er mai 2022 (Faculté de Médecine de Rennes et Faculté Dentaire de Nantes),
 - Démarche pour la mise en place d'un Assistant Universitaire en Médecine Générale (AUMG).
- **Action 2.2 : Accueillir et accompagner opérationnellement les étudiants en stage et les nouveaux professionnels de santé sur le territoire**
 - Avec le service ATS de REDON Agglomération et les communes, l'Agence d'Attractivité, la Communauté

Professionnelle territoriale de santé du Pays de Redon, création d'un guichet unique d'accueil pour les nouveaux professionnels de santé s'installant sur le territoire,

- Demi-journée ou journée sur mesure pour des candidats à l'installation et leurs familles : 1 journée en juillet 2022 pour un interne et sa famille souhaitant s'installer en médecine générale à l'issue de sa thèse.
- **Action 2.3 : Promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes du territoire**
 - Organisation de webinaires sur les études médicales en partenariat avec la Faculté de médecine de Rennes et les lycées du territoire ; une quarantaine de participants,
 - Contribution à la demande de création d'un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) à Redon, et impulsion à la création d'un cycle préparatoire aux études de médecine au lycée Beaumont à Redon.



Les chiffres clés

70
packs de découverte
du territoire remis aux
professionnels de santé et
étudiants en santé

20
élus formés à l'accueil
des professionnels
de santé

LES PROJETS 2023

- Déploiement des actions du Contrat Local de Santé 2022-2027.

CLIC CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

BUDGET TOTAL*

289 787 €



10
RÉUNIONS
DE COMMISSION

LES MISSIONS

- Informer et conseiller sur le maintien à domicile (aide et soins à domicile, portage de repas, téléassistance, adaptation du logement...), les structures d'accueil pour personnes âgées (accueil de jour, accueil temporaire, maisons de retraite...), l'accès aux droits (aides financières auprès des caisses de retraite, de l'APA...);
- Évaluer les besoins et accompagner la mise en œuvre de réponses adaptées;
- Organiser des réunions de coordination avec l'ensemble des professionnels quand la situation le nécessite;
- Proposer des actions collectives de prévention et d'accès aux droits;

Les cibles : personnes de 60 ans et plus et personnes en situation de handicap, ainsi que leurs proches pour les accompagner à chaque étape de leurs démarches.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

L'accompagnement individualisé

	Personnes âgées	Personnes en situation de handicap	Total	%
Ille-et-Vilaine	399	451	850	47
Loire-Atlantique	502	98	600	33
Morbihan	279	95	374	21
Total	1 180	644	1 824	
%	65	35		

Personnes aidées

- Un renforcement de la prévention et de la coordination au sein des plans d'aide dans l'**Offre de Service Coordonnée pour l'Accompagnement de ma Retraite (OSCAR)** pour 2023 a induit des formations de l'équipe tout au long de l'année 2022,
- **Signature d'une nouvelle convention de partenariat,**
- La **numérisation des démarches d'inscription en EHPAD** en Loire-Atlantique : l'ARS des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique ont mis en place une plateforme internet « Viatrajatoire » pour l'inscription des demandes d'entrée en EHPAD. Cette nouvelle modalité a mobilisé l'équipe.

Les chiffres clés

En 2022,
le CLIC a accueilli

1 824

représentant une
augmentation de

14%

du public accueilli
par rapport à l'an passé
(1603 usagers accueillis
en 2021).

120

évaluations à domicile
des ressortissants
CARSAT du 44

120

temps fort animés à
Sainte-Marie et Pipriac
qui a réuni

191

participants

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



Direction ENVIRONNEMENT

Le partenariat

- En 2022, le CLIC a accueilli une chargée de mission à mi-temps afin d'accompagner les communes à faire face aux enjeux d'adaptation du territoire au vieillissement. Financée par des fonds LEADER, la mission sur 2 ans se décompose en 2 axes :
 - le parcours résidentiel des aînés : pour encourager les retraités à l'adaptation de leur domicile et accompagner l'émergence et la diversification des habitats intermédiaire (entre le domicile et l'EHPAD),
 - la prévention et lutte contre l'isolement des séniors : pour permettre aux élus, professionnels et habitants de se structurer en coopérations de proximité et co-construire des modalités d'intervention pour le repérage des personnes âgées fragilisées à risque d'isolement social.

Pour info...

Le CLIC est financé par les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique, la CARSAT de Loire-Atlantique et REDON Agglomération, et en fonction des projets par d'autres financeurs.

LE CLIC REDON AGGLOMÉRATION PRÉSENTE VIVE LA RETRAITE !

LANCEMENT DU PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ ET D'ACCÈS AUX DROITS POUR LES RETRAITÉS 2022-2023



SPECTACLE HUMORISTIQUE ET INTERACTIF PAR LA COMPAGNIE CASUS DÉLIÉS

LES PROJETS 2023

- La mise en place d'un nouveau programme d'action de promotion de la santé pour les retraités 2023-2024,
- L'animation de groupes de travail spécifiques autour du parcours résidentiel des retraités et la prévention et lutte contre l'isolement.

GESTION DES DÉCHETS

BUDGET TOTAL*

9 242 213 €

6 RÉUNIONS DE COMMISSION

4 CONSEILS D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DÉCHETS

LES MISSIONS

- La commission déchets (25 communes sur 31, les 6 autres communes sont gérées par le SMICTOM des Pays de Vilaine) : gestion de la politique de prévention et en matière d'économie circulaire,
- Le Conseils d'exploitation de la régie déchets : fonctionnement de la régie déchets.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

En 2022, le ratio de collecte par habitant des ordures ménagères baisse légèrement : -3%.

Pour les collectes sélectives (emballages, papiers et verre), le ratio baisse légèrement (119 kg/hab/an en 2022 contre 122 kg/hab/an en 2021).

Les déchèteries connaissent une baisse du ratio : -11%.

À noter : 81% des tonnages sont représentés par 4 flux :

- Végétaux : 6 290 tonnes,
- Non valorisables : 4 082 tonnes,
- Gravats : 2 593 tonnes,
- Bois : 1 420 tonnes.

Étude sur le devenir des déchèteries

Une étude sur le devenir des déchèteries, confiée au bureau d'études Environnement et Solutions, a été menée.

Son but est de déterminer le devenir des déchèteries au regard de la mise en œuvre des nouvelles Responsabilités Élargies des Producteurs (REP).

Biodéchets

L'étude de faisabilité du tri à la source des biodéchets des bureaux d'études Tehop et Verdicité s'est achevée en 2022. Il en ressort que :

- 88% des habitants peuvent composter à domicile,
- 79 tonnes de biodéchets en moyenne en 2022 ont été valorisés. 197 tonnes estimées au total sur la période de septembre 2019 jusqu'à décembre 2022 inclus.

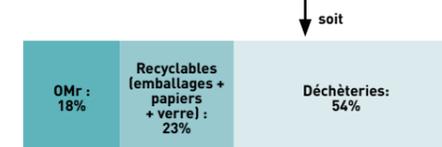
Le dispositif a permis de valoriser 1,31 kg/hab. de biodéchet en 2022.

Un schéma de collecte avec le tri à la source des biodéchets est établi, pour une mise en place en 2023 :

- renforcement du compostage individuel pour les maisons individuelles,
- collecte séparée en points d'apports volontaires dans les zones urbaines denses et compostage collectif dans certains quartiers et communes rurales, notamment en centre-bourg.

Le plan d'action a été validé en Conseil Communautaire et un dossier Ademe, pour un accompagnement financier a été déposé en juin.

	2021	2022		Évolution kg/hab 2021/2022
	kg/hab./an	Tonnes	kg/hab./an	
Ordures Ménagères Résiduelles	103	5 944	100	+1%
Emballages	46	2 767	46	+4%
Papiers	20	1 067	18	-2%
Verre	55	3 252	55	+3%
Déchèteries	334	17 774	298	+21%
TOTAL	558	30 804	517	+13%



* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement



Prévention

- **Promotion du compostage** : 411 foyers ont été équipés d'un composteur en 2022.
- **Prêts de couches lavables** : 10 demandes de prêts de couches lavables sur l'année.
- **Contrôle qualité du tri des bacs d'emballages** : les opérations de contrôle qualité du tri des bacs permettent d'éviter des erreurs et de rappeler les consignes de tri. **16 322 foyers** ont été sensibilisés.
- **Opération auprès des campings** : 4 campings du territoire ont été accompagnés dans le tri des déchets : conseil, formation du personnel et fourniture de support d'affichage sur les consignes de tri. Cette opération sera renouvelée en 2023.
- **Interventions lors de manifestations** :
 - **Journée solidaire « Solid'Action »**
Lors de cette journée organisée conjointement par le lycée Notre-Dame et l'ISSAT de Redon, la collectivité a proposé, sous forme d'un stand ludique, 4 activités autour du déchet : tri des déchets, durée de décomposition des déchets dans la nature, déterminer la composition d'un bac d'ordures ménagères et un quiz sur les impacts des déchets sur notre environnement. **30 élèves ont participé à cette activité.**
 - **Eco-Village**
Lors du championnat de France UNSS de course d'orientation organisé par le collège de Guémené-Penfao, REDON Agglomération a tenu un stand sur les déchets : Impact des déchets sur la nature, démontrer l'intérêt du tri et les différentes filières de recyclage des déchets. **90 collégiens provenant de toute la France ont été sensibilisés.**
 - **Festival de musique « La rue rôle » à Allaire**
REDON Agglomération a formé et sensibilisé les bénévoles de ce festival à la gestion et au tri des déchets : diagnostic, formation et conseils pratiques. **1 900 festivaliers** ont aussi été sensibilisés grâce aux supports d'affichages des consignes de tri.



Festival de musique « La rue rôle » - Allaire

- **Salon de la gastronomie à Bains-sur-Oust**
Un temps d'échange et de présentation des consignes de tri et de valorisation des déchets a été proposé aux visiteurs. Les échanges se sont également portés sur la valorisation des déchets alimentaires par la pratique du compostage.

• Lancement des animations scolaires :

Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, des interventions, sur le thème du tri et du recyclage des déchets, sont proposées aux écoles primaires pour les classes de CM1 et CM2. **19 classes de 10 communes** différentes bénéficient de ces animations pédagogiques sur l'ensemble de l'année scolaire 2022-2023.



Animation pédagogique sur le tri

• Collecte solidaire de jouets usagés

REDON Agglomération, en partenariat avec l'Éco-Organisme ecosystem, a réalisé une collecte solidaire de jouets usagés pour la 2^e année. Au total, 320 kg de jouets ont été collectés. Les jouets ont été donnés à 3 associations : Les Restos du Cœur, Le Secours Catholique, Le Secours Populaire.



La relation à l'usager

En 2022 le service relation à l'usager a suivi la préparation de la facturation, a géré le passage à une facture annuelle, s'est adapté au changement du rythme avec des régularisations plus fréquentes, a enregistré les demandes de prélèvements automatiques, réalisé les réponses aux usagers et pris les rendez-vous pour les 2 collectes d'amiante, a commencé à préparer le passage en C1 et a tenu à jours la base. En moyenne sur une semaine 214 usagers contactent ou sont rappelés par le service :

- 8% défauts de collecte,
 - 7% renseignements sur la collecte des déchets,
 - 16% emménagement/déménagement,
 - 8% livraisons des bacs (1809 échanges de bacs, 1 914 dotations de bacs),
 - 33% demande d'informations sur la RI/facturation,
 - 5% demandes de carte déchèteries,
 - 7% information sur les déchèteries,
 - 1% demande de composteurs,
 - 5% autres infos,
 - 10% appels passés.
- + environ 350 mails par mois sur l'adresse « déchets ».

Nombre de comptes usagers actifs : **29 663**

Nombre de factures (traitement annuel) : **28 729**

Montant facturé pour le traitement annuel 2023 : **6 477 551,80€**

Déchèteries

• Optimisation du transport

Afin d'optimiser le remplissage des caissons et réduire le nombre de rotations, l'entreprise THEAUD qui effectue le transport et le traitement des déchets non dangereux depuis mai 2020, réalise un packmatage des caissons. Cela a permis de diminuer le nombre de rotations : -50% par rapport à 2020, dernière année complète sans packmatage (en 2022 : 1 rotation pour 5.75 tonnes / en 2020 : 1 rotation pour 2.87 tonnes).

• Accueil de la Redonnerie et d'Ecrouvis en déchèteries

Ecrouvis a effectué 4 interventions en déchèteries et La Redonnerie en a effectué 47 pour sensibiliser les usagers à la seconde vie des déchets.

• Facturation des mairies

En 2022, les dépôts des mairies ont été pris en compte dans la facturation.

Collecte

• Mise en place de la collecte en C0.5

La mise en place de la collecte en C0.5 étant prévu pour le 01er mars 2023, un travail sur l'organisation des futures tournées et leurs nouvelles modalités a été mise en place.

• Solutions pour le traitement des ordures ménagères après 2025

Le marché actuel de traitement des ordures ménagères, qui se fait à l'UVE Valoreizh de Rennes, est en cours jusqu'au 31 décembre 2025.

REDON Agglomération a signé un partenariat avec Nantes Métropole et 6 autres collectivités pour mutualiser le traitement et la valorisation des déchets ménagers dans l'usine de la prairie de Mauves à Nantes après 2028 qui sera entièrement reconstruite.

Territoires Économies en Ressources (TER) en lien avec la Direction de l'Économie

Pour ce programme de l'ADEME en faveur de l'économie circulaire, REDON Agglomération est associé à 3 autres EPCI (Vallons de Haute Bretagne Communauté, Bretagne Porte de Loire Communauté, le SMICTOM des Pays de Vilaine).

Ce programme vise à soutenir la mise en œuvre de l'économie circulaire sur les 3 territoires par 5 types d'actions :

- Animation du tissu économique,
- Réemploi,
- BTP et urbanisme circulaire,
- Biomasse,
- Éco-exemplarité.



LES PROJETS 2023

- Mise en place des abris-bacs biodéchets,
- Changement du rythme de collecte des ordures ménagères à partir du 1^{er} mars : passage tous les 15 jours,
- Mise en place de nouvelles REP (Responsabilité Élargie du Producteur) sur les déchèteries,
- Construction du futur centre de transfert et du bâtiment de la régie collecte. La maîtrise d'œuvre et le démarrage de la construction de ces futurs équipements du service collecte sont prévus sur l'année 2023 pour une mise en service fin 2024,
- Démarrage du partenariat avec Nantes Métropole et les collectivités pour la construction de l'unité de valorisation énergétique pour le traitement des ordures ménagères après 2028.

EAU ET ASSAINISSEMENT

BUDGET TOTAL*

6 654 969 € 

2 RÉUNIONS DE COMMISSION MILIEUX NATURELS - EAU POTABLE - INSERTION - ASSAINISSEMENT - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

4 CONSEILS D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ASSAINISSEMENT

LES MISSIONS

Prélèvement et traitement des eaux naturelles, distribution, collecte et épuration des eaux usées, accompagnement et conseils individuels... REDON Agglomération a la responsabilité du cycle de l'eau sur son territoire.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Assainissement collectif



- Limiter nos rejets dans le milieu naturel (réhabilitation d'une station d'épuration, schéma directeur d'assainissement, renouvellement des conduites...)
- Reconquérir la qualité du patrimoine naturel / Préserver la qualité des eaux de surface
- Localisation de l'action : Station d'épuration de Callac à Guéméné-Penfao, tout le territoire de REDON Agglomération
- Partenaires mobilisés : AELB

Pour améliorer la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel, REDON Agglomération a lancé un marché de maîtrise d'œuvre en 2022 pour la réhabilitation de la station d'épuration de Callac à Guéméné-Penfao. Ces travaux intégrant un processus plus performant devraient démarrer fin 2023 pour un montant prévisionnel de 3 millions d'euros HT.

Une étude du schéma directeur d'assainissement, outil de planification indispensable, est en cours afin d'identifier les dysfonctionnements, maîtriser les rejets dans le milieu naturel et prioriser les travaux à entreprendre pour les années à venir (fin prévisionnelle : 31/12/2023 - Montant 600 000 €). Chaque année, REDON Agglomération renouvelle 1% de ces conduites.

Eau potable



- Réhabilitation de l'usine de production du Paradet à Redon
- Reconquérir la qualité du patrimoine naturel / Améliorer et préserver le potentiel de l'eau pour la distribution
- Localisation de l'action : Usine de production du Paradet à Redon
- Partenaires mobilisés : SMG35, Ville de Redon pour la mise à disposition du terrain

Afin d'assurer une distribution d'eau de qualité sur la Ville de Redon et sur les communes alentours, REDON Agglomération a lancé un marché de maîtrise d'œuvre attribué au Cabinet Bourgeois pour la démolition de l'ancienne usine (datant de 1936 pour une partie des ouvrages) et la reconstruction d'une nouvelle unité de production. Des traitements plus innovants et performants seront installés pour un montant prévisionnel de 6,5 millions d'euros HT.

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

PLANS D'EAU RIVIÈRES

BUDGET TOTAL*

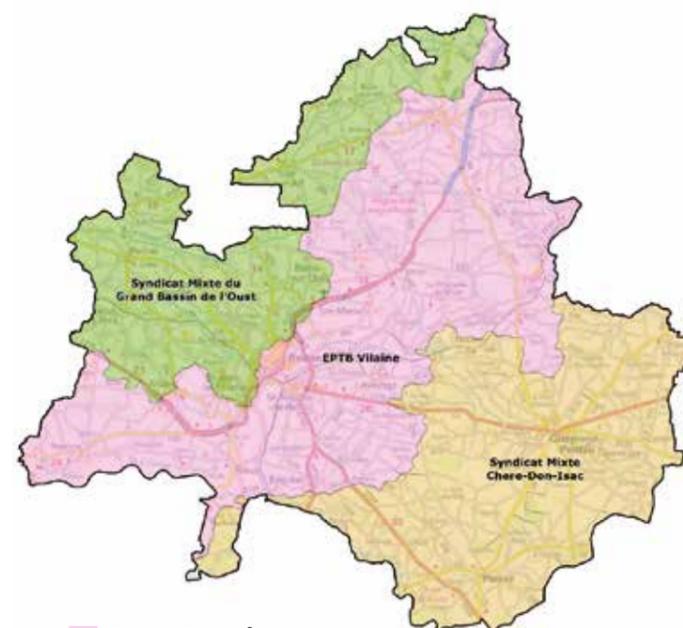
635 180 € 

2 RÉUNIONS DE COMMISSION MILIEUX NATURELS - EAU POTABLE - INSERTION - ASSAINISSEMENT - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

4 CONSEILS D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ASSAINISSEMENT

REDON Agglomération a confié depuis le 1^{er} janvier 2019 la préservation de la biodiversité, des milieux et la protection des ressources à trois syndicats, dont la répartition géographique est la suivante :

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022



Pour l'Unité de Gestion Vilaine AVAL (UGVA) (=EPTB Vilaine)

(en rose sur la carte)

Cette année marque le 1^{er} bilan 2020-2022 à la suite du transfert de la compétence GEMA et des compétences associées pollutions diffuses, ruissellement et bocage de REDON Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération à l'EPTB Eaux & Vilaine en janvier 2019.

Le 1^{er} contrat territorial de l'UGVA a permis de poursuivre les actions engagées sur les milieux aquatiques sur les bassins versants du Trévelo et des Marais de Redon, de démarrer les actions sur le Canut sud. Il a également relevé le défi sur les pollutions diffuses, nouvelle compétence sur le territoire en dehors du Trévelo. Quant aux actions sur le bocage, la feuille de route 2020-2022 a permis la montée en ambition du linéaire de haies plantées.

- Chiffres clés du bilan 2020-2022
 - 8 km de cours d'eau restaurés,
 - 32 km de haies plantées.

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

- Travaux sur les milieux aquatiques
 - 350 600 € TTC,
 - 1 200 ml de cours restaurés sur le bassin versant du Trévelo (Béganne) et 2 ouvrages pour restaurer la continuité écologique (piscicole et sédimentaire),
 - 1 200 ml de cours d'eau restaurés sur le bassin versant du Canut sud, des Sauvers et de la Belle Perche (Pipriac, Saint-Just, Langon et La-Chapelle-de-Brain) et 1 ouvrage pour restaurer la continuité écologique.
- Travaux bocagers 2022
 - 116 000 € TTC,
 - 113 linéaires soit 15,7 km,
 - 10 000 plants dont 1 580 labellisés Végétal Local,
 - 40 exploitants et/ou propriétaires agricoles ont bénéficié de plantations.
- Actions agricoles 2022
 - Actions collectives ouvertes aux agriculteurs :**
 - Plateforme de démonstration d'implantation de couvert végétal après la moisson à Saint-Just,
 - Ferme ouvert bio élevage et agroforesterie à Saint-Just,
 - Réunion de promotion et de sensibilisation aux futures mesures agroenvironnementales et climatiques herbagères à Rieux,
 - Plateforme d'expérimentation pour des essais de cultures en agriculture biologique à Saint-Nicolas-de-Redon.
 - Portage d'un PAEC** (programme de mesures agro environnementales et climatiques) pour permettre aux agriculteurs de contractualiser des mesures agro environnementales et les mobiliser et les accompagner vers une évolution des pratiques et des systèmes, dans le but de préserver la ressource en eau.
- Études 2022
 - 13 points de suivis de la qualité des eaux (physicochimiques et pesticides) soit 104 prélèvements,
 - Lancement de l'Étude de la restauration écologique et paysagère sur le ruisseau du Fougeray à Pipriac avec la remise à ciel ouvert du cours d'eau en centre bourg.

• **Animation, pédagogie et évènementiel 2022**

En partenariat avec le CPIE Val de Vilaine :

- 15 animations scolaires soit 10 écoles et 358 élèves,
- 5 chantiers de plantation pédagogique grand public, 700 ml et 70 personnes,
- Stand au salon du végétal à Redon et à la fête de l'agriculture à Bains-sur-Oust.

Réalisation de deux vidéos sur le bocage et les milieux aquatiques (chaîne YouTube Eaux & Vilaine).

Dans le cadre de la journée du patrimoine, en partenariat avec l'association Anim'Saint Just, Eaux et Vilaine a organisé une randonnée le long de cours d'eau restaurés pour sensibiliser sur les milieux aquatiques, le bocage et la biodiversité.



Comme chaque année, Eaux & Vilaine participe également à la Journée Mondiale des Zones Humides :

- Présentation de l'exposition « Dans le secret des roselières » à la médiathèque de Redon,
- Concours de nouvelles Plum'eaux en partenariat avec la Médiathèque de Redon,
- En partenariat avec l'office de tourisme de Redon, visite contée organisée à la Roche du Theil.

2 Visites de sites de travaux pour les élus et les partenaires (Saint-Just et Saint-Gorgon)

Dans une démarche pédagogique de sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de la qualité de l'eau indispensable à l'équilibre des écosystèmes et au développement économique des territoires, Eaux & Vilaine a organisé des visites sur des sites de travaux milieux aquatiques (15 à 30 personnes présentes).



Pour le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO)

(en vert sur la carte)

• **Actions agricoles**

Projet Agro-environnemental et climatique

Élaboration d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique déposé auprès de la DRAAF. Ce projet permettra aux agriculteurs du territoire de s'engager dans les mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur la période 2023-2027. Le SMGBO a sélectionné 28 mesures permettant de répondre à différents enjeux tel que le climat, le bien-être animal, l'eau, le sol et la biodiversité.

Opération désherbage mécanique

Sur l'aire d'alimentation du captage d'eau potable du Guéblandin à Saint-Jacut-les-Pins, 4 agriculteurs ont bénéficié de l'accompagnement au désherbage mécanique sur le maïs pour diminuer l'utilisation d'herbicide.

• **Actions milieux aquatiques**

Lancement d'une étude complémentaire sur le bassin versant de l'Aff (Sixt-sur-Aff, Lieuron, Bruc-sur-Aff, Les Fougerêts, Bains-sur-oust et Pipriac) pour définir un programme plus ambitieux de restauration des milieux aquatiques. Fin d'étude en septembre 2023 et démarrage des travaux en 2025.

• **Actions bocage**

Breizh Bocage

3 agriculteurs ont réalisé des aménagements bocagers dans le cadre de ce programme pour un linéaire de 1 864 m, soit 1 243 plants. Ces aménagements sont situés sur les communes de Bains-sur-Oust, Pipriac et Sixt-sur-Aff.

Fonds pour l'Arbre

Dans le cadre de l'Appel à Projet, 124 arbres ont été plantés sur la commune de Peillac.

Mesures agri-environnementales et climatiques

3 agriculteurs se sont engagés dans les mesures agro-environnementales sur l'entretien des haies et des arbres, soit 216 arbres isolés ainsi que 2 140 m répartis sur les communes de Sixt-sur-Aff et Saint-Jacut-les-Pins.

Concours des pratiques agro-écologiques

Le SMGBO a organisé le concours général agricole des pratiques agro-écologiques – Agroforesterie sur son territoire. Un agriculteur de Sixt-sur-Aff a terminé à la seconde place.

• **Actions collectivités**

Organisation de 7 journées d'échanges et démonstrations pour les agents et les élus des collectivités : fleurissement des pieds de mur, plan d'eau et continuité écologique, gestion de l'eau via la désimperméabilisation des sols, gestion durable des bords de route...

Une vingtaine d'agents ou élus du territoire de REDON Agglomération étaient présents.

Pour le Syndicat Chère Don Isac

(en jaune sur la carte)

Depuis 3 ans, le Syndicat Chère Don Isac met en œuvre des actions concernant le grand cycle de l'eau et le petit cycle de l'eau. REDON Agglomération est l'une des 8 intercommunalités membres de la structure de bassin.

• **Actions bocagères**

- Inauguration du nouveau dispositif Liger bocage, impulsé par le plan de relance de l'État « Plantons des haies ! » et cofinancé par la Région Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- Plantations de haies bocagères : 13 bénéficiaires (collectivités, agriculteurs, propriétaires fonciers) sur 5 communes (Pierric, Conquereuil, Avesac, Guéméné-Penfao et Plessé) et 1.5 km de haies bocagères plantées,
- Réalisation d'inventaires bocagers via l'accompagnement des groupes multi-acteurs sur Plessé et Massérac. 806 km de haies, 32 km d'alignements d'arbres et 1 440 arbres isolés ont été inventoriés pour ces 2 communes.



Plantations bocagères à Plessé

• **Actions agricoles**

- Réalisation de 4 diagnostics systémiques agricoles pour accompagner les agriculteurs vers l'évolution des pratiques sur les communes de Plessé, Conquereuil et Pierric,
- Animation d'ateliers bocage avec les futurs agriculteurs du Lycée ISSAT de Redon,
- Concours agricole local organisé par Eaux et Vilaine, le syndicat Chère-Don-Isac et la commune de Massérac sur la valorisation de prairies naturelles. Le GAEC des deux ponts à Massérac est lauréat.

• **Actions milieux aquatiques**

- Restauration du lit mineur des ruisseaux de la Cave et de la Bricaudière sur Plessé sur 3 200 ml,
- Interventions manuelles sur la Jussie (espèce exotique envahissante) sur le Don et sur l'Isac,
- Participation aux réunions sur la gestion des niveaux du marais de l'Isac et sur le site Natura 2000,
- Étude de suppression de 2 plans d'eau à Plessé (travaux en 2023),
- Finalisation d'une étude sur la Basse Vallée du Don (Massérac, Avesac) de restauration du lit du cours d'eau, pour lutter contre la Jussie,
- Mise à jour de l'inventaire zones humides sur Guéméné-Penfao.



Restauration du ruisseau de la Cave et Bricaudière à Plessé

• **Actions de sensibilisation**

- Animation du programme pédagogique pour les scolaires de 8 classes de 5 communes (Théillac, Massérac, Avesac, Guéméné-Penfao, Plessé), soit plus de 180 élèves sensibilisés,
- Animation d'un stand lors de la Journée du Patrimoine Agricole à Plessé : 150 personnes accueillies pour échanger sur les enjeux des milieux aquatiques et des haies bocagères.

Direction de la CULTURE



LE 7, CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

BUDGET TOTAL*

1 244 213 € 

LES MISSIONS

Selon le projet d'établissement en cours (2017-2022), les missions principales du Conservatoire sont :

- La sensibilisation,
- L'enseignement artistique spécialisé,
- La diffusion,
- Être pôle ressources des pratiques en amateur.

LES ACTIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE 2021-2022

• Actions de diffusion

- pour tous les publics : scolaires, EHPAD,
- de différentes esthétiques : de la musique ancienne aux musiques actuelles en passant par les musiques du monde, le jazz ou la chanson française,
- sous différentes formes : concerts d'élèves, professionnels, stages, ateliers, etc,
- 3 propositions professionnelles autour de la musique romantique, musiques du monde et jazz.



Concert aux Charmilles

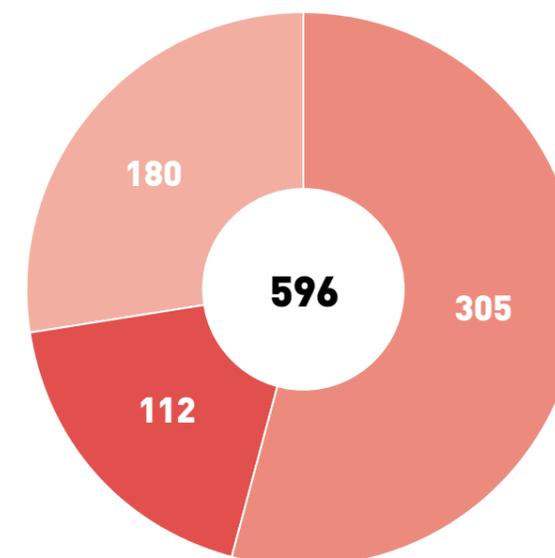
• Création de l'orchestre symphonique du territoire : *Concordances*



Concert *Concordances* – Peillac

© Francis Payot

Répartition des élèves par département



Légende

- Ille-et-Vilaine
- Loire Atlantique
- Morbihan

Les chiffres clés

3 480

élèves d'élémentaires bénéficiaires du dispositif Musique à l'école - 78h hebdomadaires

+ 40

actions réparties dans 13 communes du territoire

28

élèves sur le dispositif Orchestre À l'École (École Marie Curie - Redon)

28

pour les interventions en milieu scolaire

28 h

d'intervention en IME pour une trentaine de jeunes

13

communes pour les événements et concerts

3

communes pour l'enseignement

Environ

2 800

personnes sont venues écouter les concerts proposés par les élèves et enseignants-artistes

LES PROJETS 2023

- Finalisation du nouveau projet d'établissement,
- Mise en lien des chœurs amateurs du territoire (*Le Printemps vous enchante*),
- Saison professionnelle assurée par les enseignants artistes / 4 concerts :
 - Concert musique ancienne / Concert de Noël / Concert romantique / Concert musiques du monde (Brésil)
 - Médiations : scolaires / IME / EHPAD / Agents de communes de l'agglomération



Concert soutien à l'Ukraine – Mars 2022

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

MÉDIATHÈQUE

BUDGET TOTAL*

1 081 331 € 

LES MISSIONS

La médiathèque est le service de lecture publique de l'Agglomération, tête de réseau et structure de soutien des médiathèques du territoire. Sa vocation est de permettre au plus grand nombre d'accéder aux plus larges connaissances. C'est un lieu de découvertes, d'échanges, de rencontres, de convivialité, d'animation culturelle. Elle met à disposition des ressources documentaires pour répondre aux besoins du public en matière de culture, d'information, de loisirs et de formation ou de documentation. Ses collections sont constituées et organisées en vue du prêt à domicile et de la consultation sur place. Elle favorise une dynamique de réseau avec les bibliothèques présentes sur le territoire en termes d'animation, d'offre documentaire, de mutualisation des compétences et des moyens, de formation, en vue d'améliorer les services de lecture publique à la population.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- Passage au prêt illimité de documents, sur la médiathèque de Redon et sur le réseau des médiathèques,
- Succès du prix des Lecteurs, pour la 12^e année (+ de 200 votants).

LES PROJETS 2023

- Développement de l'économie circulaire avec la mise en place d'un meuble à troc, qui complète notre proposition de boutorothèque et de grainothèque,
- Participation à la lutte contre la précarité menstruelle avec la mise en place d'une collecte de protections périodiques, et mise à disposition pour les usagers.

Les chiffres clés

4 973 adhérents actifs <small>(sur les 9 189 inscrits du réseau)</small>	233 040 prêts de documents	120 accueils de classes
24 expositions	57 329 documents disponibles dans les collections	26 accueils de tout-petits
33 animations	3 651 acquisitions <small>dont 44% pour les enfants</small>	3 754 connexions sur les ordinateurs destinés au public
	83 212 visiteurs sur 255 jours d'ouverture	



* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

LE CANAL, THÉÂTRE DU PAYS DE REDON SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL

BUDGET TOTAL*

1 171 969 € 

LES MISSIONS

Les trois missions principales du théâtre sont :

- Le soutien à la création notamment à travers l'accueil de résidences,
- La diffusion de spectacles
- Les actions de sensibilisation et de développement des publics avec une forte présence artistique sur le territoire (communes, établissements scolaires ...).

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- Après la crise sanitaire qui a fortement impacté son activité, le théâtre a retrouvé son activité habituelle : ampleur de la programmation, retour des spectateurs, soutien à la création artistique, actions de médiation,
- **La programmation itinérante sur le territoire de REDON Agglomération** dans le cadre de la décentralisation (spectacles tout public) :
5 spectacles (12 représentations au total) ont été joués hors les murs :
 - *Un village comme paysage* à Saint-Jean-la-Poterie (56) – **3 représentations** de ce spectacle déambulatoire, à partir de la résidence d'Alexandre Koutchevsky à Saint-Jean-la-Poterie. Écriture à partir des paroles d'habitants et de l'histoire de la commune,
 - *Être milieu des milieux* dans les marais de Folleux à Béganne (56) et sur le site du Transformateur à Saint-Nicolas-de-Redon (44) – **2 représentations dans le cadre des Journées du patrimoine,**
 - *Joueurs* à Saint-Nicolas-de-Redon (44) – **1 représentation,**
 - *Abaque* sur le site de La Croix des Marins à Redon (35) – **4 représentations,**
 - *Dehors, Molière !* ou l'école de la rue dans le Parc de Bel-Air à Redon (35) – **2 représentations,**
- Projet « Théâtre à l'Hôpital » dans le cadre du programme Culture et Santé (DRAC-ARS) – CATT de l'hôpital de Redon,
- Participation de la chorale adulte du Conservatoire au spectacle de François Morel *Tous les Marins sont des chanteurs,*
- *La Grande Roue*, résidence de territoire de la compagnie Pied en Sol sur la commune de Saint-Vincent-sur-Oust,
- *Papang*, résidence de la compagnie Rouge Bombyx à l'école de Lieuron,
- *La Grande marée*, résidence de Simon Gauchet sur la commune de Saint-Just,
- Actions avec l'ensemble des lycées et collèges de Redon Agglomération, ainsi qu'avec de nombreuses écoles.

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

Les chiffres clés

34
spectacles soit 75 représentations au total, réparties ainsi :
Théâtre : 18 spectacles
Théâtre d'objets et marionnettes : 3 spectacles
Musique, chanson : 6 spectacles
Danse : 3 spectacles
Arts du cirque et magie nouvelle : 4 spectacles

15 163
billets délivrés sur la saison
dont 12 344 payants
1 147
abonnements

Taux de fréquentation
82,8%
113 311 € HT
de recettes de billetterie
(saison 2021-2022)
4 773
bénéficiaires d'actions de médiation
4 873
spectateurs sur les séances dédiées aux scolaires

17
projets de création artistique soutenus
(résidences, apports en coproduction)

964
nuitées et 1987 repas pris sur le territoire par les artistes accueillis (spectacles et résidences)

10
stagiaires accueillis



Le Bal Floch

LES PROJETS 2022/2023

- Spectacle *La Grande Roue*, création de la compagnie Pied en Sol autour de la danse du rond de Saint-Vincent, en partenariat avec la commune de Saint-Vincent-sur-Oust, évidemment !
- *La Mémoire de l'eau* : spectacle réalisé en partenariat avec la piscine de Redon,
- Participation d'un cœur éphémère du Conservatoire pendant le concert de Lili Cros et Thierry Chazelle,
- Intervention musicale surprise de 4 musiciens du Conservatoire à la fin du spectacle *Goupil & Kosmao*,
- *Papang*, résidence de la compagnie Rouge Bombyx à l'école de Bruc-sur-Aff,
- *Saun'art* : un spectacle insolite relatif à la Finlande, où il sera proposé aux spectateurs de venir en maillot de bain sur le parvis du théâtre, en plein mois de décembre !
- *Éducation Nationale* : résidence d'artistes au lycée Marcel Callo,
- Semaine théâtre, au Canal, avec une classe du lycée Notre-Dame,
- Ouverture d'une option facultative théâtre au lycée Saint-Sauveur pour la rentrée 2023-2024,
- Actions avec l'ensemble des lycées et collèges de REDON Agglomération, ainsi qu'avec de nombreuses écoles.



Les Têtes Raides

Pour sa plaquette de saison, le Canal va à la rencontre des habitants du territoire : le graphiste Mathieu Desailly leur propose des ateliers pour illustrer les différents spectacles programmés !

Les enfants des écoles ont dessiné des poulpes (animal-mascotte du Canal).



Direction des ACTIVITÉS DE LOISIRS



ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR & DE PLEINE NATURE

BUDGET TOTAL*

320 247 €



3

RÉUNIONS DE COMMISSION

LES MISSIONS

Conformément aux statuts de REDON Agglomération, les actions en faveur des activités de plein-air et de pleine nature sont orientées vers le développement de la natation, du nautisme non motorisé et de l'escalade. A ce titre, un soutien financier est apporté aux associations de pleine nature agissant dans ces activités : sports nautiques, clubs subaquatiques, natation, escalade.



LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

L'apprentissage nautique

Accueil des établissements élémentaires du territoire communautaire sur le site de l'étang Aumée. Trois disciplines (voile/kayak/aviron) sont proposées à chaque enfant sur 8 demi-journées d'apprentissage. Les niveaux CM2 sont prioritaires, néanmoins pour certains établissements, l'apprentissage a été ouvert aux CM1, voire aux CE2.

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement, y compris la base nautique

L'aide et le soutien aux associations

• Total des aides aux associations :	507 150.63 €
• Montant global des valorisations de mise à disposition d'équipement :	429 529.63 €
• Subvention d'aide aux associations :	77 621.00 €
• Montant global des subventions de projet :	5 500.00 €

Le chiffre clé

9 000
personnes accueillies

La Baignade de l'Étang Aumée

Cout total :	13 175.07 €
2 emplois saisonniers :	12 037.64 €
Location matérielle :	1 036.23 €
Divers :	101.20 €

Du 5 juillet au 29 août 2022, REDON Agglomération a sécurisé le site de l'Étang Aumée sur la commune de Fégréac, par la mise en place d'un poste de secours équipé de matériel d'intervention d'urgence, ainsi que deux personnels de surveillance diplômés BNSSA. Avec la canicule, l'agrandissement de la surface de baignade décidée en 2021, passant de 600 à 800 m² a contribué à améliorer l'accueil du public sur le site.

Activités Nautiques scolaires

Coûts Total pris en charge par RA : 72 813 € dont 13 063 € de transport

Les chiffres clés

297
élèves des écoles privées ont bénéficié de cet apprentissage

18
établissements privés

20
classes écoles privées

355
élèves des écoles publiques ont bénéficié de cet apprentissage

12
établissements publics

16
classes écoles publiques

116
séances de 3h00 (sur les 3 activités)

Montant des subventions de fonctionnement :

CNPR :	25 536.00 €
NPPR :	4 256.00 €
GRIMP Attitude :	4 000.00 €
RAP :	2 801.00 €
CKR :	2 779.00 €
GASPAR :	1 773.00 €
VSPV :	552.00 €
APR :	384.00 €
Total :	44 781.00 €

Montant des subventions d'investissement :

APR :	14 400.00 €
Renouvellement du parc bateau scolaire Activités nautiques scolaires	
CKR :	7 740.00 €
Convention partenariat pluriannuelle 2021/2022 Sentiers Nautiques	
NPPR :	3 200.00 €
Renouvellement 2 optimist Activités nautiques scolaires	
RAP :	1 000.00 €
Participation achat bateau semi rigide	
NPPR :	1 000.00 €
Moteur 10CV sécurisé la pratique de la voile sur l'étang et activités scolaires	
Total :	27 340.00 €

LES PROJETS 2022/2023

Accompagner les associations de sports nautiques dans le développement du sport santé.

PORT DE PLAISANCE

BUDGET TOTAL*

1 396 392 € ↗

2
RÉUNIONS DU
CONSEIL PORTUAIRE

2
RÉUNIONS DU
CONSEIL D'EXPLOITATION

LES MISSIONS

REDON Agglomération, par transfert de compétence, a en charge la gestion du port de plaisance de Redon. Par convention avec la Région Bretagne, son périmètre de gestion s'étend à l'avant-port ainsi qu'au port de commerce.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- Installation dans une nouvelle capitainerie avec des services accessibles aux plaisanciers,
- Mise en place d'une passerelle qui désormais relie les deux côtés du port,
- Rénovation de près de 80 m de ponton côté Surcouf et remplacement de plusieurs catways,
- Entretien du port et de ses équipements,
- Amélioration des réseaux électriques,
- Actualisation de la grille tarifaire.

LES PROJETS 2022/2023

- Redéfinir les modalités de gestion du port,
- Poursuivre l'étude de faisabilité d'un port technique.



© REDON Agglomération

Les chiffres clés

166
places dans le bassin principal

7 à 10
places sur le ponton visiteurs

665
mètres de pontons d'amarrage

914 ↗
bateaux accueillis

5 461 ↘
nuitées

147 ↘
contrats annuels

14 ↗
contrats d'hivernage

47 ↗
personnes inscrites en liste d'attente

* Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

PISCINES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

2 479 544 € ↗

5
RÉUNIONS DE COMMISSION « PISCINES ET
ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE »

GUÉMENÉ-PENFAO
705 244 €

DONT 11 831 € DE DOTATION D'AMORTISSEMENT

REDON
1 668 929 €

DONT 412 268 € DE DOTATION D'AMORTISSEMENT

PEILLAC
105 370 €

DONT 1 229 € DE DOTATION D'AMORTISSEMENT

LES MISSIONS

Equipements phares de REDON Agglomération, les piscines communautaires sont équitablement réparties sur le territoire : Redon (35) Guémené-Penfao (44), Peillac (56).

La volonté politique de REDON Agglomération est de développer l'apprentissage de la natation.

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Par les 3 piscines

- Accueil des différents publics,
- École de natation,
- Accueil des écoles élémentaires du territoire,
- Accueil des lycées et collèges du territoire.

En complément à Guémené-Penfao

- Accueil des écoles élémentaires du secteur de Bain de Bretagne,
- Accueil des associations,
- Événements : Pâques à l'eau, Soirée Caraïbes, structure gonflable pendant les vacances scolaires.

En complément à Redon

- Accueil des associations,
- Événements : Aqua games, structure gonflable pendant les vacances scolaires,
- Fête ton anniversaire,
- Théâtre « La mémoire de l'eau » en partenariat avec le Canal Théâtre.

LES PROJETS 2023

- À Guémené-Penfao et Redon : augmenter les soirées dédiées aux événements : Zen, Halloween, Pâques à l'eau, fête ton anniversaire à la piscine...
- À Redon : travaux de rénovation à réaliser - Finaliser l'étude de réhabilitation.

Guémené-Penfao

33 331 ↗

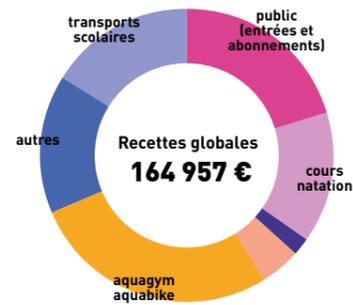
baigneurs

17 929 ↗

entrées Public
(entrées+abonnements)

15 402 ↗

autres entrées (scolaires,
associations, centres aérés)



Redon

104 928 ↗

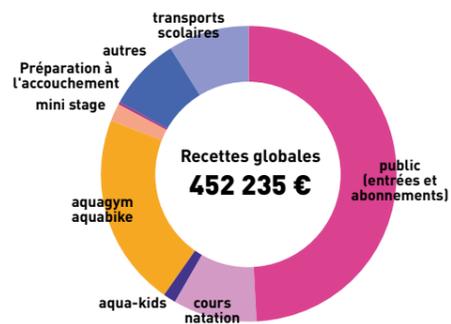
baigneurs

64 257 ↗

entrées Public
(entrées+abonnements)

40 671 ↗

autres entrées (scolaires,
associations, centres aérés)



Peillac

5 305 ↗

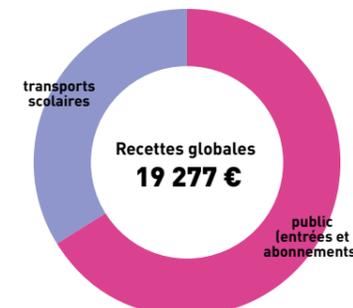
baigneurs

4 712 ↗

entrées Public
(entrées+abonnements)

593 ↘

autres entrées (scolaires,
associations, centres aérés)





Siège

3 rue Charles Sillard
CS 40264
35605 Redon Cedex
02 99 70 34 34
contact@redon-agglomeration.bzh

redon-agglomeration.bzh

  @RedonAgglo

REDON
Agglomération
Bretagne Sud



PEFC® 10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

CONCEPTION GRAPHIQUE



Emmanuel Lescop / www.lescoproduction.fr



RAPPORT ANNUEL

sur le service public
de prévention et de gestion
des déchets ménagers
et assimilés

2022

Sommaire

I – Présentation générale du service	Page 2
• Le territoire et ses équipements	Page 2
• Les missions	Page 3
• Les moyens humains	Page 3
• Mode de financement et organisation du service déchets	Page 3
II – Faits marquants en 2022	Page 4
III – Indicateurs techniques	Page 5
• Principales données chiffrées de 2022	Page 5
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 7
• Les emballages	Page 9
• Les papiers	Page 11
• Le verre	Page 12
• Les déchèteries	Page 13
• Sensibilisation, prévention et communication	Page 18
IV – Indicateurs financiers	Page 22
• La facturation du service à l'utilisateur	Page 22
• Synthèse de 2022	Page 24
• Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Page 25
• Les emballages	Page 26
• Les papiers	Page 27
• Le verre	Page 28
• Les déchèteries	Page 29
V - En résumé	Page 30
Lexique	Page 31

En application du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le présent rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2022.

I – Présentation générale du service

Le territoire et ses équipements

Le territoire est composé de 31 communes.

REDON Agglomération gère la compétence déchets pour **25 communes et 59 590 habitants**
(Source INSEE - Recensement de la population 2020 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2022, publiées en janvier 2023).

La compétence déchets est déléguée au SMICTOM des Pays de Vilaine pour les 6 communes suivantes :
Bruc-sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff.

LÉGENDE

- Déchèteries gérées par REDON Agglomération
- Déchèteries gérées par le SMICTOM
- Centre de transfert de Redon
- Communes gérées par le SMICTOM



Pour exercer sa compétence déchets, REDON Agglomération dispose des équipements suivants :

- 8 déchèteries,
- 1 centre de transfert des ordures ménagères résiduelles et des emballages, situé à Redon. Ce site sert aussi de base de vie à la régie de collecte.

Les missions

Prévention

- Sensibiliser les usagers du service à la réduction et au tri des déchets (*dont intervention dans les écoles, dans les manifestations...*).

Pré-collecte

- Opérations précédant le ramassage des déchets : livraison, réparation, nettoyage de bacs.

Collecte

- En porte-à-porte : emballages recyclables et ordures ménagères résiduelles,
- En points d'apports volontaires : verre et papiers,
- En déchèteries.

Transfert/transport

- Transit des déchets entre le centre de transfert de Redon et le lieu de traitement.

Traitement

- Le traitement des déchets est confié à des prestataires.

Relations usagers et facturation

- La redevance incitative est le mode de facturation mis en place

Les moyens humains

L'équipe en charge des déchets gère des marchés de prestations de services, de fournitures, la reprise des matériaux valorisables. En parallèle, une partie des tâches est réalisée par des agents de la collectivité (*la collecte des bacs, l'accueil en déchèteries, l'entretien*).

- **46 agents :**
 - 1 directeur de pôle,
 - 1 responsable déchets,
 - 24 agents en collecte et pré-collecte,
 - 11 agents en déchèteries,
 - 9 agents au service relation usager, prévention et suivi administratif et financier.

Ce service travaille en collaboration avec d'autres services de REDON Agglomération : chargés de mission TER, ressources humaines, finances, entretien des bâtiments, voiries et espaces verts, informatique, communication.

Mode de financement et organisation du service « déchets »

Le service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de REDON Agglomération est organisé en Service Public Industriel et Commercial (SPIC) et est financé par la redevance incitative (*voir page 22*).

II - Faits marquants en 2022

Nouveaux marchés

- Renouvellement des marchés au 01/01/2022 :
 - Transport et traitement des ordures ménagères résiduelles : entreprise NETRA
 - Exploitation du centre de transfert : entreprise SECHÉ ENVIRONNEMENT OUEST
 - Collecte, transport et entretien des colonnes aériennes et enterrées : entreprise MINÉRIS
 - Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) des déchèteries : entreprise TRIADIS
 - Enlèvement et traitement des végétaux des déchèteries des plateformes d'Allaire, Sainte-Marie et Guémené-Penfao : entreprise TRANSPORTS SF
 - Traitement et valorisation des végétaux issus des déchèteries de REDON Agglomération : entreprise COMPOST AGRI
- Renouvellement du marché au 01/07/2022 :
 - Fournitures de bacs roulants et accessoires associés : entreprise COLLECTAL

Étude sur le devenir des déchèteries

Une étude sur le devenir des déchèteries, confiée au bureau d'études ENVIRONNEMENT ET SOLUTIONS, a été menée.

Son but est de déterminer le devenir des déchèteries au regard de la mise en œuvre des nouvelles Responsabilités Élargies des Producteurs (REP).



1^{ère} année de facturation des mairies pour leurs dépôts en déchèteries

La facturation se fait au trimestre.

Facturation en redevance incitative

Passage à une facture annuelle en 2022. Les années précédentes, la facture était semestrielle.

Animations scolaires

Depuis septembre 2022, des interventions sur le tri et recyclage des déchets a lieu dans les écoles primaires.



Arrivée du maitre-composteur

Chargé de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Il mène des actions de sensibilisation et de formation.

Intervention lors de manifestations

Des stands installés lors du festival de musique « La rue rèle » à Allaire le 24 juin et au salon de la gastronomie à Bains-sur-Oust le 19 novembre ou sur des journées thématiques avec les collèges/lycées.



Convention avec Cyclevia

La collecte des huiles minérales, en déchèteries, passe désormais par Cyclevia, nouvel éco-organisme agréé pour 6 ans pour la collecte des huiles.

Biodéchets

L'étude menée par le groupement de bureaux d'études TEHOP et VERDICITÉ a permis d'établir un schéma de collecte intégrant le tri à la source des biodéchets, pour une mise en place en 2023 (détaillé page 18).

III – Indicateurs techniques

Principales données chiffrées de 2022

30 804 tonnes

➤ TONNAGES 2022

	2022		2021	Évolution kg/hab 2022/2021
	Tonnes	kg/hab./an	kg/hab./an	
Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)	5 944	100	103	-3%
Emballages	2 767	46	46	1%
Papiers	1 067	18	20	-10%
Verre	3 252	55	55	0%
Déchèteries	17 774	298	334	-11%
TOTAL	30 804	517	558	-7%

soit :



• Comparaison au niveau régional et national

Ratios de collecte (par flux)

SINOE : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)

(en kg/hab/an)	REDON Agglomération	France	Bretagne
Ordures Ménagères résiduelles	100	248	194
Emballages+Papiers	64	50	61
Verre	55	32	49
Déchèteries	298	221	362

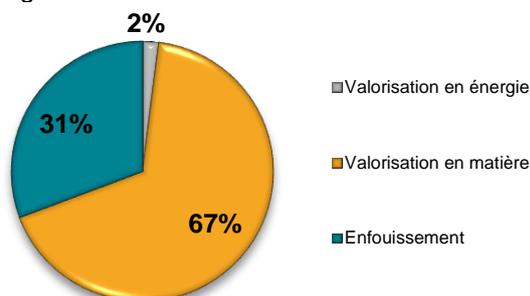
Le tonnage des OMr de REDON Agglomération est largement en-deçà de la moyenne nationale et régionale, celui des emballages-papiers et du verre est supérieur à la moyenne nationale et régionale.

Pour les déchèteries, REDON Agglomération est sous la moyenne bretonne mais reste largement au-dessus la moyenne nationale.

➤ VALORISATION DES DÉCHETS (en tonne)

Valorisation énergétique	616	10.0%
Recyclage, y compris gravats	14 425	46.8%
Valorisation organique	6 290	20.4%
Enfouissement	9 473	30.8%
TOTAL	30 804	

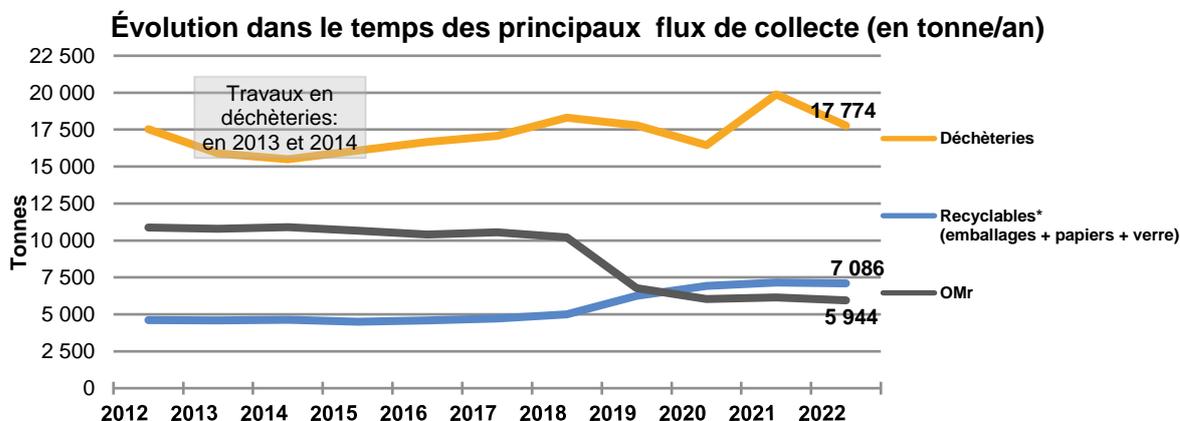
Soit globalement 69% de valorisation et 31% d'enfouissement.



Recyclage 2022		
Gravats	2 593	17.1%
Verre	3 252	21.5%
Bois	1 420	9.4%
Emballages	2 767	18.3%
Papiers	1 067	7.0%
Ferraille	709	4.7%
Eco-Mobilier	1 298	8.6%
D3E	571	3.8%
Cartons	501	3.3%
DDS	208	1.4%
Pneus	14	0.1%
Batteries	17	0.1%
Bidons	2	0.0%
Piles	5	0.0%
Lampes et néons	1	0.0%
Cartouches imprimantes	0	0.0%
TOTAL	14 425	

Le tonnage enfoui est composé des déchets non valorisables de déchèteries (4 082 tonnes), des ordures ménagères résiduelles non incinérées suite à des arrêts techniques de l'usine (5 328 tonnes) et de l'amiante (62 tonnes).

A noter : les tonnages détournés de la valorisation énergétique suite à des arrêts techniques ont fortement augmenté par rapport à 2021 (+90%). Cela s'explique par les travaux sur l'UVE VALOREIZH de Villejean. Les déchets d'ordures ménagères sont détournés sur un centre d'enfouissement.



Ce graphique illustre l'importance des flux en déchèteries. Après la forte hausse de 2021, le tonnage de 2022 revient au niveau de 2019 et 2020.

Il baisse au total de 11% par rapport à 2021, soit une baisse de 2 110 tonnes.

Après la légère hausse en 2021, le tonnage des ordures ménagères diminue de 3%. Son ratio par habitant baisse de 3 kg par rapport à 2021.

Après une hausse régulière du tonnage de recyclables depuis 2018, il est stable en 2022 : les emballages augmentent de 1%, les papiers baissent de 9% et celui du verre stagne.

► CIRCUIT DES DÉCHETS

Destination et mode de valorisation des déchets collectés (*hors ceux des déchèteries, détaillés page 13*) :

Flux	Collecte	Exutoire	Mode de traitement (valorisation)
OMr	⇒ Bacs roulants : par REDON Agglomération ⇒ Colonnes enterrées : par MINÉRIIS	ISDND* (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) de Changé (53)	Récupération du biogaz par valorisation électrique et thermique. <i>La chaleur est utilisée par une coopérative agricole.</i>
EMBALLAGES	⇒ Bacs roulants : par REDON Agglomération ⇒ Colonnes enterrées : par MINÉRIIS	Centre de tri "Paprec Trivalo Bretagne" au Rheu (35)	Fabrication de nouveaux produits par filières de recyclage. Par exemple: <i>Briques alimentaires : papiers absorbants, canettes : canettes, cartonnettes : cartons d'emballage, bouteilles plastique : vêtements polaires, bouteilles de lessives ou de laits : arrosoirs, pots de yaourt : cintres, films et sacs plastique : sacs poubelle</i>
PAPIERS	Colonnes d'apport volontaire : par MINÉRIIS	Celluloses de la Loire à Allaire (56)	Préparation d'objets en cartons moulés : boîtes d'œufs...
VERRE	Colonnes d'apport volontaire : par MINÉRIIS	Plateforme de stockage de la société Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert (56)	Bouteilles en verre

* ISDND : exutoire temporaire, les déchets sont détournés vers l'ISDND le temps des travaux sur l'UVE VALOREIZH

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)

5 944 tonnes
207 051 km
(régie +
prestataire)

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée de manière hebdomadaire, en porte à porte, par conteneurs individuels.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : collectés par un prestataire de collecte : Société MINÉRIS, pour 20 colonnes enterrées et aériennes qui desservent certaines zones (*centres bourg*) des communes de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao.

Les colonnes sont vidées par la société MINÉRIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage, pour 0.23 équivalent temps plein.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE			
Lavage des colonnes	Fournitures	Véhicules	
	Bacs pucés	Entretien	Carburants
MINÉRIS PROPRETÉ	COLLECTAL	ODIS - EUROMASTER	LECLERC
1 514 €	22 731 €	3 991 €	4 362 €
19 lavages	284 bacs		2 372 litres

Montants TTC

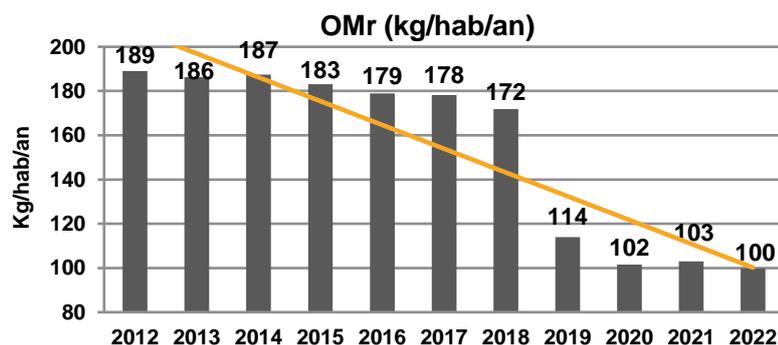
• Synthèse des intervenants et flux en collecte

COLLECTE			
Lavage vêtements	Entretien des bennes	Carburants	Colonnes
7 agents/jour en moy. en régie	3 bennes par jour en moy.		
ESAT ADAPEI	ODIS - SEMAT EUROMASTER	LECLERC	MINÉRIS
634 €	110 442 €	140 705 €	14 186 €
		77 958 litres	205 tonnes

Montants TTC



➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Le ratio a chuté en 2019, en raison de l'extension des consignes de tri fin 2018 et de la mise en place de la redevance incitative.

Il continu à être légèrement en baisse par rapport à 2021 (-3%). La mise en place du tri à la source des biodéchets devrait permettre de continuer la baisse des Omr dans les prochaines années.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les OMr sont vidées dans une fosse du centre de transfert de REDON Agglomération, situé rue de la Vieille Ville à Redon. Son exploitation est confiée à la société SÉCHÉ ENVIRONNEMENT.

Le transport vers le site de traitement est assuré par VÉOLIA, avec environ 22 rotations/mois, via des semis à fond mouvant de 90 m³. Le nombre de rotation est le même qu'en 2020.

- **Synthèse des intervenants et flux en transfert/transport**

OMR	
5 944 tonnes	
TRANSFERT	TRANSPORT
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	VÉOLIA
103 748 €	104 623 €

Montants TTC

➤ TRAITEMENT

Le traitement des OMr est assuré par la société VÉOLIA. Les OMr sont traitées en priorité à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) VALOREIZH de Villejean, exploitée par le groupe VÉOLIA et propriété de Rennes Métropole.

Cette délégation de service public (DSP) de Rennes Métropole accueille également d'autres collectivités.

En cas d'arrêts techniques, les déchets sont détournés. L'UVE étant en travaux, les déchets n'ont pu y être traités. Ainsi, 5 328 tonnes ont été détournés vers l'ISDND SÉCHÉ à Changé (53).

OMR	
5 944 tonnes	
Valorisation énergétique	Enfouissement
616 tonnes	5 328 tonnes
VÉOLIA	
TRAITEMENT	TGAP
882 755 €	241 910 €
SOUTIEN Communication	
Refashion	
5 758 €	

Montants TTC

La collectivité est soutenue par l'organisme Eco TLC - Refashion pour la collecte des textiles, linge de maison et chaussures. 63 bornes de collecte sont installées sur le territoire.

En 2022, 335 tonnes ont été collectées soit 5.64 kg/hab. 23 tonnes collectées en moins par rapport à 2021, soit - 6%.



Les emballages

2 767 tonnes
137 474 km
(régie + prestataire)

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée toutes les 2 semaines, en porte à porte, par conteneurs individuels.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : collectés par un prestataire de collecte : Société MINÉRIIS. 17 colonnes enterrées et aériennes desservent certaines zones (*centres bourg*) des communes de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao.

Les colonnes sont vidées par la société MINÉRIIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage, pour 0.12 équivalent temps plein.

• Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE			
FOURNITURES	PRESTATIONS	VÉHICULES	
Bacs	Lavage	Entretien	Carburants
COLLECTAL	MINÉRIIS PROPRIÉTÉ	ODIS - EUROMASTER	LECLERC
18 058 €	1 283 €	2 551 €	2 789 €
183 bacs	17 lavages		1 517 litres

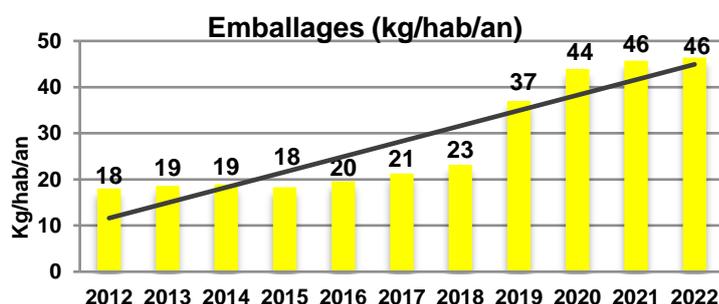
Montants TTC

• Synthèse des intervenants et flux de la collecte

COLLECTE			
RÉGIE (PORTE A PORTE)			PRESTATAIRE
Lavage vêtements	Entretien des bennes	Carburants	PAV
8 agents/jour en moy. en régie	4 bennes par jour en moy.		Colonnes
ESAT ADAPEI	ODIS - SEMAT EUROMASTER	LECLERC	MINÉRIIS
774 €	129 650 €	165 176 €	34 101 €
2 590 tonnes (Bacs jaunes)	23 tonnes (Centre Ville)		154 tonnes

Montants TTC

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Le ratio a augmenté depuis 2019, grâce notamment à l'évolution des consignes de tri, le financement à la redevance incitative continu d'agir comme un levier d'amélioration du tri.

En 2022, ce ratio se stabilise : 46 kg/hab/an.

➤ TRANSFERT / TRANSPORT

Les emballages sont regroupés au centre de transfert de REDON Agglomération dans une seconde fosse distincte de celle des OMr.

Leur transfert est assuré par camion avec remorque Ampliroll d'une benne de 35m³ et d'un compacteur vers le centre de tri PAPREC TRIVALO BRETAGNE au Rheu (35) par PAPREC, avec environ 26 rotations par mois. Le poids moyen d'une rotation en 2022 est de 9.30 tonnes contre 8.67 tonnes en 2021.



Dépôt des emballages dans la fosse au centre de transfert

TRANSFERT	TRANSPORT
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	PAPREC CRV
49 636 €	139 150 €
PAPREC CRV	
TRI	REFUS
426 772 €	128 970 €

Montants TTC

➤ TRI

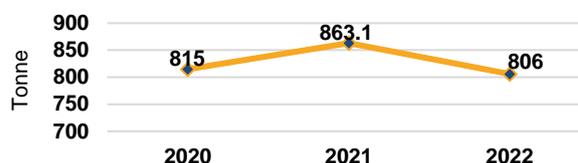
Le centre de tri PAPREC a en charge le tri d'emballages.

En 2022, le taux de refus, calculé à partir de caractérisations, est de 31.2%. Ce taux est stable par rapport aux années précédentes.

La baisse des tonnages refusés au centre de tri par rapport à 2021 s'explique notamment par le renforcement des opérations de contrôle sur la qualité de tri des bacs emballages en amont de la collecte.

Années	2020	2021	2022
Taux de refus	31.0 %	31.6 %	31.2 %
Tonnage total refusé	815	863.1	806
Tonnage refusé/hab.	13.71	14.48	13.53
Évolution		5.67 %	-6.6 %

Évolution du tonnage refusé depuis 2020



➤ LES FILIÈRES DE REPRISES DES EMBALLAGES

Montants TTC

REVENTE ISSUE DES EMBALLAGES	ACIER	PAPREC	214 tonnes	37 302 €	375 025 €
	ALU	PAPREC / ALUNOVA	69 tonnes	24 644 €	
	ELA	REVIPAC	136 tonnes	1 364 €	
	EMR	REVIPAC (Celluloses de la Loire)	771 tonnes	93 967 €	
	PLASTIQUES	VALORPLAST	492 tonnes	214 079 €	
	GROS DE MAGASIN	PAPREC	73 tonnes	3 670 €	
SOUTIENS	CITÉO	Collecte sélective et tri		529 431 €	863 034 €
		Sensibilisation		28 939 €	
		Connaissance des coûts		10 987 €	
		Performance du recyclage		261 688 €	
		Valorisation des déchets incinérés		31 990 €	

(suivant simulation SimuBaremeF_2020_25-05-2023-compta cout)

1 067 tonnes
24 110 km

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

194 colonnes aériennes et 13 enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 1 à 2 fois par semaine selon le remplissage de colonnes. Cette prestation correspond à 0.29 équivalent temps plein.

Le papier est directement livré aux Celluloses de la Loire à Allaire, qui l'utilise dans la préparation d'objets en carton moulé (ex : boîtes à œufs).



Livraison de vieux papiers

À noter que le papier issu des collectivités et professionnels du territoire, qui en font la demande, est collecté par l'ESAT ADAPEI. Ce papier est ensuite repris par une entreprise privée choisie par l'ESAT et est ensuite intégré aux filières de valorisation. Une convention de partenariat est en cours entre l'ESAT et REDON Agglomération.

• Synthèse des principaux acteurs et flux

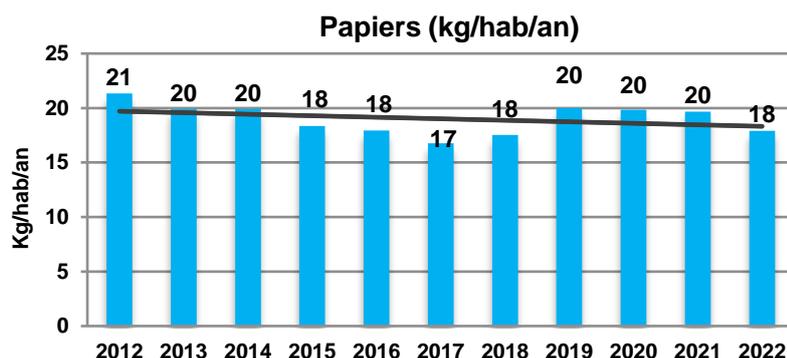
PRÉ COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT	
PAV	PAV	Papiers des collectivités et professionnels
Lavage	Colonnes	
MINÉRIS PROPRETÉ	MINÉRIS	ESAT ADAPEI
3 072 €	32 987 €	3 600 €
52 lavages	995 tonnes	72 tonnes

Montants TTC

❖ Recettes

REVENTE	SOUTIEN	
Collecte en PAV	Collecte PAV et ESAT	Papiers issus de la collecte en emballages
CELLULOSES DE LA LOIRE	CITÉO	
62 650 €	61 090 €	
994 tonnes	1 049 tonnes	125 tonnes
+ 1 tonne de refus	+ 1 tonne de refus (PAV)	(suivant soutiens 2022)
	+ 17 tonnes non soutenues (collecte ESAT)	

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



Le ratio des papiers était stable entre 2019 et 2021. En 2022, il baisse de 9% (-2 kg/hab/an).

Le verre

3 252 tonnes
40 175 km

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

211 colonnes aériennes et 12 enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

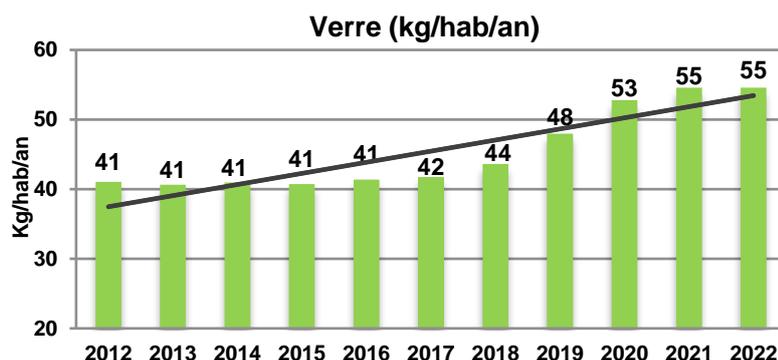
OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 3 à 4 fois par semaine selon le remplissage des colonnes. Cette prestation correspond à 0.73 équivalent temps plein.



Le verre est livré vers la plateforme de stockage de l'entreprise Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert.

➤ ÉVOLUTION DES TONNAGES



La collecte de REDON Agglomération avait une tendance à la baisse depuis 10 ans. Depuis 2016, cette tendance s'inverse.

En 2022, le ratio est stable par rapport à 2021.

• Synthèse des principaux acteurs et flux

PRÉ COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT
PAV	PAV
Lavage	Colonnes
MINÉRIS PROPRETÉ	MINÉRIS
5 435 €	114 917 €
92 lavages	3 252 tonnes

Montants TTC

❖ Recettes

REVENTE	SOUTIEN
SAINT GOBAIN	CITÉO
69 665 €	28 863 €
3 135 tonnes	

(suivant simulation SimuBaremeF
05-03-2021-compta cout)

Les déchèteries

8 déchèteries
17 774 tonnes

➤ MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

HAUT DE QUAI (*gestion des entrées et des déchets apportés*) : fonctionnement en régie, avec 7.25 équivalents temps plein.

BAS DE QUAI (*enlèvement et traitement des déchets*) : plusieurs prestataires. Afin d'optimiser le remplissage des caissons et de réduire le nombre de rotations, l'entreprise Théaud qui effectue le transport et traitement des déchets non dangereux (DND) depuis mai 2020, réalise un packmatage des caissons, c'est-à-dire une compaction des déchets. Cela a permis de diminuer le nombre de rotations : **-50% par rapport à 2020**, dernière année complète sans packmatage (*en 2022 : 1 rotation pour 5.75 tonnes / en 2020 : 1 rotation pour 2.87 tonnes*).



Packmatage d'un caisson de déchèteries

• Synthèse des schémas de collecte

Flux	Collecte	Mode de traitement	Exutoire
Non valorisables	Théaud	Enfouissement	SÉCHÉ La Dominelais (35)
Bois	Théaud	Valorisation matière et organique (panneaux à particules)	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
Ferraille	Théaud	Rachat pour recyclage de la matière	ROMI à Saint-Nicolas-de-Redon (44) DERICHEBOURG à Guémené (44)
Gravats	Théaud	Valorisation matière, recyclage : concassage pour récupération de la matière, reconstitution d'anciennes carrières de matériaux	CHARIER à Saint-Jean-la-Poterie (56) et Herbignac (44) COMPOST AGRI à Sainte Marie (35) ÉCO VALORISATION à Saint-Vincent-sur-Oust (56)
Cartons	Théaud	Valorisation matière : usine de recyclage pour cartons moulés à usage unique	LES CELLULOSES DE LA LOIRE à Allaire (56)
Végétaux	Caissons : Théaud Plateformes : Transports SF	Valorisation matière : épandage du compost sur territoire REDON Agglomération	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
DDS	Hors REP : Triadis REP Eco-DDS : Triadis et Chimirec	Valorisation de la matière, valorisation énergétique, stockage	Centres de traitement homologués : TRIADIS et CHIMIREC
Bidons plastiques	Théaud	Recyclage de la matière	VALORPLAST (avec REP CITEO)
D3E	Avec REP ecosystem	Recyclage et valorisation (83%) / traitement en installations spécialisées (17%)	Centres de traitement homologués : ENVIE 2E 44 à Saint-Herblain (44)
Lampes et Néons	Avec REP Recylum	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués (France et Belgique) : TRANSPORTEUR RECYLUM
Piles	Avec REP Corepile	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués (France et Belgique) : TRANSPORTEUR COREPILE
Pneus	REP : Aliapur Hors REP : Théaud	Réemploi, recyclage matière et valorisation énergétique	REP : Centres de traitement homologués (France, Belgique et Allemagne) : transporté par ALIAPUR Hors REP : TRIGONE à Saint-Guen (22)
Batteries	SNCD	Recyclage matière et stockage pollution	SNCD à Locoal-Mendon (56)
Cartouches d'imprimantes	Printerrea	Recyclage/récupération des métaux et composés métalliques	Tri et conditionnement : PRINTERREA à Dreux (28)
Amiante	Théaud	ISDI	Stockage sur le site ÉCOTERRE de Theix (56)

➤ FONCTIONNEMENT ET FACTURATION

Les déchèteries sont ouvertes pour les particuliers (résidant sur le territoire) et professionnels, dans la limite de 4 m³ par jour, afin de limiter les risques de débordement des caissons.

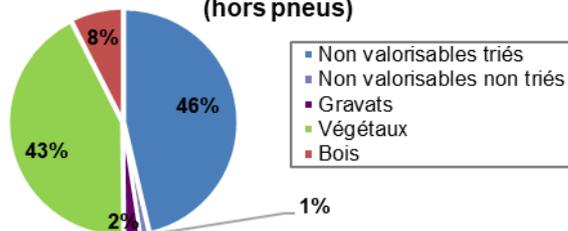
L'accès aux particuliers est compris dans la charge fixe de la redevance incitative.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon le volume et le type de flux déposés. Les tarifs sont revus annuellement au 1^{er} janvier de chaque année. Les tarifs, en 2022, sont les suivants :

- Non valorisables triés	27.05 €/m ³
- Non valorisables non triés	33.94 €/m ³
- Bois	9.02 €/m ³
- Gravats	19.73 €/m ³
- Végétaux	16.97 €/m ³
- Pneus *(dans la limite de 4/an, illimité pour les mairies).....	5.00 €/unité
- Cartons (à partir de 2 m ³ de cartons triés)	2.23 €/m ³

En 2022, les dépôts des mairies ont été pris en compte dans les facturations. Jusqu'alors, elles n'étaient pas facturées. Ainsi, les professionnels, associations et administrations sont facturés : en 2022, 3 307 m³ ont été déposés par les non particuliers et facturés ; soit +190% par rapport à 2021, et 731 pneus.

Répartition des dépôts des non particuliers (hors pneus)



➤ LE CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LES DÉCHÈTERIES

Les barrières de contrôle d'accès, actives depuis juin 2019, s'ouvrent grâce à une carte d'accès.

La borne sonne quand les cartes des professionnels, associations et mairies sont présentées afin d'avertir l'agent d'accueil. Les cartes professionnelles servent également à enregistrer les dépôts sur le PAD afin d'en permettre l'enregistrement et la facturation.

Les usagers sans carte ou avec une carte défectueuse se voient refuser l'accès.

En 2022, 186 082 passages ont été enregistrés en déchèteries, soit - 5% par rapport à 2021.



➤ LE SERVICE

Le total général d'ouverture hebdomadaire est de **138.5 heures**. Les horaires sont les suivants :

	Avessac	Renac	Saint Vincent	Allaire	Saint Nicolas	Sainte Marie	Plessé	Guémené
Lundi			14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Mardi								
Mercredi	14h00-17h00	14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Jeudi			14h00-17h30	9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Vendredi	14h00-17h00	14h00-17h00		9h00-12h00	9h00-12h00	14h00-17h30	9h00-12h00	14h00-17h30
Samedi	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30	14h00-17h30	9h00-12h00 14h00-17h30

REDON Agglomération :
1 déchèterie
pour 7 449 habitants

Bretagne :
1 déchèterie pour 12 471 habitants
*SINOE : Enquête nationale ADEME 2019 /
Référentiel national 2019 des coûts du service
public de gestion des déchets (données 2016)*

➤ LES TONNAGES

	Allaire	Avessac	Guémené Penfao	Plessé	Renac	Saint Nicolas	Saint Vincent	Sainte Marie	Recyclerie	TOTAL
Non valorisables	726	127	674	392	178	529	597	842	17	4 082
Cartons	84	15	80	56	14	68	69	115	0	501
Gravats	470	78	471	193	71	361	402	539	8	2 593
Bois	288	77	223	146	0	170	203	313	0	1 420
Bidons plastiques	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Végétaux	1 874	186	881	277	61	390	591	2 030	0	6 290
Ferraille	154	18	119	57	16	77	119	149	0	709
D3E	113	0	106	42	0	76	92	138	4	571
DDS	41	2	33	22	3	27	32	48	0	208
Eco-Mobilier	254	0	219	140	0	183	214	288	0	1 298
Pneus	0	0	0	0	0	14*	0	0	0	14
Batteries	4	0	3	0	0	3	3	4	0	17
Amiante	0	0	0	0	0	62*	0	0	0	62
Autres : cartouches d'imprimantes, piles, lampes-néons	1	0	1	1	0	1	1	2	0	7
TOTAL en Tonne	4 009	503	2 810	1 326	343	1 963	2 323	4 468	29	17 774

* : site de regroupement, dépôts autorisés uniquement sur rendez-vous

Par rapport à 2021 : - 11%, soit - 2 110 tonnes
→ - 36 kg / hab. / an

• Coût € TTC à la tonne/flux (hors charges salariales)

Non valorisables	Gravats	Végétaux	Bois	DDS	Pneus	Amiante
213.80 €	24.45 €	44.89 €	123.21 €	410.77 €	49.76 €	237.37 €
Cartons	Bidons plastiques	Ferraille	D3E	Eco-mobilier	Batteries	
- 15.82 €	- 125.25 €	- 35.64 €	- 81.40 €	- 32.57 €	- 510.76 €	

81% des tonnages sont représentés par 4 flux : les végétaux (35%), les non valorisables (23%), les gravats (15%) et le bois (8%).

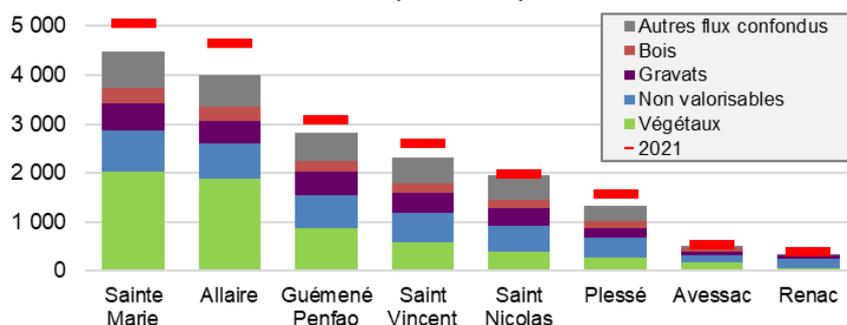
Les autres flux représentent 29 % des tonnages.

À noter que l'amiante est collectée ponctuellement. Deux collectes ont été organisées sur le site de Saint-Nicolas-de-Redon courant février et octobre 2022.

259 personnes ont ainsi apporté 62 tonnes d'amiante.



Activité par site en 2022 (en tonne)



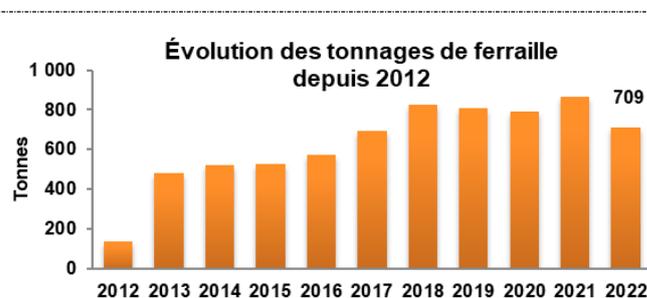
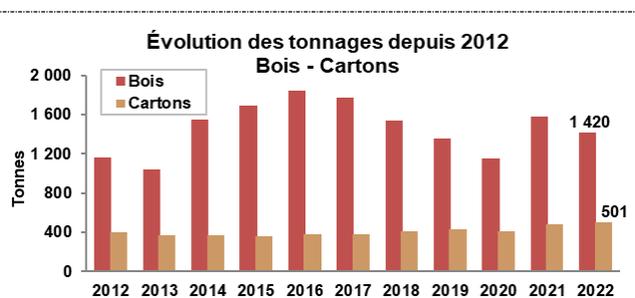
Les sites de Sainte-Marie (25%) et Allaire (23%) représentent 48% des tonnages totaux.

À l'inverse Avessac (3%) et Renac (2%) représentent 5% des tonnages totaux.

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ACTEURS ET FLUX ET ÉVOLUTION DES TONNAGES

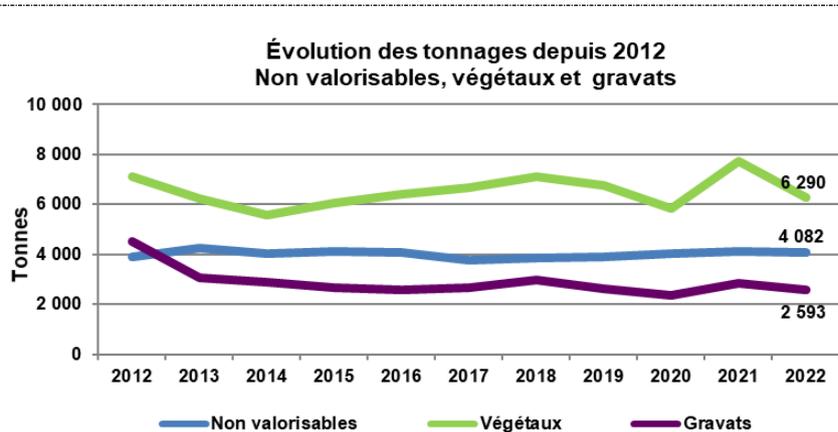
- Déchets non dangereux : non valorisables, gravats, bois, cartons, ferraille, bidons plastiques et végétaux**

DÉCHETS NON DANGEREUX						
THÉAUD						
	Non valorisables	Gravats	Bois	Ferraille	Cartons	Bidons plastiques
	4082 tonnes	2593 tonnes	1420 tonnes	709 tonnes	501 tonnes	2 tonnes
	695 rotations	312 rotations	284 rotations	136 rotations	214 rotations	4 rotations
Transport €	156 231 €	32 793 €	45 904 €	27 686 €	30 819 €	616 €
Traitement €	753 692 €	22 842 €	122 155 €	0 €	18 838 €	89 €
<i>Dont TGAP : 202 081 €</i>						
			Recettes			
			Rachat matière	REVIPAC (soutien)	VALORPLAST* (soutien)	
			63 892 €	67 271 €	1 001 €	
			Montants TTC		* soutien 2021 compris	



Le tonnage du bois a baissé de 10% par rapport à 2021. Malgré cette baisse, les dépôts restent plus importants que ceux des années 2019 et 2020.

Les apports de cartons ont augmenté de 3%, ceux de la ferraille ont baissé de 17 % par rapport à 2021.



Végétaux	
6290 tonnes	
Transfert	
Caissons THÉAUD	Plateformes TSF
34 095 €	86 177 €
Traitement	
Broyage THÉAUD	Compostage COMPOST AGRI
48 419 €	119 957 €
Montants TTC	

Ces 3 flux représentent près de 3/4 des apports totaux en déchèteries.

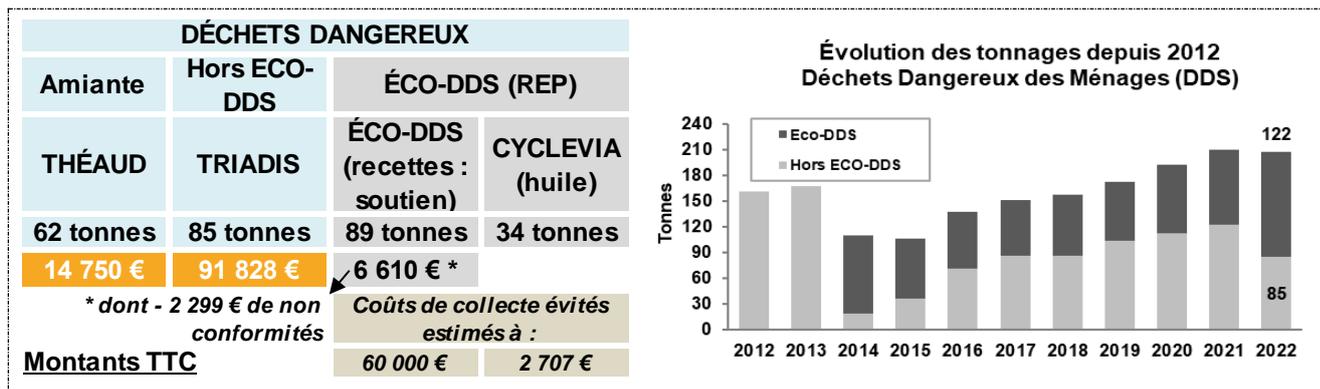
Après un pic des tonnages en 2021, leur tonnage a baissé en 2022 pour se rapprocher des tonnages des années précédentes : -1% pour les non valorisables, -18% pour les végétaux et -8% pour les gravats.

La météo a un impact important sur les tonnages de végétaux. La baisse des tonnages peut s'expliquer par un été 2022 très sec. Malgré cette baisse, les tonnages de végétaux restent élevés : ils représentent 35% des tonnages de déchèteries.

À noter que 4 785 tonnes (soit 76%) des végétaux proviennent des 3 plateformes de végétaux (Allaire, Sainte-Marie et Guéméné-Penfao).

REDON Agglomération, avec 106 kg/hab/an, se situe en-dessous la moyenne bretonne (163 kg/hab/an), mais reste nettement au-dessus la moyenne nationale (79 kg/hab/an).

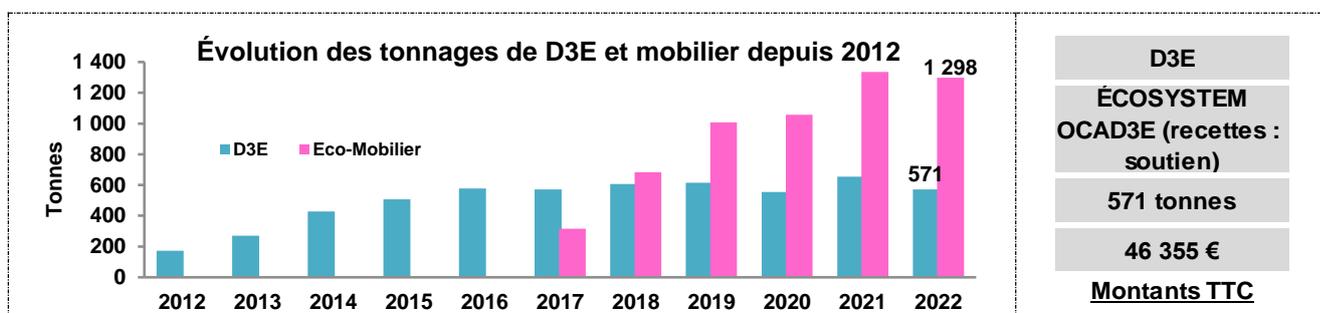
• **Déchets dangereux : DDS et amiante**



Les tonnages pris en charge par la REP (*Responsabilité Élargie du Producteur*) ont augmenté de 39% car l'huile est collectée grâce à une REP depuis 2022. Ceux à la charge de la collectivité ont ainsi baissé de 30%. Les tonnages de DDS ont baissé de 5 tonnes. La quantité annuelle totale a baissé de 1%.

Le tonnage d'amiante a doublé par rapport à 2021 car 2 collectes ont été réalisées en 2022, contre 1 seule en 2021.

• **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) et mobilier**

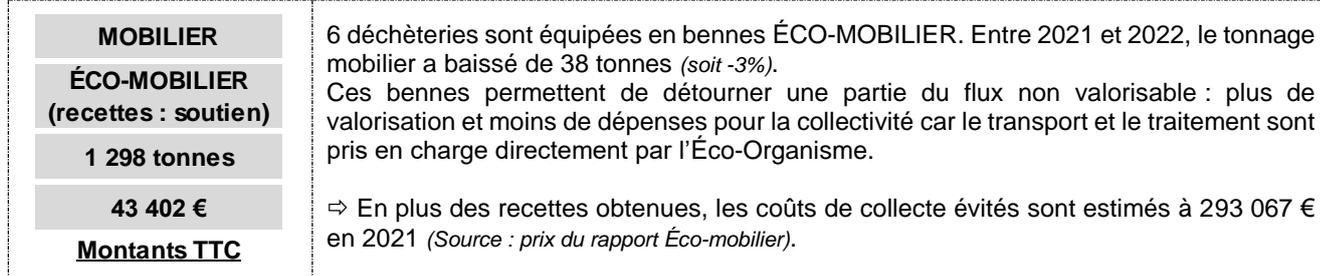


Pour les D3E, la performance de REDON Agglomération est de 9.6 kg/hab. La référence nationale sur le même type de territoire est de 7.11 kg/hab.

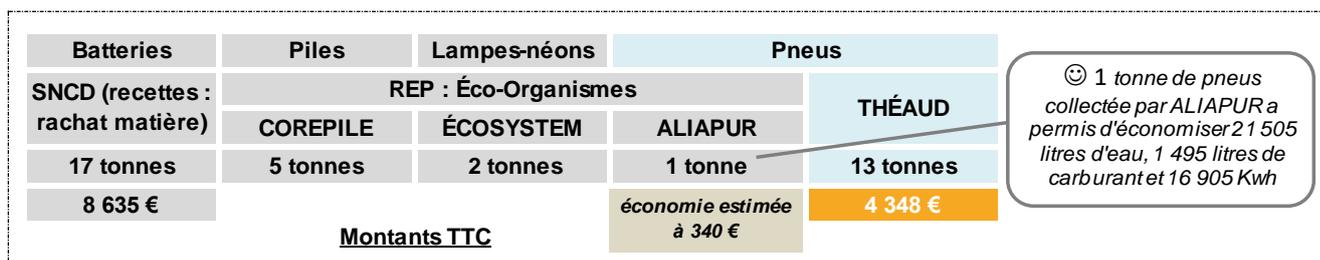
66 tonnes de matières dangereuses ont été extraites et neutralisées (soit 12%), 428 tonnes de matières ont été recyclées et 77 tonnes ont été valorisées (énergie, matière).

Le tonnage de 2022 est en baisse par rapport à 2021 : -13%. À noter que dans les 571 tonnes collectées, 4 tonnes ont été collectées à la recyclerie de Redon.

⇒ Les coûts de logistique et de traitement sont pris en charge par l'Éco-Organisme ecosystem. L'économie réalisée est estimée à 154 781 €, selon un coût moyen à la tonne de 271.07 € (source ADEME 2021).



• **Autres déchets**



Rapport PLPDMA : Sensibilisation, prévention et communication

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), qui couvre la période 2020-2026, poursuit les actions de prévention et de réduction des déchets auprès du grand public, des scolaires, des commerçants et établissements. Les grands axes de ce programme sont les suivants :

- Mobilisation des publics,
- Éco-exemplarité,
- Prévention du gaspillage alimentaire et des biodéchets incluant les végétaux collectés en déchèteries,
- Gestion des déchets en entreprises,
- Promotion du réemploi des produits.

Au total, **2 918 personnes** et **16 322 foyers** ont été sensibilisés :

16 322 foyers	• Suivi de collecte (<i>contrôle de la qualité du tri des bacs d'emballages</i>)
2 453 personnes	• Sensibilisation du grand public
333 personnes	• Animation auprès des scolaires
132 personnes	• Intervention/sensibilisation des professionnels

➤ SENSIBILISATION A LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- **Valorisation des biodéchets**

L'étude de faisabilité du tri à la source des biodéchets des bureaux d'études TEHOP et VERDICITÉ s'est terminée début 2022. Il en ressort notamment que 88% des habitants peuvent composter à domicile.

Par ailleurs, on estime que 79 tonnes ont été détournées des ordures ménagères en 2022 grâce au dispositif de revente de composteurs de REDON Agglomération, soit 1,31 kg/hab. en moyenne, et au total 197 tonnes entre septembre 2019 (*lancement du dispositif*) et décembre 2022 inclus. Cependant, la quantité détournée est probablement beaucoup plus importante si l'on considère l'ensemble des habitants qui compostent.

Un schéma de collecte avec le tri à la source des biodéchets est ainsi établi, avec une mise en place en 2023 :

- renforcement du compostage individuel pour les maisons individuelles,
- collecte séparée en points d'apports volontaires dans les zones urbaines denses et compostage collectif dans certains quartiers et communes rurales, notamment en centre-bourg.

Le plan d'action a été validé en Conseil Communautaire en mars 2022. Un dossier ADEME, pour de l'accompagnement financier, a été déposé en juin.

Des fiches actions ont été lancées :

Fiches actions	Réalisations
Compostage domestique	- poursuite du dispositif de revente de composteurs à tarif réduit, - réalisation d'une enquête population sur les pratiques des habitants (<i>avril-juin</i>), - présence sur 2 événements/animations sur la pratique du compostage en novembre suite à l'arrivée du maître-composteur.
Compostage partagé (renforcement des actions)	- validation d'une charte par les élus pour cadrer le dispositif, - recrutement du maître-composteur, - relance des diagnostics de site.
Collecte séparée (préparation de la mise en place)	- dimensionnement des besoins, - travail avec les communes sur les implantations, - marché public (<i>achat et installation équipement, collecte/lavage/transport, traitement sous forme de valorisation organique</i>)
Végétaux	Rencontre avec les associations de broyage.
Collecte des OMr tous les 15 jours	Dossier auprès de la DREAL et arrêté.
Communication	Préparation des outils de communication pour la généralisation du tri à la source des biodéchets.
Biodéchets des pros / gaspillage alimentaire	Enquête réalisée par le PAT auprès de la restauration collective sur leurs besoins.

- **Promotion du compostage**



- 360 composteurs distribués sur l'année.
- 1601 composteurs ont été distribués depuis 2019, soit environ 3 522 habitants concernés. On estime ainsi que 6.7% des habitants en capacité de faire du compostage domestique ont obtenu un bac à compost auprès de REDON Agglomération depuis septembre 2019.

- **Couches lavables**

- 10 demandes de prêts sur l'année.

- **Promotion du réemploi**

Les conventions de partenariat avec les recycleries La Redonnerie et Recycle et Don, ainsi que la ressourcerie de matériaux du bâtiment Ecrouvis, respectivement installées sur Redon, Conquereuil et Saint-Nicolas-de-Redon se sont poursuivies.

Ces conventions visent à permettre la récupération d'objets et de matériaux du bâtiment réemployables en déchèteries, et pour la Redonnerie, la distribution de composteurs.

Afin de sensibiliser à la seconde vie des déchets, 47 interventions de la Redonnerie et 4 pour Ecrouvis ont eu lieu en déchèteries.

Ces partenariats visent à réduire les déchets collectés en déchèteries et soutenir la filière de réemploi et de réparation sur le territoire.

➤ OPÉRATIONS DE PRÉVENTIONS DE L'ANNÉE

- **Opération auprès des campings**

4 campings du territoire ont émis le souhait d'être accompagné dans le tri des déchets : conseil, formation du personnel et fourniture de support d'affichage sur les consignes de tri leur ont ainsi été apportés.

Des retours d'expériences très satisfaisants nous ont été remontés. Cette opération sera renouvelée en 2023.



*Crédit photo : La ferme du Ménéhy
Chaque colonie de vacancier accueilli avait son espace de tri dédié*

- **Journées thématiques auprès des établissements scolaires : « Solid'Action » et « Eco-village »**

- **Journée solidaire « Solid'Action » le 12/05/22**

Lors de cette journée organisée conjointement par le lycée Notre-Dame et l'ISSAT de Redon, la collectivité a proposé, sous forme d'un stand ludique, 4 activités autour du déchet : tri des déchets, durée de décomposition des déchets dans la nature, déterminer la composition d'un bac d'ordures ménagères et un quiz sur les impacts des déchets sur notre environnement.

30 élèves ont participé à cette activité.

- **Eco-Village**

Lors du championnat de France UNSS de course d'orientation organisé par le collège de Guémené-Penfao le 08/06/2022, REDON Agglomération a tenu un stand sur les déchets : impact des déchets sur la nature, démontrer l'intérêt du tri et les différentes filières de recyclage des déchets.

90 collégiens provenant de toute la France ont ainsi été sensibilisés.

- **Festival de musique « La rue râle » à Allaire**

Lors du week-end du 24/06/2022, REDON Agglomération a formé et sensibilisé les bénévoles de ce festival à la gestion et au tri des déchets : diagnostic, formation et conseils pratiques.

Les 1 900 festivaliers ont aussi été sensibilisés grâce aux supports d'affichages des consignes de tri.



**Festival de musique « La rue râle » - Allaire
Espace de tri bi-flux**

- **Lancement des animations scolaire**

Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, des interventions, sur le thème du tri et du recyclage des déchets, sont proposées aux écoles primaires pour les classes de CM1 et CM2.

Ainsi, 19 classes de 10 communes différentes bénéficieront de ces animations pédagogiques sur l'ensemble de l'année scolaire 2022-2023.

- **Salon de la gastronomie à Bains-sur-Oust**

Un temps d'échange, de présentation des consignes de tri et de valorisation des déchets a été proposé aux visiteurs. Les échanges se sont également portés sur la valorisation des déchets alimentaires par la pratique du compostage.



Salon de la Gastronomie - Bains-sur-Oust

- **Collectes solidaires de jouets usagés**



REDON Agglomération, en partenariat avec l'Éco-Organisme ecosystem, a réalisé une collecte solidaire de jouets usagés.

Dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur », qui a eu lieu du 19 au 27 novembre 2022, une collecte de jouets d'occasion a été réalisée.

Au total, 16 hottes (soit 320 kg) de jouets ont été collectées.

Les jouets ont été donnés à 3 associations :
Les Restos du Cœur, Le Secours Catholique, Le Secours Populaire.

➤ SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **Lettre d'informations**

Une lettre a été envoyée aux usagers avec la facture de 2022 pour informer sur :

- La facture (*passage à une facture par an, les nouveaux tarifs, le basculement en prélèvement automatique en 4 fois*),
- Le tri des emballages,
- Une collecte du bac à ordures ménagères tous les 15 jours pour 2023.

- **Supports de communication**

D'autres documents ont aussi été distribués afin de sensibiliser les usagers sur la gestion de déchets :

- Mémo tri,
- Flyer sur les consignes de tri et la liste des principales erreurs de tri présents dans le bac emballages,
- Horaires des déchèteries,
- Dépliants sur les déchets de jardin,
- Guides du tri pour les particuliers et les professionnels,
- Calendrier de collecte,
- Stop pub,
- Jeu des 7 familles,
- Dépliants et affiches sur la seconde vie des textiles...



Le site internet de REDON Agglomération (redon-agglomeration.bzh/agir-environnement) est également un support de communication très utilisé.

- **Magazine communautaire**

Le magazine d'informations de la collectivité est publié 2 fois par an. Des pages environnement y sont intégrées :

Journal n°19 – hiver 2022

- Des évolutions à venir pour le coût du traitement des déchets.
- La caractérisation des ordures ménagères.
- Réduire les indésirables dans le bac jaune.
- Eco DDS filière de valorisation des déchets chimiques des ménages.
- En 2022 une seule facture !
- Un territoire économe en ressources.
- Projet Zéro Déchet : les résultats sont là !



Journal n°19 – hiver 2022

Journal n°20 – été 2022

- Tri pour les textiles sanitaires.
- Tous les textiles se recyclent, même usés ou déchirés.
- Le tri des restes alimentaires et des végétaux (*bio-déchets*).
- Un agent, un métier : Franck, agent d'accueil en déchèterie.
- Jérôme RICORDEL, Vice-Président délégué aux déchets et à l'économie circulaire.



Journal n°20 – été 2022

IV – Indicateurs financiers

La facturation du service à l'utilisateur

➤ TARIFICATION / ABONNEMENT

Les usagers financent le service par le biais de la redevance incitative.

La part fixe correspond à la facturation de l'ensemble du service :

- Collecte des ordures ménagères : dans la limite de 12 levées de bac/an (ou pour les personnes desservies en conteneur à contrôle d'accès, de 48 et 144 ouvertures, selon l'abonnement choisi),
- Collecte des emballages : tous les 15 jours (ou pour les personnes desservies en point d'apport volontaire, sans limite),
- Collecte des verres et papiers : sans limite,
- Accès aux déchèteries : sans limite,
- Frais de structure : forfait.

Pour les ordures ménagères, en cas de dépassement du nombre minimum de vidages (ou ouvertures) inclus dans l'abonnement, les vidages (ou ouvertures) supplémentaires sont facturés à l'unité, ce qui permet pour ce flux d'ajuster la facture à l'utilisation réelle du service, donnant la grille tarifaire suivante :

- **Pour les usagers desservis en bacs roulants individuels :**

Taille du bac	120L	140L	180L	240L	360L	660L	770L
Coût abonnement annuel (part fixe)	160 €	172 €	195 €	229 €	298 €	470 €	533 €
Coût de la levée supplémentaire	8.80 €	9.80 €	11.70 €	14.60 €	20.30 €	34.60 €	39.90 €

- **Pour les usagers desservis en conteneurs à contrôle d'accès :**

Nombre d'ouvertures	48 ouvertures	56 ouvertures	72 ouvertures	96 ouvertures	144 ouvertures
Coût abonnement annuel (part fixe)	160 €	172 €	195 €	229 €	298 €
Coût de l'ouverture supplémentaire	2.21 €				

Sont également facturés :

- Clefs perdues/volées : 5 €,
- Facturation cartes d'accès déchèteries/PAV perdues ou d'une 2^{ème} : 5 €,
- Composteurs (150L, 300L ou 400L) : de 23 € à 28 € selon la taille.

➤ FACTURATION

La facture 2022 était annuelle et non plus semestrielle comme auparavant. Elle a été envoyée en mars 2022 pour la totalité de l'abonnement et de la part fixe de l'année 2022. Les levées ou ouvertures supplémentaires de 2021 sont également facturées sur cette facture.

Les chiffres clés de la redevance incitative 2022 sont les suivants :



Plusieurs modes de paiement sont proposés aux redevables :

- Paiement par TIPSEPA,
- Paiement par TIPI (Internet),
- Paiement par prélèvement automatique (*4 prélèvements/an possible*),
- Paiement par chèque,
- Paiement par datamatrix,
- Paiement par carte bancaire ou par espèces directement au Service de Gestion Comptable (*Trésorerie*).



REDON Agglomération dispose d'un logiciel de gestion de la redevance incitative, le logiciel Proflux (*également nommé EcoCito*) de la société Tradim et d'un éditeur pour l'impression et l'envoi des factures, la société Cogéprint.



Synthèse de 2022

➤ SYNTHÈSE ET ÉVOLUTION DES TONNAGES ET DES COÛTS T.T.C.

Population		59 590		<i>Evolution 2022/2021</i>			
	Tonnages	Coûts TTC	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne	Tonnages	Coûts TTC	
OMr	5 944	2 726 027 €	45.75 €	458.62 €	-3.1%	26.8%	
Emballages	2 767	728 134 €	12.22 €	263.15 €	1.5%	-17.8%	
Papiers	1 067	- 131 909 €	- 2.21 €	- 123.63 €	-9.0%	96.4%	
Verre	3 252	81 888 €	1.37 €	25.18 €	0.0%	-6.7%	
Déchèteries	17 774	2 276 248 €	38.20 €	128.07 €	-10.6%	-2.2%	
TOTAL	30 804	5 680 388 €	95.32 €	184.40 €	-7.1%	5.5%	
<i>dont charges de structure REDON</i>	5%	261 948 €					
Redevance		6 028 342 €					
Recettes "DELTA" excédent de		347 954 €					

Les Ordures Ménagères (OMr)

Population	Tonnages
59 590	5 944

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES		Coût H.T. 2022	Évolution 2021/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DEPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	231 035 €	4.4%	3.88 €	38.87 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien véhicules - équipements vestimentaires + amortissement BOM	859 649 €	14.6%	14.43 €	144.62 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final + amortissement	207 539 €	9.5%	3.48 €	34.92 €
Traitement	Inclus les recettes revente chaleur...	1 022 423 €	49.8%	17.16 €	172.01 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		2 320 646 €	25.9%	38.94 €	378.39 €
PRÉVENTION H.T.		51 263 €	44.8%	0.86 €	8.36 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		202 388 €	-18.5%	3.40 €	33.00 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 574 297 €	21.0%	43.20 €	419.75 €
RECETTES					
Redevance spéciale	Facturation propreté urbaine	20 496 €	80.2%		
Soutiens éco organismes	Valorisation énergétique Emballages - Textiles - Papiers (part OMR)	19 387 €	-81.3%		
Subventions de fonctionnement	Prévention				
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	568 €			
Autres produits		1 206 €	-37.8%		
TOTAL DES RECETTES		41 657 €	-64.4%	0.70 €	7.01 €
TVA ACQUITTÉE		193 387 €	38.5%	3.25 €	32.53 €
DÉPENSES - RECETTES		2 726 027 €	26.8%	45.75 €	458.62 €
COÛT T.T.C. DES OMR					

..... Pour mémoire - **DONNÉES 2021**

	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 594	6 133	2 150 034 €	36.08 €	350.57 €
% d'augmentation 2022/2021	-0.01%	-3.08%	26.79%	26.80%	30.82%

Les emballages

Population		Tonnages			
59 590		2 767			
				2022	
EMBALLAGES		Coût H.T. 2022	Évolution 2021/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	152 740.00 €	-4.8%	2.56 €	55.20 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien + prestation privée collecte des colonnes + amortissement BOM	681 036.00 €	9.2%	11.43 €	246.13 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final	185 589.00 €	7.0%	3.11 €	67.07 €
Traitement	Prestation privée - Centre de tri	493 796.00 €	4.7%	8.29 €	178.46 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		1 513 161.00 €	6%	25.39 €	546.86 €
PRÉVENTION H.T.		578.00 €	0%	0.01 €	0.21 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		225 006.00 €	19%	3.78 €	81.32 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		1 738 745.00 €	7%	29.18 €	628.39 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Recyclage - Acier - Alu - Plastiques - Papiers/cartons des sacs jaunes - Gros de magasin	467 462.00 €	121.5%		
Soutiens éco organismes	Eco-Emballages - Barème E	663 053.00 €	10.0%		
Subventions de fonctionnement	Prévention		-		
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	637.00 €	-		
Autres produits		755.00 €	-45.4%		
TOTAL DES RECETTES		1 131 907.00 €	38.8%	18.99 €	409.07 €
TVA ACQUITTÉE		121 296.00 €	46.6%	2.04 €	43.84 €
DÉPENSES - RECETTES COÛT T.T.C. DES EMBALLAGES		728 134.00 €	-17.8%	12.22 €	263.15 €

Pour mémoire - **DONNÉES 2021**

	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 594	2727	885 496.00 €	14.86 €	328.08 €
% d'augmentation 2022/2021	-0.01%	1.48%	-17.77%	-17.77%	-19.79%

Les papiers

	Population	Tonnages				
	59 590	1 067	2022			
PAPIERS			Coût H.T. 2022	Évolution 2022/2022	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES						
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes		25 601 €	15.1%	0.43 €	23.99 €
Collecte	Prestation privée de collecte		39 487 €	-2.0%	0.66 €	37.01 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.			65 088 €	4.1%	1.09 €	61.00 €
PREVENTION H.T.			579 €	0.0%	0.01 €	0.54 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.			9 700 €	16.7%	0.16 €	9.09 €
TOTAL DES CHARGES H.T.			75 367 €	17%	0.00 €	70.63 €
RECETTES						
Vente de matériaux	Celluloses de la Loire/Théaud		145 540 €	91.6%		
Soutiens éco organismes	Eco-Folio (part recyclage)		62 805 €	-4.6%		
Subventions de fonctionnement	Prévention					
Reprises des Subventions d'investissement	Prévention		2 446 €	-		
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir		28 €	-		
Autres produits						
TOTAL DES RECETTES			210 819 €	91.6%	3.54 €	197.58 €
TVA ACQUITTÉE			3 543 €	91.6%	0.06 €	3.32 €
DÉPENSES - RECETTES		COÛT T.T.C. DES PAPIERS	-131 909 €	91.6%	-	2.21 € - 123.63 €

Pour mémoire - DONNÉES 2021

	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 594	1 173	-67 164 € -	1.13 € -	57.21 €
% d'augmentation 2022/2021	0.00%	-9.0%	96.4%	96.4%	116.1%

Le verre

Population		Tonnages		2022			
59 590		3 252					
VERRE				Coût H.T. 2022	Évolution 2022/2021	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES							
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	35 901 €	4.6%	0.60 €	11.04 €		
Collecte	Prestation privée de collecte	110 260 €	1.0%	1.85 €	33.91 €		
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		146 161 €	1.8%	2.45 €	44.94 €		
PRÉVENTION H.T.		579 €	0.0%	0.01 €	0.18 €		
CHARGES FONCTIONNELLES		21 675 €	14.2%	0.36 €	6.67 €		
TOTAL DES CHARGES H.T.				168 415 €	3.3%	2.83 €	51.79 €
RECETTES							
Vente de matériaux	Saint Gobain	69 665 €	26.7%				
Soutiens éco organismes	Eco-Emballages	26 212 €	-7.6%				
Subventions de fonctionnement	Prévention						
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	62 €	-				
Autres produits							
TOTAL DES RECETTES				95 939 €	15.1%	1.61 €	29.50 €
TVA ACQUITTÉE				9 412 €	17.0%	0.16 €	2.89 €
DÉPENSES - RECETTES				COÛT T.T.C. DU VERRE	81 888 €	-6.7%	1.37 € 25.18 €

Pour mémoire - **DONNÉES 2021**

	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 594	3 252	87 759 €	1.47 €	26.99 €
% d'augmentation 2022/2021	0.00%	0.0%	-6.7%	-6.7%	-6.7%

Les déchèteries

Population		Tonnages		2022		
59 590		17 774				
DÉCHÈTERIES			Coût H.T. 2022	Evolution 2022/2021	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES						
Collecte	Salaires agents + entretien terrain, réseaux et bâtiments + location + surveillance + déplacement gardiens + amortissement caissons	598 316 €	6.2%	10.04 €	33.66 €	
Transfert-Transport	Encombrants + prestations privées non valorisables-bois-végétaux-cartons	453 188 €	-11.3%	7.61 €	25.50 €	
Traitement	Prestations privées: non valorisables-bois-gravats-végétaux-cartons	917 744 €	-9.0%	15.40 €	51.63 €	
Déchets dangereux	Évacuation, transport et traitement - DDS et amiante	75 100 €	-45.3%	1.26 €	4.23 €	
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		2 044 348 €	-7.9%	34.31 €	115.02 €	
PRÉVENTION H.T.		55 232 €	2.3%	0.93 €	3.11 €	
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		310 131 €	3.5%	5.20 €	17.45 €	
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 409 711 €	-6.4%	40.44 €	135.58 €	
RECETTES						
Vente de matériaux	Ferrailles - Cartons - Batteries	66 295 €	-66.0%			
Dépôt des professionnels		58 496 €	132.6%			
Soutiens éco-organismes	Eco-Systèmes - ECO DDS - ECO Mobilier	146 907 €	-15.4%			
Subventions de fonctionnement	Prévention					
Aide à l'emploi	CAE/Emploi avenir	884 €	-			
Autres produits		5 891 €	574.0%			
TOTAL DES RECETTES		278 473 €	-29.4%	4.67 €	15.67 €	
TVA ACQUITTÉE		145 010 €	-2.7%	2.43 €	8.16 €	
DÉPENSES - RECETTES		2 276 248 €	-2.21%	38.20 €	128.07 €	
COÛT T.T.C. DES DÉCHÈTERIES						

Pour mémoire - **DONNÉES 2021**

	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 594	19 884	2 327 721 €	39 €	117.07 €
% d'augmentation 2022/2021	-0.01%	-10.6%	0.0%	-2.2%	9.4%

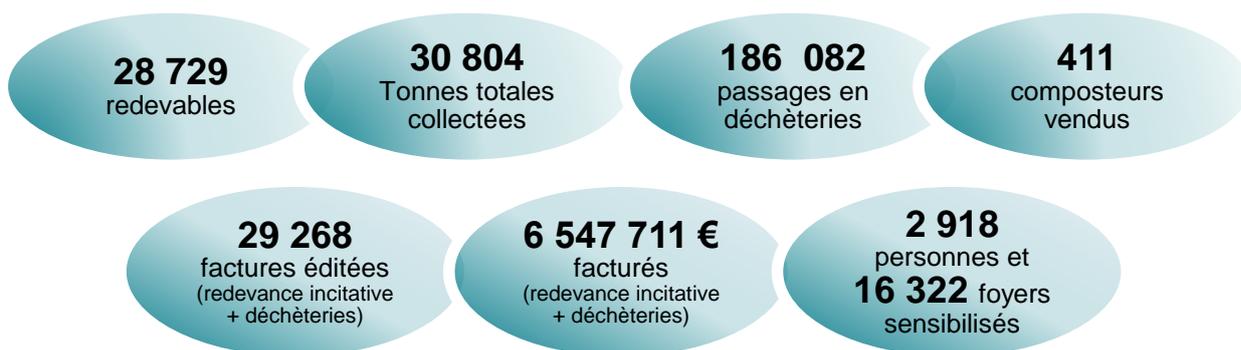
V - En résumé

➤ COMPARATIF DES TONNAGES ET COÛTS PAR HABITANT 2022/2021

Chaque habitant de REDON Agglomération a produit en moyenne **517 kg de déchets en 2022**, pour un coût de **96.33 €/habitant** (en 2021, le montant était de **90.34 €/habitant pour 558 Kg, soit 4.99 € en plus**).

Comparatif par habitant 2022/2021	Kg/hab/an			Coût/hab/an		
	2022	2021	Évolution 2022/2021	2022	2021	Évolution 2022/2021
Ordures Ménagères Résiduelles	100	103	-3%	45.75 €	36.08 €	27%
Emballages	46	46	0%	12.22 €	14.86 €	-18%
Papiers	18	20	-10%	- 2.21 €	- 1.13 €	96%
Verre	55	55	0%	1.37 €	1.47 €	-7%
Déchèteries	298	334	-11%	38.20 €	39.06 €	-2%
TOTAL	517	558	-7%	95.33 €	90.34 €	6%

➤ CHIFFRES CLÉS 2022



➤ ACTIONS MARQUANTES DE 2022

- Intervention de l'ambassadeur du tri et de la prévention lors d'animations scolaires et de manifestations.
- Étude sur le devenir des déchèteries.
- Passage à une facturation annuelle pour la redevance incitative,
- 1^{ère} année de facturation des mairies pour leurs dépôts en déchèteries
- Renouvellement de marchés : *transport et traitement des ordures ménagères résiduelles - exploitation du centre de transfert - collecte, transport et entretien des colonnes aériennes et enterrées - collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) des déchèteries - enlèvement et traitement des végétaux des déchèteries des plateformes d'Allaire, Sainte-Marie et Guémené-Penfao - traitement et valorisation des végétaux issus des déchèteries de REDON Agglomération - fournitures de bacs roulants et accessoires associés*

➤ PROJETS 2023

- Mise en place des abris-bacs biodéchets.
- Changement du rythme de collecte des ordures ménagères : passage tous les 15 jours.
- Mise en place de nouvelles REP (*Responsabilité Élargie du Producteur*) sur les déchèteries.
- Construction futur centre de transfert et du bâtiment de la régie collecte : maîtrise d'œuvre et démarrage de la construction prévus sur l'année 2023, pour une mise en service à la fin de l'année 2024.
- Démarrage du partenariat avec Nantes Métropole et les collectivités pour la construction de l'unité de valorisation énergétique pour le traitement des ordures ménagères après 2028.

Lexique

Biodéchets

Portion fermentescible des déchets résiduels.

Centre de transfert

Les déchets collectés par les camions bennes sont regroupés sur cette installation de transit pour être ensuite acheminés par camions semi-remorques vers les unités de traitement.

CITEO

Organisme né du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio ayant pour but de réduire l'impact environnemental des filières de gestion des emballages et des papiers.

Collecte sélective

Collecte de certains flux de déchets (recyclables : emballages, verre, papiers) préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

Compost

Produit obtenu par le mélange de fermenté de débris organiques (déchets verts, épluchures de fruits et légumes).

DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (petit et gros électroménagers, appareils de vidéo, audio, hi-fi ...).

DASRI

Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux : déchets risquant d'être infectés (piquants, coupants, pansements ...) à l'exclusion des déchets anatomiques.

Déchets encombrants des ménages

Déchets de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des ordures ménagères.

Déchets inertes

Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique.

DDM / DDS

Déchets Dangereux des Ménages : déchets contenant (solvants, métaux lourds, pesticides ...).
Autre nom : DDS : Déchets Diffus Spécifiques.

Déchèterie

Lieu organisé, clos, gardienné où les particuliers peuvent déposer leurs déchets autres que les ordures ménagères résiduelles.

DIB

Déchets Industriels Banals : déchets assimilables aux déchets ménagers, non produits par les ménages.

Économie circulaire

L'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés.

ISDI

Installation de Stockage des Déchets Inertes (site d'enfouissement de matériaux inertes comme les gravats).

ISDND

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

ISDD

Installation de Stockage des Déchets Dangereux.

Lixiviat

Liquide résiduel qui provient de la percolation de l'eau à travers les déchets.

Mâchefers

Cendres issues de l'incinération de déchets pouvant selon leurs caractéristiques être utilisées en remblai routier.

Non Valorisable

Déchets non dangereux des déchèteries pour lesquels aucune filière locale de valorisation n'existe (anciennement dénommé « Tout-venant »).

OM / OMr

Ordures Ménagères = Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) + collectes sélectives.

Paillage

Technique de jardinage qui consiste à placer au pied des plantes des matériaux organiques et minéraux pour nourrir ou protéger le sol.

PAV

Point d'Apport Volontaire = colonnes de 4 à 5 m³ disposées sur l'espace public pour y déposer des flux à recycler (emballages, verre ou papier).

PET

Polyéthylène téréphtalate est une matière synthétique appartenant à la famille des polyesters, dérivée complètement de pétrole ou de gaz naturel. Il est utilisé pour la fabrication de bouteilles en plastiques et pour les textiles.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Il vise à mettre en place des actions de prévention et de réduction des déchets ménagers et assimilés pour les 6 ans à venir.

Point de regroupement

Emplacement pour la collecte en porte-à-porte, équipé d'un ou de plusieurs conteneurs affectés à un groupe d'usagers - pas de bac individuel.

Prévention

Actions visant à éviter ou réduire les déchets et leur nocivité pour l'environnement, en agissant en priorité à la source.

REP

Responsabilité Élargie du Producteur = le financement, voir la gestion, d'une filière de déchets est assurée par les metteurs sur le marché des déchets. Une taxe est appliquée directement sur le produit (ex : emballages, D3E).

Recyclage

Réintroduction d'un matériau dans son propre cycle de production.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent.

Refus de tri

Déchets non recyclables déposés dans les bacs de collecte sélective. Il s'agit des erreurs de tri.

Ri

Redevance Incitative : redevance pour chaque utilisateur de service de déchets ménagers, dont le montant varie selon l'utilisation réelle du service par l'utilisateur : poids, fréquence de présentation, volume.

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

TZDZG

Territoires Zéro Déchet Zéro Gasillage.

UVE

Unité de Valorisation Énergétique (unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur.